

La revue catholique des idées et des faits

Le XVII^e siècle : le jansénisme
Commencements d'une vie
Le judaïsme avant Jésus-Christ
L'achèvement de Locarno
Au Congo : « Croissez et multipliez »
La vie de groupe et l'Etat
Gœthe en Suisse
Mistral en Italie
A propos d'élections

Comte Gonzague de REYNOLD
François MAURIAC
Lucien CERFAUX
Gustav STRESEMANN
Pierre RYCKMANS
Maurice DE WULF
Comte Gonzague de REYNOLD
Philippe de ZARA
Jean MAXENCE

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le centenaire des Frères des Écoles chrétiennes à Bruxelles, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Puisse le crime horrible et stupide qui coucha un vieillard à côté de ses quatre fils, morts eux aussi pour la Patrie, n'être que l'œuvre d'un fou!

Elle a quelque chose de singulièrement digne, sympathique et vénérable, la haute figure de ce fils d'ouvrier, ancien ouvrier lui-même, devenu, après une vie exemplaire de travail et de dévouement à la chose publique, Président de la République française... Qu'avait-il conservé de la foi de son baptême et de sa première communion? On sait seulement qu'il laissa des instructions écrites pour des funérailles religieuses et on ne peut qu'espérer que la Miséricorde divine aura fait comprendre à cette noble victime, à ce père qui dédia à ses fils de si belles pages sur le courage et sur l'honneur, que le Devoir ne prend son vrai sens qu'à la lumière de l'amour d'un Dieu fait homme pour nous sauver...

Le résultat des élections françaises est venu confirmer les craintes les plus pessimistes. L'Allemagne avait voté à droite, la France a voté à gauche. Et la paix de l'Europe demandait le contraire...

Heureusement que les *bare facts*, comme disent les Anglais, — les « faits nus » — empêcheront le pire, c'est-à-dire un déchaînement catastrophique d'idéalisme pacifiste. Mais quelle tentation pour les Allemands de... tripler la dose!...

Déjà, le jour même des élections françaises, le chancelier Brüning, dans un grand discours à des journalistes, affirmait tranquillement que le chapitre des Réparations était définitivement clos. Quant au désarmement, le chancelier a regretté que son pays ne jouisse « toujours pas de l'égalité des droits en ce qui concerne l'un des points que tout peuple revendique comme son droit naturel et suprême, je veux dire en ce qui concerne la défense de la Patrie que chaque homme doit considérer comme son bien le plus sûr et le plus cher ».

Pauvre Allemagne, n'est-ce pas?

Depuis, au Reichstag, M. Brüning en a remis : « Nous voulons le désarmement général et le rétablissement de l'égalité des droits. Ces deux buts sont liés si étroitement entre eux qu'ils n'en forment qu'un seul : l'égalité des droits pour l'Allemagne par le désarmement général ». Et ces gens-là osent parler de « confiance nécessaire »! Heureusement d'ailleurs qu'ils apportent une telle vigueur à réclamer le désarmement des autres: ils finiront bien par ouvrir les yeux aux plus aveuglés.

Dans l'extrait des *Papiers de Stresemann* dont nous nous sommes assuré la primeur, et que nous publions dans ce numéro, on trouvera bien mieux encore. Savourez donc ceci :

Pourquoi avons-nous donc ligé le monde contre nous en 1914? Ce n'est pas par les notes échangées entre le 1^{er} et le 30 juillet 1914. C'est parce que, au temps de notre prospérité, nous avons commis la faute de ne pas tenir compte suffisamment de la mentalité de l'étranger. Nous voulions la paix et nous parlions de guerre alors que les autres voulaient la guerre et parlaient de paix. L'Empereur était au fond le plus pacifique des hommes, mais ses discours n'en donnaient pas l'impression et il en est résulté un très grand dommage...

Très fort, ce Stresemann, qui fit triompher sa politique de « finasseries » et de duplicité. Il fallait à l'Allemagne des milliards Elle les obtint grâce au machiavélisme de ce bon disciple de Bismarck.

Maintenant, le Reich jette le masque. Ces milliards, il ne les rendra pas. La Prusse se montre telle qu'elle est : militariste et revancharde. Très certainement un coup va être tenté contre la

Pologne. Attendons voir comment les gauches françaises l'encaisseront... Pourvu qu'Hitler aille fort: son imprudence servira la paix!

Les élections françaises ont fait couler des flots d'encre cette semaine. A notre connaissance, elles n'ont pas provoqué commentaires plus amusants que ces lignes de M^{lle} Louise van den Plas, dans la « Tribune libre féminine » du Soir :

Le résultat définitif des élections n'est pas connu à l'heure où nous écrivons ces lignes. Quel qu'il soit, on peut prévoir que nombre de ceux qui, à tort ou à raison, jugeront les élections mauvaises en imputeront une part de responsabilités à l'influence féminine auprès des électeurs, tandis que ceux qui les trouveront satisfaisantes ne penseront pas à en attribuer aux femmes une part de mérite. Les femmes sont habituées à ces jugements téméraires, comme à cette ingratitude...

Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire?

Les élections françaises furent très mauvaises. Les femmes auraient voté que, sans doute, elles seraient pires encore. Voyez ce qui vient de se passer à Vienne...

Mais relisez donc les lignes de M^{lle} van den Plas, elles sont vraiment très drôles. Donc, ceux qui trouvent les élections mauvaises devraient se dire que c'est malgré les femmes, et ceux qui les trouvent bonnes, que c'est à cause des femmes... Mais, si les femmes ont eu une influence indirecte il est tout de même impossible que cette influence ait poussé, à la fois, vers la droite et vers la gauche! Que s'il y eût influence féminine vers la gauche, ceux qui dépassent la poussée à gauche auraient raison « d'imputer une part de responsabilité à l'influence féminine auprès des électeurs », et ils ne feraient aucun jugement téméraire. Que s'il y eût influence féminine vers la droite, ceux qui se félicitent de la poussée à gauche auraient raison de ne pas en « attribuer aux femmes une part de mérite » puisqu'elles auraient « freiné » la victoire, et ils ne seraient donc pas ingrats. Bref, pour que les réflexions de M^{lle} van den Plas fussent intelligibles, il faudrait savoir s'il y eut influence féminine et dans quel sens...

C'est bien ce qui s'appelle... oublier d'allumer sa lanterne.

— Les dernières lignes de la lettre de démission adressée par M. Tardieu au nouveau président de la République sont « envoyées »!

Notre Ministère, en se retirant, a la fierté de laisser une situation saine, une France calme et ordonnée, une sécurité assurée, une production défendue contre la crise mondiale, un chômage vingt fois inférieur à celui de nos voisins, une monnaie intacte et solide, un budget voté en temps utile, une dette publique diminuée de vingt milliards, une politique de paix et de réparations approuvée par la quasi unanimité des partis.

Puissent ces garanties être maintenues toujours à notre cher pays!

On ne soulignera jamais assez à quelles équivoques ridicules et imbécilles aboutit la démocratie politique. En grand et à l'état pur, elle illustre le mot de l'Écriture : *numerus stultorum infinitus est...* les insensés sont légion. La France est un pays agricole, un pays de petits propriétaires et de bas de laine, un pays conservateur s'il en est. N'empêche que si, avant les dernières élections, il y avait encore cinq malheureux mortels qui osaient s'appeler « conservateurs », ces monstres entre les monstres ne seront plus que trois demain...

A en croire ceux qui applaudissent aux résultats des élections françaises, la Réaction est abattue et la démocratie triomphe. Or, les partis les plus atteints s'appellent: Républicains de gauche, Gauche radicale, Indépendants de gauche...

Les discours prononcés à la Chambre, mercredi dernier, par MM. Pouillet, Petitjean et Renkin, nous confirment dans ce que nous écrivions, ici, la semaine dernière. Si l'on se bat encore sur les écoles primaires minoritaires en pays flamand et sur le pourcentage du français dans l'enseignement moyen, c'est qu'il n'est toujours pas évident pour tous qu'il y a quelque chose de changé en Flandre. Celle-ci sera flamande demain, quoiqu'on dise ou quoi qu'on fasse. D'autre part, s'il ne sera plus possible de participer à la vie flamande sans connaître à fond le flamand, tous les Flamands sont d'accord pour que le français soit enseigné de façon approfondie dans l'enseignement moyen.

Le discours de M. Renkin, net et précis, a bien montré que, pratiquement, on pourrait s'entendre. N'eût-il pas gagné encore à s'élever au-dessus des points en discussion pour créer l'éclairage les montrant tout à fait accessoires et sans importance, non pas seulement dans l'ensemble des problèmes angoissants que posent les temps difficiles que nous vivons, mais situés dans cette renaissance flamande, dans ce renouveau linguistique et culturel qu'est « la question flamande ». Certes, M. Renkin peut dire avec raison: « depuis que j'ai la responsabilité des affaires, j'ai conduit, je crois, les débats sur les questions de langues avec prudence et loyauté » et il a, ce faisant, rendu les plus grands services au pays. Dans les difficultés actuelles, toutefois, il nous semble que le chef du gouvernement devrait s'appliquer davantage à convaincre certains libéraux — ceux de Bruxelles surtout, et quelques minoritaires, car les libéraux flamands sont ralliés depuis longtemps — qu'ils ont tort de s'obstiner à combattre l'inévitable flamandisation de la Flandre. Car le vrai problème est là...

L'intransigeance de M. Van Cauwelaert ou de M. Sap n'est qu'une équivoque. Que M. Devèze — autrement intransigeant, au fond — reconnaisse la bienfaisance du mouvement flamand et toutes les difficultés s'évanouiront.....

On a beaucoup parlé d'égalité de traitement pour les Wallons et pour les Flamands. Nous ne croyons pas que l'apaisement définitif, la concorde parfaite puissent être filles d'une pareille égalité. Le français en Flandre et le flamand en Wallonie, ce n'est tout de même pas la même chose! Admettant même qu'il n'y ait plus que le citoyen Branquart à penser que si, en Suisse, il y a plusieurs langues, ici, il y a une langue et un patois (!), il reste que les Wallons sont hostiles à toute obligation d'apprendre le flamand alors que tous les Flamands sont désireux de connaître le français. Peu nous importe les textes de loi à ce sujet, pourvu que Flamands et Wallons les acceptent et nous y applaudirons. L'essentiel toutefois est que se développe à Bruxelles et en Wallonie la certitude que la flamandisation de la Flandre n'est pas synonyme d'expulsion du français, que cette flamandisation sert l'unité belge et que ce renouveau flamand n'a rien d'impérialiste.

M. André Thérive a succédé à Paul Souday comme chroniqueur littéraire du *Temps*. Si nous ne nous trompons il est catholique, catholique de gauche comme bien l'on pense. Dans son dernier *Feuilleton* il écrit à propos du livre de M. Daniel-Rops, *Le Monde sans âme*:

C'est pourquoi M. Daniel-Rops a échoué dans son prêche laïque; un honorable mysticisme lui fait prévoir que l'Esprit va souffler de nouveau. Espérons-le et n'y comptons pas; car il est probable que les hommes sont ce qu'ils furent toujours, et qu'il y a plutôt progrès dans la douceur des mœurs, dans l'usage de la pensée, bref dans l'âme même, au lieu de cette décadence que l'on ne cesse de nous dénoncer. Tout est ici question de faits et de documents.

Des faits? Mais la France fut catholique, autrefois, elle ne l'est plus que dans la proportion de cinq à six millions de catholiques sur quarante millions de Français. Si le catholicisme est la Vérité, quel progrès... à rebours dans l'usage de la pensée! La douceur des mœurs? Voyez la statistique des divorces et la généralisation de la limitation volontaire des naissances. Qu'est-ce donc que la douceur des mœurs, s. v. pl., si elle n'est, avant tout, le respect de la famille? Progrès dans l'âme même, ne craint pas d'écrire M. Thérive: que peut-il bien vouloir dire par là dans un temps où l'Europe se paganise un peu plus chaque jour?...

Un publiciste américain résidant depuis longtemps à Paris et un de nos meilleurs connaisseurs de la situation internationale, M. W. Morton-Fullerton, écrivait à la veille des élections:

Richelieu a résumé la sagesse des nations dans la formule: « Ce qui est libre dans ses commencements devient souvent nécessaire dans la suite ». Les Français devraient se féliciter de la constance d'une des lois de la vie européenne: la chronique capacité de gaffer des Allemands. On en serions tous, en effet, sans ces salutaires avertissements qui nous ramènent périodiquement devant la réalité.

Depuis bien plus d'un quart de siècle je scrute les données européennes de la paix. Pendant toute cette période, n'en trouvant nulle part de très sûres, je me suis entêté dans une seule et unique doctrine: la déprussianisation des tribus, allemandes est la première condition d'une paix durable pour le monde [...]. En effet, octroyer à l'Allemagne, au nom d'une notion abstraite de justice et d'équité, « l'égalité des droits » ou son équivalent, avant d'avoir pris la précaution de déprussianiser les tribus qui la composent, serait un crime de lèse-humanité. Le plus grand homme d'Etat, l'on peut même dire le seul homme d'Etat de l'Europe de ces dernières quatorze années, j'ai nommé M. Stresemann, a réussi, avec une finesse diabolique, — il l'avoue lui-même, — à convaincre le monde du contraire. Et, ce faisant, il a frayé le chemin au nationalisme positif et effronté personnifié par Hitler.

Il peut y avoir des « accommodements » avec le ciel, et il aurait pu y en avoir avec les tribus allemandes si on avait saisi l'occasion de leur déconfiture de 1918 pour les émanciper par une drastique déprussianisation. Mais il ne pourra jamais y en avoir avec l'Etat prussien. Le suprême intérêt de la France n'est-ce pas la paix? Des formules d'accommodement avec l'Allemagne ne conduiront jamais par là, mais toujours en ligne droite à la guerre.

Le risque que court la France n'est pas autre chose que le danger qui menace l'Europe. Ce risque et ce danger sont que les Allemands se convainquent, définitivement, que leurs appétits normaux et nationaux puissent être assouvis sans graves protestations de la part de leurs voisins. Sans doute, l'Allemagne n'est pas prête pour faire la grande guerre. Faire la guerre contre une France qui a pris les précautions que l'on sait ne cadre point même, avec leur genre de folie. Mais remuer la carte de l'Europe du côté de leurs frontières de l'Est, tout en corrodant le moral de leurs voisins, leur paraît, certes, comme une possibilité qui pourrait se faire sans trop de dégâts. Pourquoi? Parce qu'ils sont tous prêts à parier que ni la France ni l'Angleterre ne bougeront militairement pour leur crier: « Halte! ». Et cela, non seulement à cause du Pacte Briand-Kellogg, tout le monde s'étant juré de ne pas faire la guerre « comme instrument de politique nationale », mais surtout parce que la conduite des nations à leur égard depuis 1918, — conduite consistant à multiplier, *en crescendo*, jusqu'à l'évacuation de Mayence (!), les concessions accordées au puéril principe que l'on fortifiera ainsi en Allemagne des éléments loyaux prêts à travailler pour la paix, — a démontré, pour tous les observateurs au delà du Rhin, l'incorrigeable vanité et cécité de ces nations et leur potentielle veulerie, au cas où la Prusse, hitlérisée ou non, se décidera à prendre la revanche définitive de ses humiliations de 1918.

De son côté, notre ami Henri Massis, retour d'Allemagne, décrit, dans *Figaro*, son *Angoisse du retour*:

Je le montrerai dans la suite de cette enquête: mais avant de rassembler les notes, les faits, les propos que j'ai pu recueillir, et l'esprit encore plein de ce que je viens de voir, d'entendre et de vivre, comment ne traduirai-je pas, dès l'abord, l'angoisse que j'éprouve, au retour, devant l'indifférence, la cécité de mon pays? Il semble qu'il s'obstine à fermer les yeux aux évidences les plus claires. A qui revient d'Allemagne, l'atonie de la France, sa volonté détendue, la nullité de sa réaction électorale, un tel abandonnement cause une véritable stupeur. Que faut-il pour la réveiller du sommeil où elle glisse, pour la contraindre à réaliser l'événement, à en comprendre la menace?

L'Allemagne ne cherche pourtant plus à donner le change sur ses « buts » véritables: en politique extérieure, l'unité de front qu'elle oppose pour obtenir l'abrogation du traité de Versailles devrait suffire à nous éclairer. A l'heure qu'il est, il n'y a pas un Allemand, à quelque parti qu'il appartienne, qui ne répudie les réparations, qui n'exige le remaniement des frontières orientales et qui ne réclame l'égalité de traitement militaire. Inconscient de sa responsabilité dans la guerre, ne se sentant pas liée par des engagements qui ne sauraient, à ses yeux, valoir pour l'avenir, l'Allemagne ne veut plus être une « nation déclassée ». C'est qu'en vérité, elle n'a jamais réalisé sa défaite qui lui demeure « inexplicable ». Aussi ne maudit-elle pas la guerre, mais la paix qui, d'après elle, n'est un si grand malheur pour l'Europe que parce qu'elle a fait des vaincus de ceux qui n'auraient pu pas l'être. C'est à réparer une telle « injustice » qu'elle s'emploie par tous les moyens qui sont en son pouvoir; il s'agit pour elle de reprendre la place à laquelle elle estime n'avoir jamais cessé d'avoir droit: celle d'une grande nation européenne.

« Le peuple allemand n'est plus qu'à cent mètres de son but », a déclaré M. Brüning au cours de la récente campagne présidentielle.

« N'aurons-nous pas réussi à persuader le monde qu'aucune réparation ne serait plus payée en fait par l'Allemagne? » Et M. Brüning ajoutait: « Une politique réaliste nous garantit que, dans les mois à venir, l'Allemagne obtiendra, dans les négociations internationales, ce qui est son droit naturel le plus élémentaire... Il faut que le peuple allemand ait la force d'attendre, pendant une année qui sera décisive pour le sort de plusieurs générations ». Quelles allusions désastreuses conservent donc les Français pour ne pas comprendre que l'Allemagne, en son fond, n'a qu'une seule volonté? Appuyée sur un fort élément de droite, le ton de ses exigences ne pourra désormais que monter davantage encore. J'exprime ici ce qu'observe, ce que pensent tous ceux qui suivent, de l'autre côté du Rhin, l'évolution de la politique allemande. La situation est déjà si tendue qu'on se doit de mesurer les mots qu'on emploie pour la décrire. Je n'en sais pas de plus révélateurs que ceux qui ont été prononcés devant moi, la veille de mon départ de Berlin, par un ami de notre pays: « Si la France ne se réveille pas, me dit-il, si ses élites s'abandonnent, elle courra, dans les années qui viennent, de très graves dangers ». Puissent ces paroles de digne alarme être entendues et méditées...

Le XVII^e siècle⁽¹⁾

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

X

Le jansénisme

L'école française marque le point d'équilibre entre les deux extrêmes : l'humanisme dévot et le jansénisme. Le jansénisme que nous rencontrons maintenant, nous apparaît, pour le dire tout de suite, comme un élément de trouble et de déséquilibre dans l'unité du XVII^e siècle. Il vaut la peine de chercher pourquoi.

Le jansénisme — Pascal mis à part, au-dessus plutôt, car on n'enferme pas le génie dans une boîte — doit ses caractères et son esprit à ses fondateurs : Jansénius, Saint-Cyran, la famille Arnauld.

Jansénius est un étranger qui apporte dans la formation du jansénisme la pierre d'angle, la doctrine. La publication posthume, en 1640, de l'*Augustinus* est une date importante. Mais, il faut l'avouer franchement, cet énorme bouquin, pareil à un moëllon, est illisible aujourd'hui. On est obligé de s'y prendre à deux fois pour le soulever et regarder dedans. C'est le type de l'ouvrage théologique dont les divisions systématiques et multiples font une pyramide, et dont l'apparente clarté entraîne l'esprit dans un labyrinthe où il s'égare. En aucune manière ce n'est un chef-d'œuvre : ni quant au fond, ni quant à la forme. Jansénius n'est pas un grand théologien ; sa pensée n'est pas nette, si elle se présente sous l'apparence, alors obligatoire, d'une logique encore scolastique. L'*Augustinus* est « l'opus » d'un honnête homme, d'un prêtre exemplaire, d'un évêque fermement attaché au Siège apostolique, et qui n'a jamais songé à mettre au monde une hérésie : il en aurait eu horreur. Jansénius est donc l'hérétique malgré lui ; — le cadavre hérétique, beau titre pour un roman d'aventures. Car ce fut bien une aventure que le sort réservé à son livre. Mais les débats sans fin qu'il a soulevés, révèlent combien la doctrine de l'évêque flamand est peu claire, puisque personne n'est arrivé à la définir. Lui-même l'a entourée de précautions qui révèlent de la timidité et de l'inquiétude. Car l'*Augustinus* est moins l'œuvre d'un homme que d'une école dont il nous apparaît, dans la perspective, l'aboutissement — et la déviation : l'école de Louvain.

L'Université de Louvain s'était donné pour mission de combattre le luthéranisme, à la frontière duquel elle était située. Elle suivit donc Luther et ses disciples sur leur terrain de bataille : la question de la grâce, et du libre ou du serf arbitre. Mais c'est le problème théologique le plus ardu, le plus délicat, celui où il est le plus facile de choir dans l'un ou dans l'autre extrême. D'autre part, elle s'était mise à combattre l'humanisme dévot, en quoi elle révèle un esprit semblable à celui de l'école française. Elle est cependant imprégnée d'humanisme, mais elle veut soumettre cet humanisme, elle veut soumettre la Renaissance à une revision des valeurs, à une critique, à une méthode. Nous avons affaire à des

gens savants et austères qui sont, eux aussi, des précurseurs, des préparateurs du classicisme, précisément parce que ce sont des méthodiques dont la préoccupation est d'ordre doctrinal, et qui remontent aux principes pour en déduire des règles pratiques, des règles de vie morale, un système d'éducation. L'Université de Louvain est donc un des centres les plus importants de la Contre-Réforme, sous ses deux aspects : lutte contre le protestantisme, réforme intérieure de l'Église.

Comme ils ont à combattre le protestantisme, à combattre Luther et ses disciples, ils s'attachent au Père de l'Église dont Luther lui-même s'est le plus réclamé : saint Augustin. Étudier, interpréter, approfondir saint Augustin, c'est la spécialité de Louvain, c'est-à-dire de Baïus, puis de Jacques Janson, enfin de l'élève de Jacques Janson, Cornélius Jansen, Jansénius. Telle est la généalogie. Mais dans toute spécialité il y a un danger : celui de la « Gründlichkeit », pour parler comme les Allemands dont les Louvanistes sont les voisins, les frères de race. La « Gründlichkeit » ne voit que son objet, elle oublie les rapports de cet objet avec les autres, sa position dans un ensemble, sa relativité dans le temps et dans l'espace. Les points de comparaison finissent par lui manquer, le détail l'emporte sur l'essentiel, les arbres empêchent de voir la forêt, et l'on retombe dans cet abus des interprétations et des commentaires, des commentaires sur les commentaires, qui obscurcit fatalement la compréhension d'un maître et d'une doctrine, obnubile l'intelligence des textes, car celle-ci exige un regard clair et droit, avec beaucoup de simplicité. Si, d'autre part, la polémique s'en mêle, ce qui est inévitable, on exagérera la tendance contre la tendance contraire, et c'est ce qui est arrivé à partir du moment où Baïus est entré en conflit avec les Jésuites. La lutte contre le luthéranisme, qui était le point de départ, fut à peu près oubliée et remplacée par celle contre la Compagnie, ce qui eut ce résultat assez singulier au premier abord, mais très explicable, de rapprocher le point de vue de Baïus, de Janson, de Jansénius du point de vue luthérien. Les Jésuites insistant sur le libre arbitre, et jusqu'à l'excès, l'école de Louvain, puis les jansénistes se mirent à insister sur la toute-puissance de Dieu, sur la prédestination, jusques à réduire à rien le libre arbitre de l'homme dont on ne voyait plus que la nature corrompue et que l'impuissance à se relever depuis la chute originelle. N'oublions pas ce qu'il y a d'excessif, de violent dans le tempérament flamand, et cette tendance, très germanique, d'aller jusqu'au bout de sa « Weltanschauung », sans jamais vouloir tenir qu'un seul bout de la chaîne, comme aurait dit Bossuet.

Baïus avait déjà exagéré dans le sens contraire à celui des Jésuites, et le jésuite Lassius s'était élevé pour le contredire ; Janson renchérit sur Baïus, et Jansénius sur Janson. Mais Baïus et Janson étaient de grands esprits, tandis que l'honnête et savant Jansénius ne l'était pas. Son interprétation de saint Augustin, le docteur de la grâce, est faussée, parce que Jansénius ne possédait aucun sens historique. Il serait d'ailleurs fort injuste de lui en faire un grief, car le sens historique ne commencera guère à se développer qu'au XVIII^e siècle. Il n'a donc pas vu dans son

(1) Voir *La revue catholique* des 12, 19 février, 11 mars, 8 et 29 avril 1932.

maître un homme qui, ayant vécu à un moment où l'imperium se désagrégait, où Rome tombait entre les mains d'Alaric, où s'écroulait toute une civilisation qui lui avait été chère, se trouvait inquiet, désolé. Augustin, d'ailleurs, était un passionné, d'un tempérament ardent et difficile à dompter. Intellectuel raffiné, qui avait traversé, en les épuisant l'une après l'autre, toutes les doctrines en vogue, ayant connu, par expérience, comment les corruptions de l'esprit mènent aux pires corruptions de la chair, converti par un coup final de la grâce sans lequel il ne se serait jamais « débrouillé », saint Augustin, dans ces circonstances tragiques, désespère du siècle et de l'homme pour n'espérer qu'en Dieu : *irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te, Domine*. Il est de son temps; on ne saurait donc le comprendre sans comprendre le temps. Pour ce nouvel apôtre, il ne s'agissait plus de « regarder passer les grands barbares blancs »; il fallait, au contraire, se mettre à reconstruire, sauver l'esprit, proclamer et maintenir les principes essentiels, — ces principes religieux d'où se déduisent les principes de la morale, du droit et de la politique. Comme il avait le sentiment de tout ce qu'il y a d'instable et de transitoire dans l'homme et les œuvres humaines, il détache l'Eglise de l'empire avec lequel trop de chrétiens la confondaient, pour proclamer la primauté du spirituel, la nécessité du renoncement, mais aussi pour affirmer que l'Eglise seule peut reconstituer une société, une civilisation, des nations avec ces peuples nouveaux, de races et de langues si diverses. Cet Augustin-là, ni Baïus, ni Jansor, ni surtout Jansénien ne l'ont même entrevu. Jansénien surtout n'a pas saisi que, sur le terrain de la grâce, l'évêque d'Hippone combattait sur deux flancs, défendant contre les Pélagiens la toute-puissance de Dieu, défendant contre les Manichéens le libre arbitre de l'homme. Il connaît admirablement la lettre du maître, mais l'esprit lui échappe complètement. *L'Augustinus*, c'est la momie de saint Augustin.

Comment alors expliquer son succès, le tapage qu'il a provoqué? Parce qu'il était tombé de tout son poids dans un débat théologique passionnant par lui-même, et passionné. C'était le problème, posé surtout par la Renaissance — la Renaissance chrétienne — des rapports de l'homme avec Dieu, du libre arbitre et de la grâce, du péché originel et de ses effets; en un mot, le problème le plus important, le plus essentiel, qui préoccupe tout être vivant et chaque siècle, sous une forme ou sous une autre : celui de la destinée humaine.

C'est le problème le plus attirant, mais aussi le plus difficile de la théologie, celui où il est le plus aisé de tomber dans un extrême, et le plus délicat de trouver le point critique, pour parler comme les chimistes : le point qu'il s'agit de ne pas dépasser. Le problème où il faut suivre le conseil de Bossuet : tenir fortement les deux bouts de la chaîne, la liberté de l'homme et la toute-puissance de Dieu. Entre ce premier et ce dernier anneau, il y en a d'autres : ces intermédiaires où l'on peut s'arrêter et faire école, sans pour cela sortir de l'orthodoxie. Mais l'hérésie vous attend si vous ne savez voir, à la fois, le premier et le dernier, — le pélagianisme, le stoïcisme, ou bien le protestantisme, serf-arbitre de Luther, prédestination de Calvin.

Les débats entre théologiens, sur cette grave question de la grâce, avaient repris avec une singulière acuité dès la fin du XVI^e siècle, dans l'intérieur même du catholicisme. D'un côté, les molinistes, les Jésuites; de l'autre, les thomistes, les Dominicains. Mais d'abord, ces débats n'intéressaient que les théologiens; ensuite, la partie de la catholicité où ils se déroulaient, c'était l'Espagne et l'Italie. On suivait d'ailleurs avec attention les polémiques, et l'on y prenait part, mais on ne saurait dire qu'en France elles aient été au premier plan. Il était entendu que les Jésuites étaient molinistes et que l'école oratorienne accentuait le point de vue augustinien. Mais la question se posait différemment,

moins sur le plan de la théologie spéculative que sur celui de la théologie morale : voie large ou voie étroite, morale relâchée ou morale facile. Car ce qui préoccupait les Français, c'était l'éducation, le redressement des mœurs, la direction des consciences. Les oratoriens, Bérulle, François de Sales et les Jésuites français eux-mêmes avaient une autre tournure d'esprit que les théologiens d'Espagne ou d'Italie; moins de passion et de rigueur inquisitoriale que les Espagnols, moins de subtilité que les Italiens; plus de clarté, de raison, de mesure les Germain; plus de courtoisie que tous, avec peut-être aussi plus de charité. L'esprit salésien avait agi sur ces Messieurs de la Compagnie et sur ces Messieurs de l'Oratoire. Enfin, le pouvoir royal veillait à ce que les discussions théologiques ne fussent point une cause de troubles, et tenait le clergé en mains. Il faut se souvenir que la France avait connu la Réforme et en avait souffert, tandis que l'Italie et l'Espagne ne l'avaient vue que de loin, par-dessus les Alpes et les Pyrénées.

Le débat avait commencé entre les Jésuites et les Oratoriens. Mais le Cardinal, qui se méfiait de cet ordre nouveau tout autant que de cette congrégation nouvelle, avait mis le holà; il était intervenu comme arbitre et modérateur. Ce premier conflit est intéressant, parce que déjà les Jésuites, par-dessus la tête des Oratoriens, font, avant le jansénisme, le procès du jansénisme, car les Jésuites voyaient très bien où devait conduire, en s'exagérant, la tendance des Oratoriens, et ceux-ci voyaient très bien où avait conduit, en s'exagérant, la tendance des Jésuites. Ce furent controverses, non encore polémiques. L'opinion publique ne se passionna point, car en ce moment la théologie n'était pas encore à la mode. Elle était d'ailleurs en train de le devenir, à mesure que l'éducation religieuse se répandait et s'approfondissait chez les gens du monde : le grand Condé participera bientôt à la soutenance du jeune Bossuet. Quelques clartés de théologie, ou plutôt sur les questions théologiques dont alors on se préoccupe, est nécessaire à l'honnête homme. Mais, lorsque la cour, la ville et les provinces, et les auteurs, et les courtisans, et les femmes se mettront à discuter sur la grâce, tout va s'embrâbler, s'envenimer. Ajoutez-y le goût certain des Français pour les « affaires ». En voilà bien assez pour expliquer le tapage que fit, en tombant dans la mare, l'*Augustinus*.

* * *

Donc, Jansénien apportait la doctrine. Mais cela ne suffisait pas encore pour former le jansénisme. Il y fallait une idée de réforme. Ce fut l'apport de Saint-Cyran.

Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, était un remarquable directeur de consciences, en un temps qui en produisit de si grands. Il avait l'autorité, la psychologie, le « magnétisme ». Il possédait une forte, une puissante, mais incomplète personnalité. Son défaut, c'était, avec un besoin outré de domination, un manque de clarté dans ce qu'il voulait et dans sa connaissance de soi-même. De là son inquiétude, son besoin d'exagérer jusqu'au drame les situations, son goût de la conspiration, du mystère. La réforme de l'Eglise était son souci, sa raison d'être, de vivre, d'agir, comme pour ses contemporains. Mais il avait dramatisé dans son esprit cette réforme. L'Eglise lui semblait perdue, sans l'intervention énergique d'un nouveau saint Augustin : dans son égoïsme mystique, il pensait naturellement l'être. Et pourquoi perdue? Parce que les ordres accaparaient toute vie religieuse, au détriment de la hiérarchie séculière : évêques et curés. Saint-Cyran, lié avec les Arnauld, éduqué à Louvain, appartenait à ces familles de robe, gallicanes par tradition, qui voyaient les Jésuites avec épouvante et les considéraient comme des sortes de rebelles. Quand il prétendait que l'élite catholique désertait les églises paroissiales pour les chapelles des Pères, et d'autres Pères aussi; quand il affirmait

que les évêques étaient sans autorité sur les réguliers, il dénonçait un abus inévitable, mais un abus seulement. Il oubliait peut-être qu'un ordre comme les Jésuites, qu'une congrégation comme les Oratoriens représentaient des organes nouveaux, correspondant à des besoins nouveaux, et que le clergé paroissial n'était pas encore en mesure, ni de comprendre, ni de satisfaire ces besoins. L'élite trouvait chez les Pères ce que les curés ne pouvaient lui offrir. Aussi bien l'Oratoire venait-il d'être fondé pour éduquer les prêtres et réformer le clergé des paroisses. Celui-ci et les tout anciens ordres comptaient seuls pour Saint-Cyran. Il se dressa donc en défenseur de la hiérarchie; il publia, sans le signer, en 1620, son *Petrus Aurelius*, destiné à soutenir les droits des évêques, et fut choisi en 1634 comme directeur par les religieuses de Port-Royal: ce qu'avait été ce monastère, avant le coup de balai donné si énergiquement par la Mère Arnauld, était bien fait pour ancrer Saint-Cyran dans ses idées de réformes.

Saint-Cyran eut le tort de se donner des allures de conspirateur. Il inquiéta Richelieu qui ne plaisantait pas avec les opposants et les dissidents, et qui le fit enfermer, de 1638 à 1643, au château de Vincennes. C'est à partir de cette arrestation que le pouvoir considérera toujours avec suspicion le Port-Royal et que celui-ci sera toujours, au moins dans son subconscient, dirions-nous, un foyer d'opposition à l'égard du pouvoir.

* * *

Car, à ce moment, il y aura les Arnauld qui feront du Port-Royal un fief de leur famille, et, après la doctrine apportée par Jansénius, l'idée de réforme apportée par Saint-Cyran, apporteront, à leur tour, leur esprit à l'institution.

Or les Arnauld sont des Auvergnats venus anciennement de Provence. Ils ont un entêtement de granit, mais ces volcans ne sont éteints qu'en apparence: ils brûlent intérieurement et sont toujours prêts à l'éruption. Ainsi les Arnauld se dressent devant nous comme de hautes figures noires, comme les puritains du catholicisme français. Bourgeois parlementaires, ils ont l'esprit juridique, procédurier, chicaneur; ils sont attachés à leurs privilèges, et à l'ordre ancien, médiéval, où ces privilèges et foncent leurs vieilles racines; patriotes ardents, conservateurs, et même routiniers, quand il s'agit de leurs traditions, ils sont enclins à l'opposition, malgré leur loyalisme et royalisme, quand le pouvoir les menacera dans leurs biens et leurs idées. Alors ils se défendront, respectueusement d'abord, en s'appuyant sur les lois et leurs droits; mais ils iront ensuite, s'il le faut, jusqu'à la révolte. De grands caractères que le logique pousse, en dépit des contingences, jusqu'au bout d'une doctrine lorsqu'ils l'auront acceptée; des volontés de fer qui ne feront aucune concession, ne chercheront jamais à faciliter les choses; des intelligences où la profondeur et l'étroitesse s'uniront. Otez-leur — pure supposition — leur foi religieuse et leur fidélité au roi, et vous aurez des rationalistes et des jacobins. Mais, pour le moment, vous avez des justes plutôt que des saints, comme dit M. Brémond avec sa finesse habituelle.

De tels esprits seront portés à considérer les institutions religieuses, les hommes, la société, le siècle comme décadents et corrompus. Ils seront donc pessimistes et rigoristes. Ils chercheront dans le christianisme non pas seulement la voie étroite, mais la voie inaccessible, sauf à un petit nombre d'élus. Ils s'attacheront aux dogmes les plus terribles: l'omnipotence infinie de Dieu devant laquelle l'homme n'est qu'un néant; son infinie perfection, devant laquelle le plus saint n'est que fange; la chute originelle et l'impuissance de l'homme à se relever, non pas impuissance de blessé qui respire encore, mais, à leurs yeux, impuissance de cadavre.

Ces conceptions, elles sont bien dans le christianisme, mais elles n'y sont tout de même pas seules. Contre l'humanisme dévot,

les abus de la casuistique et du probabilisme, il convenait d'insister sur elles, ne fût-ce que pour maintenir l'équilibre et tenir, répétons-le, les deux bouts de la chaîne. Mais nous voyons bien qu'avec le jansénisme nous tombons dans l'excès contraire, et que nous avons là tous les éléments d'une secte.

* * *

Ces éléments, quels sont-ils? D'abord le grossissement d'un seul aspect, parmi les multiples aspects du christianisme, lequel est synthèse et charité. Ensuite, le rigorisme qui est toujours le résultat moral d'une étroitesse, d'une exagération doctrinale. Troisièmement, l'idée que le christianisme est dégénéré, qu'on a donc pour mission de le restaurer, puisqu'on est assez favorisé de Dieu pour posséder le christianisme intégral. Quatrièmement, l'idée que les élus sont toujours en petit nombre, et qu'on a des chances d'appartenir à ce petit nombre-là, tandis que les autres... D'où l'orgueil et l'illuminisme, qui ne sont en rien incompatibles avec la plus grande pureté de vie, avec la foi réelle et profonde. D'où l'esprit de chicane et de polémique. D'où la chapelle et le concubinaire. D'où la révolte, le *non possumus*. D'où les persécutés et les martyrs mêmes. La secte, une fois dispersée, ne se propagera plus guère; elle subsistera, diminuée, latente; elle n'en sera pas moins plus tard un germe d'opposition, de révolution dans l'Etat, dans le régime qui l'auront poursuivie, proscrite, écrasée. C'est toute l'histoire du jansénisme.

L'esprit des Arnauld, c'est donc un esprit de famille dégénéré en esprit de secte. Les Arnauld étaient adversaires acharnés des Jésuites. Ils l'étaient de tradition, de naissance. Cet antijésuitisme, c'est leur péché originel, dit tort spirituellement Sainte-Beuve. Il a pour origine le fameux plaidoyer tenu en 1594 par l'avocat Antoine Arnauld contre la Compagnie et pour l'Université de Paris. Ce plaidoyer est le résumé de toutes les méfiances et de tous les griefs qui s'étaient amassés dans le cerveau de la bourgeoisie gallicane — et conservatrice — contre cet ordre ultramontain et novateur. Et cet antijésuitisme constitue la raison d'être du jansénisme. Très fort déjà chez Jansénius, qui l'avait respiré à Louvain, violent chez Saint-Cyran, il est, chez les Arnauld, une phobie.

Voilà pourquoi, grâce aux Arnauld, on aura l'impression que toutes les idées, toutes les attitudes, même les plus belles, des jansénistes, sont inspirées par une négation: précisément l'antijésuitisme. Les Jésuites ont faussé la doctrine: c'est contre eux que Jansénius l'a rétablie; ils ont désorganisé l'Eglise: c'est contre eux qu'il la faut maintenant réformer, selon les principes de Saint-Cyran; ils ont corrompu la morale: c'est contre eux qu'il la faudra relever, reconstituer. Et sans doute, et encore un coup, tout n'était pas faux dans ces accusations, mais ces Messieurs de Port-Royal les ont outrées, ils les ont généralisées: ils ont ainsi fini par devenir des fanatiques.

Ce n'est pas une question de fait, mais une question d'esprit. Et, ici, nous nous trouvons en présence d'un double et très curieux phénomène.

Quand on prend le détail des preuves que les Messieurs de Port-Royal ont accumulées contre ces Messieurs de la Compagnie, on trouve souvent des citations tronquées ou mal comprises, mal interprétées; mais il est impossible de ne pas leur donner raison sur l'ensemble, sur la tendance. Ils ont bien vu le péril que le probabilisme faisait courir à la morale, à la conscience chrétienne, et ils ont crié, ils ont hurlé casse-cou. De là leur force. Quand on prend, d'autre part, le détail de leur doctrine à eux, telle qu'elle est exposée dans l'*Augustinus* et dans les commentaires du grand Arnauld, il semble que l'accusation d'hérésie s'évanouisse. Mais quand on prend l'ensemble, l'esprit, on a le sentiment

très net de l'exagération, de l'opinion particulière, c'est-à-dire précisément de l'hérésie. Alors on se rend compte du péril que faisait courir le jansénisme à la doctrine et à l'Eglise. Ce qu'il y a de particulier dans l'affaire du jansénisme, c'est que le procès peut toujours se rouvrir : M. Laporte s'y est attaché récemment, et d'une manière fort intéressante. Jamais les jansénistes n'ont accepté d'être mis hors de l'Eglise : ils sont, cas unique dans l'histoire, des hérétiques malgré eux. Mais leur faiblesse est dans leur tendance à eux, dans leur esprit, et ils n'ont jamais voulu s'en rendre compte.

* * *

Il reste à nous demander quels éléments le jansénisme ou, pour être plus précis, Port-Royal a fourni à la formation de la doctrine, de l'esprit classique. Ici, rappelons que l'influence de Port-Royal fut exagérée, qu'il est juste d'en restituer une bonne partie à l'Oratoire, et que le jansénisme, en définitive, représente la fin d'un mouvement, non ce mouvement lui-même. Néanmoins, son influence, si elle fut restreinte à un petit nombre, n'en demeura pas moins très profonde : rappelons-nous que, dans ce petit nombre, nous trouvons Racine et Boileau.

L'influence exercée par le jansénisme s'explique d'ailleurs par celles que lui-même a subies. Plus que l'Oratoire, plus qu'aucune autre école religieuse, le jansénisme incarne l'esprit de la bourgeoisie provinciale et parlementaire, en représente les vertus, de quoi je veux dire les qualités et les défauts. Il en a l'esprit d'opposition, de raison raisonnante; il en a la volonté opiniâtre, allant jusqu'à la chicane : ces Messieurs sont les procéduriers de la théologie. Avec eux, et dans le domaine de la religion, de la morale, commencent ce conflit entre les parlements et le gouvernement royal qui va traverser tout le XVIII^e siècle pour aboutir aux Etats généraux de 1789.

Ce qui nous permet de dégager le premier élément que le jansénisme a, non point apporté, mais renforcé dans la formation du classicisme : la raison, et c'est un élément d'origine bourgeoise. Il exclut le mysticisme, la fantaisie, le sentiment de l'art; précisément, il n'y a rien de cela chez ces Messieurs de Port-Royal. Ce qu'on y trouve, en revanche, c'est une conception tout intellectuelle, toute rationnelle, presque « universitaire », de la religion, qui les pousse à refouler le plus loin possible le mystère, à vouloir expliquer Dieu, la Rédemption, l'homme, l'Eglise par la raison, à construire le catholicisme rationnellement, comme Despréaux construira son *Art poétique*. La grandeur de cette conception, sa solidité sont d'ailleurs indéniables, comme sont indéniables les services qu'un Arnauld ou un Nicole ont rendus à l'Eglise par leurs travaux théologiques.

On peut, sans exagérer, pousser plus loin cette comparaison entre les jansénistes et les classiques. Qu'est-ce qui constitue essentiellement la théologie janséniste? La doctrine des Pères, en premier lieu de saint Augustin. Nous avons là, en religion, la même démarche que le retour aux Anciens, maîtres et modèles de toute littérature. Analogie, dit-on volontiers, entre les jansénistes et ces protestants qu'ils ont si fortement combattus au nom de l'orthodoxie catholique. Oui, mais attention : l'esprit n'est pas tout à fait le même. Il n'y a chez les jansénistes aucune libre interprétation des textes sacrés, mais une série de commentaires qui fixent le sens des textes et d'interprétations qui font loi. On retrouve ici l'esprit légiste, l'esprit universitaire. Les jansénistes sont des dogmatiques intransigeants et minutieux, qui déduisent de leurs anciens à eux des règles, et l'application pratique de ces règles : autre parenté entre eux et les classiques de la stricte observance. J'en découvre une troisième : leur souci de l'homme. Certes, et par une extrême réaction contre le probabilisme, la morale facile, ils se sont fait de l'homme une conception tragique, désespérée, ils ont réduit cet

homme à une impuissance totale : la passions de l'homme l'entraînent irrésistiblement à la damnation; toute chair est coupable et toute âme, impuissante; Dieu seul peut sauver l'homme par sa grâce, mais il l'accorde si rarement! Pour se sauver, pour mériter la grâce, l'homme a besoin d'un effort héroïque, surhumain, sur soi-même : alors peut-être Dieu daignera-t-il jeter un regard sur lui. Cette doctrine, propre à décourager les chrétiens, à les rejeter dans le vice, à leur faire perdre la foi, a cependant formé deux générations de grands caractères, d'âmes ferventes. C'est que précisément elle exigeait qu'on fit de grandes choses, en un siècle épris de grandeur, et qu'on fût héroïque en un siècle épris de héros. Elle opérait une sélection dans la masse des chrétiens, elle formait une aristocratie chrétienne en ce siècle aristocratique d'esprit et d'institution. Elle transformait la vie intérieure, la vie spirituelle en une tragédie en ce siècle qui créa la tragédie classique, le genre littéraire qui le reflète le mieux.

Ce qu'il y a d'excessif, de terrifiant même, dans la doctrine janséniste, ces Messieurs de Port-Royal le corrigent, pratiquement, par leur humanisme et leur « honnêteté »; pratiquement, ils ramènent à peu près leur morale à la mesure de l'homme. En cela encore et surtout, ils sont bien des classiques. Ils furent en effet d'excellents éducateurs. On a outré l'influence de leurs petites écoles, mais il en faut louer la méthode, tout à fait opposée à celle des Jésuites. Les Jésuites visaient à former des équipes, et les jansénistes visaient à former des personnes; car les Jésuites éduquaient leurs élèves pour être des chefs chrétiens dans le siècle, et les jansénistes pour qu'ils se gardassent du siècle en le traversant. Et puis, ces hommes qui réagissent si fortement contre la sagesse antique, contre les lettres profanes, contre l'art et les ornements — au point de ramener l'église du Port-Royal à la nudité d'un temple protestant, ou presque — furent tout de même des humanistes. Ils enseignaient, ils cultivaient le grec comme nul ne sut le faire au XVII^e siècle, lequel se sentait latin surtout, et ils provoquèrent ainsi un réveil de l'hellénisme : encore un aspect de leur influence.

Cette influence, même en la réduisant à ses proportions véritables, fut en réalité considérable. Bienfaisante au début, voire nécessaire, elle devint malfaisante à partir du conflit qui devait aboutir à la condamnation, puis à l'extirpation du jansénisme. Quoi qu'il en soit, le jansénisme a introduit dans les esprits, ou renforcé, quelques-uns des éléments fondamentaux du classicisme. Ce n'est pas en vain que Boileau et que Racine furent les élèves et les disciples du Port-Royal. Ni l'un ni l'autre ne lui doivent leur génie, leur tempérament. Mais Despréaux lui doit, en partie, sa conception rationnelle, intellectuelle de la poésie, de la littérature, et, totalement, ce préjugé contre toute inspiration chrétienne, qui est le résultat d'un scrupule janséniste; Racine, en revanche, lui doit totalement son hellénisme et, en partie, sa conception tragique de la vie humaine et de la destinée. Cependant, pour illustres qu'ils soient, ces deux exemples ne suffisent pas encore : il faut y ajouter l'influence que ces Messieurs ont exercée sur un Bossuet et même sur certains Jésuites, à commencer peut-être par Bourdaloue. Car le jansénisme fut une atmosphère que ses adversaires mêmes ont respirée.

Et puis, il y a Pascal.

(A suivre.)

GONZAGUE DE REYNOLD,
Professeur à l'Université de Berne.
Membre suisse à la Commission de Coopération
intellectuelle à la S. D. N.

Une erreur de correction a fait omettre l'inscription, au SOMMAIRE de notre dernier numéro, de la CHRONIQUE POLITIQUE du Comte Louis de Lichtervelde. Nous nous en excusons auprès de notre collaborateur et de nos lecteurs.

Commencements d'une vie ⁽¹⁾

La mort de mon père La prière du soir Le jardin d'enfants

Je ne me suis jamais accoutumé à ce malheur de n'avoir pas connu mon père. J'avais vingt mois lorsqu'il est mort : quelques semaines de grâce accordées par la Providence, et je me fusse souvenu de lui; car sa mère qui lui survécut à peine une année, je la revois.

Je la revois dans le vestibule de la triste maison langonnaise où j'ai situé le drame de *Genitrix*, vaste demeure mal fermée que les trains de la ligne Bordeaux-Cette faisaient tressaillir, la nuit. La vieille dame, atteinte d'une maladie de cœur, demeurait assise sur un fauteuil près du guéridon où il y avait la sonnette et la boîte de pastilles. J'en volais une, et elle me menaçait, en riant, de sa canne.

Mais mon père, qui la précéda de quelques mois dans la tombe, je ne la revois pas. Il était allé dans les propriétés de la lande, entre Saint-Symphorien et Jouanhaut, l'héritage récent de son oncle Lapeyre. Ce soir-là, il revint avec un grand mal de tête. Bien plus tard, si le jour de la composition de calcul je décidais de ne pas aller au collège, je savais qu'il suffirait de passer ma main sur mon front avec un air dolent pour que ma mère s'inquiétât et me retint au logis.

Je ne me rappelle pas mon père, mais je me souviens du temps où ses traces étaient encore fraîches; et quand ma mère ouvrait l'armoire de sa chambre, je regardais, sur la plus haute étagère, un chapeau melon noir, « le chapeau de pauvre papa ».

Nous n'habitions plus la maison de la rue du Pas-Saint-Georges où j'étais né et où il était mort : la jeune veuve avec ses cinq enfants avait cherché un refuge chez sa mère, rue Duffour-Dubergier. Nous y occupions le troisième étage. La vie se concentrait dans la chambre maternelle tendue de gris, autour d'une lampe chinoise coiffée d'un abat-jour rose cannelé. Sur la cheminée, la *Jeanne d'Arc* de Chapu écoutait ses voix. Selon les saisons, les cris des martinets déchiraient le soir étouffant, ou le bourdon de la cathédrale emplissait la nuit de Noël, ou les sirènes des bateaux gémissaient dans le brouillard. Dès 9 heures, notre mère se mettait à genoux et nous nous pressions autour de sa robe. Mes frères se disputaient « le coin » entre le prie-Dieu et le lit. Celui qui occupait cette place privilégiée enfouissait sa tête dans les rideaux qui tombaient du baldaquin et pouvait s'endormir aux premières paroles : « Prosterné devant vous, ô mon Dieu! je vous rends grâce de ce que vous m'avez donné un cœur capable de vous connaître et de vous aimer... » et ne se réveiller qu'aux ultimes supplications : « Dans l'incertitude où je suis si la mort ne me surprendra pas cette nuit, je vous recommande mon âme, ô mon Dieu, ne la jugez pas dans votre colère... »

À quel âge ai-je commencé d'être sensible à cette admirable prière en usage dans le diocèse de Bordeaux? Il me semble que dans ma petite enfance, déjà je frémissais de cette incantation; de même, j'y ajoutais du pathétique. C'est ainsi qu'au lieu de la formule : « Dans l'incertitude où je suis si la mort ne me surprendra pas cette nuit » pendant des années, j'ai entendu : « Dans l'incertitude où je suis, que la mort ne me surprenne ah! pas cette nuit! » Il est vrai que ma mère couvrait sa figure de ses mains, la découvrait tout à coup sa voix; d'abord étouffée, soudain éclatait : ainsi imaginai-je ce « ah! », ce râle d'angoisse gneté chaque soir et qui, peut-être, a suscité en moi le goût de l'émotion exprimée, rendue sensible par un artifice.

Nos chemises de nuit étaient si longues que je n'eusse pu me gratter le pied. Nous savions que l'Être Infini exige des enfants qu'ils dorment les mains en croix sur leur poitrine. Nous entrions dans le sommeil les bras repliés, les paumes comme clouées sur notre corps, étreignant les médailles bénites et le scapulaire du Mont-Carmel que pour le bain même il ne fallait pas quitter. Ces cinq enfants serraient contre eux, d'une étreinte déjà passionnée, l'invisible amour. Le souffle de notre mère cherchait chacun de

nos visages dans la nuit. Et elle descendait enfin chez ma grand-mère qui habitait les étages inférieurs. Je me souviens du bruit retentissant et terrible de la porte d'entrée qu'elle fermait derrière elle. Contre une telle solitude, il ne restait que le refuge du sommeil.

Dès cinq ans, ma mère m'amena au Jardin d'Enfants qui dirigeait sœur Adienne, rue du Mirail, en face de cette Institution Sainte-Marie où les Marianites en longue redingote noire, en chapeau de soie et en pantouffles de feutre s'occupaient d'instruire mes frères. J'avais une blouse longue et des petites culottes blanches qu'il était prévu que je pouvais salir, puisque sœur Marie-Lorette en détenait une pile de rechange. C'était une converse qui nettoyait nos doigts à la pierre ponce, ces doigts déjà un peu meurtris, quelquefois, par le claquoir de sœur Ascension, aux yeux de braise. Je me souviens, le premier jour où je fus au Jardin d'Enfants, de cette chaleur contre ma cuisse, de cette flaque à mes pieds que je contemplais d'un air stupide; et de tous les enfants qui me faisaient les cornes. Est-ce un souvenir ou n'est-ce pas plutôt (comme je le crus) une invention de mes frères? Ils prétendaient que lorsqu'un bruit insolite retentissait, la Sœur reniflait tous nos petits derrières jusqu'à ce que son odeur eût décelé le coupable. Ils assuraient aussi qu'en cas de besoin pressant, on devait lever un doigt pour « le petit », et deux doigts pour « le gros ». Mais nous sommes ici en pleine légende.

Pour nous dégourdir les jambes, les Sœurs nous faisaient marcher à la queue-leu-leu dans la grande salle, avec des pas compliqués, scandés par un cantique à Jeanne d'Arc :

*Honneur à la bannière!
Honneur à ton drapeau!*

L'odeur de chlore des cabinets emplissait ce couvent. Nous faisons tristement de petits jardins avec les cailloux de la cour. Les Sœurs auraient voulu que nous ayions des costumes de velours noir et des cols de dentelle pour les « séances » qui étaient des cérémonies où des élèves serinés d'avance passaient au tableau devant les parents réunis, tandis que les plus petits suçaient des sucres d'orge. Seul mon frère Pierre, sans doute à cause de ses belles boucles, bénéficia de ce costume et de ce col. Pour moi, on m'appela jamais de m'embellir : une paupière déchirée avait agrandi un de mes yeux; on m'appelait Coco-bel-œil et j'avais l'aspect pauvre et chétif.

La classe finissait à 4 heures; comme mes frères, dans le collège d'en face, n'étaient libres qu'à 6 h. 1/2, il fallait attendre que la bonne Octavie les vint chercher, pour que je pusse sortir aussi. Durant ces deux heures, avec quelques autres petits garçons, je demeurais immobile sur une chaise, dans une pièce exigüe, près de la porte cochère. Pour que nous restions tranquilles, la tourière nous donnait à manger du *Pain des Anges* : ainsi appelait-elle les débris de pain azyne que le couvent fabriquait pour les paroisses de la ville. Pendant deux tours d'horloge, nous nous repaissions de cette blanche pâte où s'arrondissaient les trous que le moule y avait dessinés.

Les pauvres morts

Ainsi repu de pain azyne, je regagnais avec mes frères le petit troisième où notre mère en deuil nous attendait. Bien que ce fût un appartement médiocre, il y régnait une abondance que nous jugions alors naturelle. Nos métairies landaises nous fournissaient les poulets gorgés de millade (toujours cuits à la broche). L'homme d'affaires Ardouin était le meilleur chasseur de bécasses du canton. Nous mangions les bécasses en pâté, en purée; les confits de canard et de chapon nous paraissaient les mets le plus ordinaire. Mon grand-père arrivait toujours de Langon avec des foies gras ou quelque volaille de choix. Je me souviens de sa dernière visite, l'avant-veille de sa mort (j'avais cinq ans). Il s'assit lourdement dans un fauteuil, regarda des photographies de personnes mortes parmi lesquelles était la sienne : « Quel cimetière ! » soupira-t-il. Il mangea beaucoup de poulet aux nouilles qu'on avait préparé exprès pour lui. Il rentra, le lendemain, dans le triste logis de Longon, au bord de la ligne Bordeaux-Cette, qu'il avait fait construire pour ses trois enfants dont un seul survivait, et où il habitait seul. Que de fois ai-je entendu le récit de sa mort! Ce jour-là, il alla revoir tous les endroits qu'il aimait, sa propriété de Malagar, l'hospice de Langon qu'il administrait; puis après le dîner, il se rendit chez de vieux amis où il faisait chaque soir sa partie de boston; et c'est

(1) Pages extraites d'un volume qui paraîtra bientôt, sous ce titre, chez Bernard Grasset.

ici qu'intervient le surnaturel ; « Monsieur Mauriac, je vais à la bénédiction, voulez-vous m'accompagner ? » lui demanda la dame amie. Mon grand-père avait été fort anticlérical toute sa vie, adversaire juré des Pères Maristes de Verdélais. Bien qu'il se fût adouci (sous l'influence de ma mère qu'il adorait) il n'avait pas mis les pieds à l'église depuis des années. Or, à la surprise générale, il accepta d'accompagner la vieille dame et parut très recueilli jusqu'à la fin du Salut. Au retour, sur la route, devant chez les demoiselles Merlet, il défaillit, s'affaissa. On le porta jusqu'à son lit. Il eut le temps de répondre à l'amie qui le suppliait de prier : « La foi nous sauve... » et il joignit les mains.

Je n'assistai pas à l'enterrement ; mais la maison de Langon où n'habitait plus que la vieille sœur de mon grand-père, servie par trois domestiques innocents, me parut plus vaste, plus sinistre. Je me souvins de ma terreur lorsque j'entre-bâillais la porte de la chambre où bon-papa était mort. Les persiennes en étaient toujours closes. De grands rideaux chocolat enveloppaient à larges plis le lit funèbre, les fenêtres. Ma sœur me montrait l'endroit où avait été placé le cercueil. Les trains faisaient trembler le verre d'eau.

Pauvres morts oubliés de ma famille, c'est Malagar où je suis, Malagar que vous aimiez, et seul d'entre vos descendants, j'ai hérité de cet amour. Les tiroirs sont remplis de lettres qui n'ont même pas jauni après un demi-siècle : celle où mon oncle Louis est grondé pour avoir, à dix-sept ans, suivi l'enterrement de Victor Noir et s'être exposé au feu des canons rangés devant les Tuileries ; celle que mon père signait, en 1870, *Jean-Paul Mauriac, soldat de la République*. Dans ce vieux salon où je pense à eux, quel étonnement de découvrir que je pense à eux *réellement*, pour la première fois de ma vie peut-être. C'est que je me sens tout proche de cette tombe où ils sont étendus, à trois kilomètres d'ici, dans le cimetière de Langon, contre le mur que dominent des piles de bois odorant.

Notre mère nous menait chaque année devant le caveau ; ce pèlerinage nous avait dispensés du collège ; nous nous divertissions à lire les épitaphes. Le peuple des morts nous demeurait aussi étranger que celui des poissons des grandes profondeurs. Notre mère pourtant récitait en français le psaume terrible : *Du fond de l'abîme, j'ai crié vers vous, Seigneur ! Seigneur, écoutez ma voix... Si vous considérez nos iniquités, qui subsistera devant Vous ?* Je regardais avec malaise ce petit temple, feignant de croire que le purgatoire était à l'intérieur, et je m'amusa à imaginer que chaque samedi la Vierge en soulevait le couvercle comme d'une bouilloire.

Ils ont été vivants, unis par cette tendresse, dans la triste maison dont le plus jeune de leurs petits-fils a osé se servir pour y loger les personnages de *Genitrix*. De là, mon grand-père pouvait gérer ses propriétés et celles de sa femme. Il préférait entre toutes ce Malagar dont j'ai hérité, sur le coteau qui domine la rive droite de la Garonne, près du calvaire de Verdélais, face à Sauternes et aux Landes. Les forêts de sa femme, à sept lieues de là, s'élevaient dans une région bien différente, quoique si proche, du côté de Villandraut et de Saint-Symphorien : des lagunes, des pins à l'infini. Ma grand-mère, née Lapeyre, venue de Villandraut, était issue elle-même, par sa mère, des Martin dont la maison transformée depuis un siècle en métairie s'est écroulée cette année ; elle s'élevait dans ce quartier perdu de Jouanhaut que j'ai décrit, dans *Thérèse Desqueyroux*, sous le nom d'Argelouse. Aujourd'hui encore, Jouanhaut n'est relié au bourg que par une route impraticable, et au delà s'étendent jusqu'à l'océan les pins, les ajoncs, le sable, le marais de la Téchoueyre, la Lande du Midi. Que devait être ce pays, il y a cent ans, lorsque ces mauvaises routes n'existaient même pas ? Pour aller à Bordeaux, les Martin avaient le choix entre le cheval avec la femme en croupe, ou la charrette à bœufs des rois fainéants. On tendait un drap sur la charrette, on y installait des chaises de cuisine ; en plus de temps qu'il n'en faut aujourd'hui pour atteindre Varsovie, ils arrivaient à Preignac, d'où le bateau descendait le fleuve vers Bordeaux.

Château-Lange
L'amitié de Jésus-Christ
La triste enfance
L'enfant qui pleure pour rien

Quel enfant étais-je, dans cette atmosphère ? Un enfant triste et que tout blessait. Pourtant l'extrême austérité de notre maison

n'empêchait pas qu'elle fût joyeuse ; j'avais trois frères, une sœur, des cousins et des cousines que j'entends rire encore sous les arbres de Château-Lange.

Château-Lange était « du côté de chez ma mère », à Gradignan, près de Bordeaux, au bord de la grand'route qui va vers l'Espagne. Les employés du tram l'appelaient la maison des curés, parce que chaque fois qu'il y avait une soutane dans le tram, elle descendait toujours à Château-Lange. La piété généreuse de ma grand'mère eût suffi à attirer le clergé ; et puis, elle avait sa chapelle, où la Messe était souvent célébrée, privilège dont nous demeurions éblouis. Nous pensions que le Saint-Sacrement devait être mieux chez nous qu'à la cathédrale. Dans l'ancien colombier où ma grand'mère L'avait logé, les fleurs accumulées nous donnaient la migraine. Il ne fallait pas crier à l'entour ; mais cette Présence ne diminuait pas la joie de nos parties de cache-cache.

Que les distances étaient longues autrefois ! Je me rappelle, à la fin de juillet, par les soirs de poussière et d'horrible chaleur, du trajet en landau jusqu'à Château-Lange. Ces sept kilomètres nous étaient un véritable voyage. Je renifle encore l'odeur de la ville, en ces années d'avant les autos. Le pavé sec, mais imprégné d'urine de cheval, avait été chauffé tout le jour, et dégageait, le soir, une odeur de cirque. Pas un souffle ; on passait la barrière de Saint-Genès. Vers Talence, aux relents d'acide hippurique, commençait de se mêler un parfum d'herbes brûlées, de vaches et de iguiers chauds. « Ça commence à sentir la campagne », disions-nous. Et soudain apparaissait une tour qui nous annonçait l'approche de Château-Lange. Aussi souvent que nous ayons accompli ce trajet, la vue soudaine de la tour nous surprenait chaque fois, comme lorsque les Croisés aperçurent les murs de Jérusalem.

Les cousines avaient entendu le bruit des roues sur le gravier ; des capricornes volaient dans le soir pesant ; la table était servie près du massif de fuchsias ; bonne-maman tricotoit sur le perron ; la sœur garde-malade lisait le *Pèlerin*. On n'avait pas beaucoup de temps pour jouer avant que le dîner fût servi ; il ne fallait pas perdre une minute. On criait : « Ne vous mettez pas en nage ! » Il était défendu de boire tout de suite. On imposait aux enfants de ma génération le supplice de la soif qui nous incitait à boire en secret, dans nos verres à dents, le liquide tiède et pelucheux du pot-à-eau.

Pourquoi donc étais-je un enfant triste ? Ce serait fou d'incriminer la religion : Elle me donnait alors plus de joies que de peines. Qu'était-ce donc que les scrupules dont je me tourmentais au prix des émotions si douces de ces grandes fêtes, pendant les vacances à Saint-Symphorien, à l'ombre des pins baignés d'azur ? Emotion peut-être un peu affadie par les cantiques du P. Hermann et de Gounod. La tendresse céleste des messes de Première Communion imprégnait notre vie. Comme ma grand-mère avait quinze petits-enfants, chaque année nous célébrions une de ces cérémonies délicieuses où ceux d'entre nous qui en avaient déjà connu la Grâce « renouelaient », et où les plus jeunes savouraient un avant-goût de ce jour entre les jours. Et au vrai, cette apparente fadeur n'empêche pas que notre enfance ait reçu la révélation d'un immense amour. La fréquente Communion ne nous familiarisait pas avec ce Tabernacle que le cantique de ma Première Communion qualifiait de redoutable. Chaque dimanche, avec le même tremblement, je récitais les Actes avant la Communion extraits de *L'imitation de Jésus-Christ*. Après trente ans, je retrouve ce sentiment de terreur amoureuse qui me courbait sur mon banc lorsque je relis les mêmes formules : « *Mais qui suis-je, Seigneur, pour oser m'approcher de Vous ? L'immensité des cieux ne saurait Vous contenir, et Vous dites : Venez tous à moi... Malade je viens à mon médecin ; affamé et altéré à la fontaine de Vie ; pauvre, au Roi du Ciel ; esclave, à mon Maître ; créature à mon Créateur ; affligé, je me jette entre les bras de mon consolateur... Mon cœur est brisé de douleur, le poids de mes péchés m'accable, les tentations m'inquiètent, je suis tourmenté par mes passions ; je ne vois personne qui puisse me secourir et me sauver, si ce n'est Vous-même, mon Seigneur et mon Dieu...* »

Paroles de feu qui marquent un cœur pour la vie. Bien loin que la religion ait enténébré mon enfance, elle l'a enrichie d'une joie pathétique. Ce n'est pas à cause d'elle, c'est malgré elle que je fus un enfant triste, car j'aimais le Christ et Il me consolait. De quoi me consolait-il ? De rien dont je puisse faire reproche à ma mère qui ne vivait que pour nous. Et sans doute n'aurais-je su le dire moi-même. Peut-être était-ce l'obscur sentiment d'une différence, — à la fois d'une faiblesse et d'une supériorité, l'une

empêchant l'autre de s'affirmer, de s'imposer. Je n'étais pas un très bon élève; je semblais chétif et de pauvre mine. Tout m'atteignait, me blessait: terreur des maîtres, angoisse à cause des leçons pas sues, des compositions, des examens; impulsion à vivre loin de ce que j'aimais, séparé, fût-ce pour un seul jour de ma mère. Tout ce qui touchait à elle prenait à mes yeux un caractère sacré et avait part à sa perfection, jusqu'aux domestiques, aux objets. Comme on disait devant moi qu'une de mes tantes avait une vilaine robe, je fus stupéfait qu'une sœur de ma mère pût avoir une vilaine robe. Il arrivait parfois que cette mère adorée fit un séjour à la campagne pendant lequel nous étions pensionnaires. Terribles semaines! ce dortoir, cette flamme du gaz, l'ombre du surveillant sur le mur, les dernières adjurations avant le sommeil: « Jésus-Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie... » Au vrai, c'était là ma dernière agonie que la vie devait renouveler si souvent, lorsque le cœur se sent loin de ce qui lui est nécessaire et qu'il n'espère plus de le rejoindre jamais.

Cette tristesse de mon enfance, je me rends compte qu'elle ne reposait pas sur une illusion, mais qu'elle correspondait à un sentiment profond de ma faiblesse. Je ne pouvais prévoir alors que j'aurais quelques dons pour écrire et que ce radeau, plus tard, me recueillerait. Et il est certain que sans cette chance inespérée, je n'eusse été capable de rien faire. Tout ce qu'accomplissent les autres: jeux, sports, me semblait dépasser infiniment mes forces. Comment vivre dans cette cohue? Les disputes violentes de la récréation préfiguraient pour moi une vie où je me voyais déjà bousculé, piétiné, vaincu.

Grand-Lebrun Le réveil. Le parcours. Le feu Le collégien

L'enfant que je fus, je continuerai de le poursuivre dans les corridors dallés blanc et noir de Grand-Lebrun, ce collègue englouti au fond de mon passé, monde minuscule où pendant des années j'ai vécu d'avance ma vie d'homme, où j'ai joué avec les modèles réduits de mes passions futures. Le ciel fumeux, les platanes du jardin, la récréation de 4 heures, l'odeur de l'étude du soir... Étrange univers qui avait ses lois, ses superstitions, ses triomphes et ses désastres. L'amour de Dieu et celui des créatures y déchiraient des cœurs. La liturgie catholique imposait au temps son rythme accordé sur celui des saisons et conférait à certains jours une atmosphère solennelle de deuil, d'espérance ou de joie.

Grand-Lebrun que je porte dans mon cœur ne me porte pas dans le sien. Jean Girardoux a présidé la distribution des prix du lycée dont il est la gloire; les frères Tharaud ont connu le même honneur à Périgueux. Il faut que j'en fasse mon deuil: je ne serai jamais à pareille fête. Mais Grand-Lebrun, qu'il le veuille ou non, demeure mon bien propre et nul ne me l'aliénera. Je peux lui répéter la plus profonde parole qu'un ahant ait jamais prononcée: « Cela ne te regarde pas si je t'aime. » Grand-Lebrun, comme tout ce qui est aimé, ne peut rien comprendre au sentiment qu'il inspire. Je ferme les yeux, je ressuscite un jour pris au hasard entre tous les jours révolus du temps où Grand-Lebrun contenait ma vie.

Il faisait encore nuit, dans ces sombres hivers, lorsque le domestique Louis Larpe venait, vers 5 h. 1/2, frapper à ma porte. Il était alors naturel qu'un valet de chambre fût debout à 5 heures. A la lueur d'une lampe Pigeon, je me levais, grelottant; il n'y avait jamais de feu dans nos chambres, non par économie, ni même par austérité, mais d'après ce raisonnement « que notre toilette serait achevée avant que l'atmosphère ait été dégourdie... » Personne alors ne se serait avisé chez nous qu'il pût régner dans toutes les pièces une température égale. Sauf dans la salle-à-manger où brûlait nuit et jour une salamandre, le feu n'était entretenu que dans la chambre de ma mère et dans le salon de famille. Le soir, nous nous serions autour du foyer avec les gestes, les attitudes de la tribu primitive; et sans doute un reflet en demeure au fond de nos yeux, qu'on chercherait en vain dans le regard des enfants d'aujourd'hui qui n'ont jamais pu que coller leurs petits derrières à des radiateurs. Accroupi devant la flamme, quand j'étais fatigué de lire, je ne me lassais pas d'imaginer des villes incendiées, les portes embrasées de l'enfer, les tortures pleines d'espérance du purgatoire dont, à coup de pincettes, je faisais jaillir les âmes délivrées qui étaient les étincelles. Ma mère aimait tellement le feu qu'elle en avait des brûlures aux jambes; elle disait qu'elle mangeait le feu.

Mais dans ces aubes noires, lorsque le domestique Louis Larpe venait me réveiller, qu'elle me semblait loin cette heure bénie du feu reconquis! L'immense journée s'étendait devant moi pleine d'embûches et de chausse-trapes, et déjà commençait ce martyre des pieds gonflés d'engelures dans les souliers trempés de pluie. La toilette était rapide, il eût fallu être héroïque pour se laver. Après le chocolat bu en hâte, nous demeurions en faction devant la porte pour guetter le « parcours »: ainsi appelait-on l'omnibus du collège qui ramassait à travers la ville d'autres petits garçons aussi endormis et aussi mal débarbouillés que nous-mêmes.

En ce temps-là, nous habitions deux étages du vieil hôtel solennel qui fait le coin des rues Margaux et de Cheverus, tout près de la jésuitière (que Combes était au moment de vider de ses pieux habitants et dont la chapelle, dite chapelle Margaux, était fort achalandée). A l'appel d'une cloche discrète, la rue vide soudain s'emplit d'ombres qui se hâtaient vers la première messe. Ces « petites vieilles », moins tragiques mais aussi touchantes que celles de Baudelaire, avaient dû prendre à peine le temps de relever leurs quatre cheveux et de passer un jupon. Chaussées de feutres, elles rasaient les murs avec des faces confites. Nous avions donné des surnoms à ces saintes femmes et nous nous amusions à les dénombrer jusqu'à ce que le parcours se fût annoncé de loin par le fracas des roues. Les jours où nous étions en retard, il ralentissait un peu et le cocher faisait claquer son fouet. Mais il était rare qu'il ne nous trouvât pas aux aguets. J'aimais l'odeur de cuir de la vieille guimbarde qui suivait un itinéraire compliqué. J'en avais pour plus d'une demi-heure à somnoler dans ma pèlerine dont je rabattais le capuchon sur la tête comme un petit capucin. Mes yeux s'attachaient à la croupe des perchons que la lanterne éclairait. Le sale petit jour se levait sur la banlieue. De pauvres soucis d'écolier obsédaient ma pensée. Jamais je ne me suis senti si faible, si démuni, si perdu. Plus tard, pour retrouver le goût de ces premières heures de mes anciens jours, il m'a suffi de me redire le vers de Rimbaud:

Mais vrai, j'ai trop pleuré, les aubes sont navrantes...

Aubes navrantes, sombre ville, soif d'évasion. C'est alors qu'un cœur d'enfant, un cœur gelé, s'accoutume à la recherche de Dieu. Quand il pleuvait, les vitres de la voiture, surtout celle du fond contre laquelle j'appuyais ma tête, m'apparaissaient comme des figures pleines de larmes. Les arbres de Grand-Lebrun se détachaient sur le ciel. L'énorme bâtisse illuminée ressemblait à un paquebot.

Nous entrions dans l'étude que chauffaient les premiers radiateurs à eau chaude; nous entrions dans l'odeur des pensionnaires et dans celle du surveillant, odeur aigre, indéfinissable, qui ne me déplaisait pas. Une demi-heure consacrée aux leçons, puis une brève récréation, et enfin deux heures de classe; encore un quart d'heure pour jouer, et de nouveau l'étude jusqu'à midi. A 1 h. 1/2 le travail reprenait jusqu'à 6 h. 1/2, avec une interruption d'une demi-heure pour le goûter. Six heures et demie! Instant qui, aujourd'hui encore, après un quart de siècle, a gardé pour moi un goût délicieux de délivrance. A vrai dire, je commençais de n'être plus malheureux pendant la longue étude du soir. Le retour à la maison était proche. Rien ne me menaçait plus. Ce long temps que j'aurais pu consacrer à mes devoirs, c'était pour écrire mon journal, ou des poèmes, que j'en usais. Très tôt m'a tenu le besoin d'écrire, de me délivrer par l'écriture. Que ne donnerais-je pas pour retrouver les cahiers intimes de ma première adolescence que j'eus la sottise de brûler! A travers les vitres, mon regard cherchait le ciel. Sous prétexte d'aller aux cabinets, parfois j'obtenais de sortir. J'avançais à petits pas dans la cour déserte, je respirais la nuit qui sentait les feuilles pourries, la brume; mais je ne sais quel relent de ville composait cette odeur particulière à la banlieue. A ce moment de ma vie, « le silence éternel des espaces infinis », s'il ne m'effrayait pas, fut du moins une réalité pour moi, et je le concevais sans effort. C'est que le ciel nocturne m'était aussi une évasion; je ne négligeais aucune issue par où mon regard et ma pensée se pussent délivrer. Sans doute vivais-je alors sans le savoir dans un perpétuel état de transe poétique, il n'était rien dans ma pauvre vie que je ne voulusse transfigurer. Ce fut le temps où les poètes commencèrent de m'entourer et de me servir, comme les anges servaient au désert le Fils de l'homme. J'interposais entre le réel et moi tout le lyrisme du dernier siècle. Lamartine, Musset et Vigny entrèrent les premiers dans ma vie, et parmi les modernes j'atteignis à trouver des beautés sublimes jusque dans

Sully-Prudhomme et dans Samain! Verlaine, Rimbaud, Baudelaire et Jammes ne survinrent qu'après ma sortie de collège.

Ce qui est remarquable chez un enfant de cette espèce, c'est son impuissance à se juger, à se faire de lui-même une idée raisonnable. Je me souviens d'étranges séances devant l'armoire à glace, où je me pinçais les joues, en répétant : Moi! moi! moi! J'allais d'un extrême à l'autre, tantôt me jugeant comme un avorton, l'être le plus ridicule et le plus chétif, d'avance vaincu; et tantôt me persuadant de ma supériorité intellectuelle, et je me scandalisais de ce que mes maîtres ne semblaient pas distinguer en moi un vase d'élection.

Mes maîtres

Mes maîtres... Il en existait de plusieurs espèces : d'abord, au plus bas de l'échelle, selon la hiérarchie, que j'avais admise, ceux du dehors, les laïques auxquels les Marianites avaient recours. Je me souviens de l'un d'eux, jeune marié, et qui arrivait toujours en retard. Essoufflé, il expédiait l'admirable prière : *Veni sancte Spiritus* que le règlement l'obligeait de réciter avant la classe. Il nous expliquait nos versions grecques à l'aide d'une traduction juxta-linéaire. Mon voisin L... dessinait sur ses cahiers le plan de la chambre à coucher du jeune professeur; je vois encore le rectangle où figurait cette indication : *lit nuptial*.

Au-dessus des laïques, venaient les religieux, les frères vêtus de redingote, coiffés d'étonnants chapeaux de soie, et, dans le collège, chaussés de feutres qui tenaient chaud et leur permettaient de marcher à pas de loup et de nous surprendre. Quelques-uns furent d'excellents professeurs; l'un d'eux, après la dispersion de la congrégation, est devenu sans effort agrégé de l'Université. Mais la plupart étaient proposés à la surveillance de l'étude et de la récréation, métier mieux fait pour aigir un caractère que pour aiguïser une intelligence. Ce rôle est tenu, dans les lycées de l'Etat, par des étudiants pauvres, acharnés à la préparation d'une licence; nos surveillants, eux, n'avaient rien à faire pendant ces longues études du soir, lorsqu'ils ne récitaient pas leur chapelet, qu'à nous épier et à dépicter nos manœuvres. Ils avaient disposé devant les lampes des écrans qui rejetaient sur nous toute la lumière. Ils excellaient à faire jouer, dans les verres de leurs binocles, des reflets grâce auxquels il nous était impossible de surveiller la direction de leur regard; et lorsque nous croyions M. V... occupé à lire *Chapuzot est de la classe* (son livre favori) soudain retentissait sa voix terrible : « Mauiaac, apportez-moi le billet que Lacaze vient de vous jeter! » L'usage du tabac à priser leur faisait à quelques-uns un nez énorme, mou et noir. Leur justice était redoutable parce qu'elle était mystérieuse : des peccadilles entraînaient des privations de sorties et des fautes plus graves n'amenait pas les catastrophes attendues.

Ils aimaient le fromage, et l'un d'eux mêlait, disait-on, du vin à son café. Et presque tous étaient, au demeurant, de bons et braves religieux qui avaient fort à faire pour tenir tête à notre meute sans pitié.

Tout en haut de la hiérarchie, je plaçais les religieux prêtres; et il est vrai qu'ils m'ont laissé le souvenir de saintes gens et plusieurs, de remarquables esprits. Qu'est devenu le bon abbé Bourgeois qui me prépara à ma première communion? Les enfants de la première communion adoraient toujours leur abbé; et je scandalisais mes frères en leur soutenant que l'abbé Bourgeois était à mille coudées au-dessus de l'abbé Gallé qui les avait dirigés. L'un et l'autre excellaient en ce saint jour à faire sangloter les premiers communians et leur famille par des adjurations pathétiques.

Le directeur de Grand-Lebrun était un prêtre excellent mais moqueur, et fort incapable de dissimuler aux grands bourgeois à qui il avait affaire, qu'il était sensible à leur ridicule. L'un et l'autre excellaient en ce saint jour à faire sangloter les premiers communians et leur famille par des adjurations pathétiques.

Le directeur de Grand-Lebrun était un prêtre excellent mais moqueur, et fort incapable de dissimuler aux grands bourgeois à qui il avait affaire, qu'il était sensible à leur ridicule. L'un et l'autre excellaient en ce saint jour à faire sangloter les premiers communians et leur famille par des adjurations pathétiques.

Mais c'était l'abbé Péquignot, professeur de rhétorique, qui faisait la fortune de Grand-Lebrun par les succès qu'il remportait aux examens. Son prestige sur nous était immense. Le pire chahuteur n'aurait osé devant lui lever le nez. Ses cours nous paraissaient sublimes. J'ignore ce que j'en penserais aujourd'hui; mais le certain est que l'abbé Péquignot a éveillé mon intelligence, qu'il a donné à plusieurs d'entre nous le goût des idées, que les auteurs du programme m'apparurent, grâce à lui, des êtres vivants dont

la rencontre ne laissait pas d'être importante. Je lui dois d'avoir, à seize ans, goûté Montaigne, entrevu ce qu'est l'apport de Descartes, et surtout chéri Pascal. L'exemplaire du *Pascal* de Brunshvicq, qui ne me quitte pas, est le même dont je me servais en rhétorique.

Nous avions le manuel de littérature d'un certain abbé Blançail, imposé par l'établissement; mais il suffisait que nous en récitions une ligne pour que notre maître nous fit rasseoir avec un zéro. Je n'oublierai jamais son air de mépris, le jour qu'interrogé sur Montaigne, je débitai ce titre d'un paragraphe de Blançail : « *Scepticisme en théorie, épicurisme en pratique* » — Zéro! Asseyez-vous? — Mais, monsieur l'Abbé, c'est dans le livre... — Justement, vous avez un zéro!

Cet homme étonnant se montrait tel dès la première classe de l'année qu'il employait à boucher des trous, à remplir des cases, comme il disait. Il nous demandait par exemple : « Que placez-vous au XII^e siècle ? » Notre ignorance avait l'air de le consterner, mais il avait vite fait de rétablir, dans nos esprits, les synchronismes essentiels.

Bordeaux

Du temps que la ville retenait dans son sein mon adolescence captive, il me semblait que j'étais à ses yeux un monstre entre tous ses fils et qu'elle ne me reconnaissait pas pour sien; je croyais n'être si seul que parce que je ne ressemblais pas aux autres. Mais, depuis que je me suis éloigné d'elle, je me sens Bordelais entre les Bordelais. Peut-être se passe-t-il, entre elle et moi, ce phénomène des ressemblances tardives, ainsi dénoncé dans les familles : « C'est étonnant comme il finit par ressembler à sa pauvre mère. »

Un homme de lettres est tel qu'un terrain où des fouilles sont entreprises. Impossible pour lui de donner le change grâce à ce vernis du monde que tout Parisien d'origine ou d'adoption a vite fait d'acquiescer; lui, il est toujours, à la lettre, bouleversé et à ciel ouvert. Il est condamné à découvrir, aux yeux de tous, ses substructions, à déterrer ses plus secrètes assises. Peut-être est-ce pour cela que le présent ne peut « prendre » sur ce sol exploité, ni devenir, à son tour, du passé exploitable. Affreuse stérilité d'une vie d'homme de lettres qui n'est qu'homme de lettres! Proust, enfermé dans sa chambre aux rideaux tirés, fut le seul logique, et n'essaya point de donner le change. Il savait qu'aucune autre campagne n'existait plus pour lui que celle de Combray, qu'aucune aubépine jamais ne lui donnerait de fleurs roses que la haie de Tansonville. En vain, plus tard, voulut-il, derrière les vitres relevées d'une automobile, revoir des vergers en fleurs; il était condamné à n'en connaître jamais d'autres que ceux qu'il avait aimés, adolescent, du côté de Méséglise. Ainsi en est-il pour tout homme de lettres, même si la maladie ne le tient pas prisonnier. Son état d'écrivain est une maladie sans remède et qui l'oblige à sacrifier la vie au souvenir, ou plutôt qui exige qu'il crée une nouvelle vie avec ce qui est révolu; qu'il n'utilise que cette matière toujours en fusion du passé en lui, cette source toujours bouillonnante, et à quoi il n'est pas certain que le présent puisse rien ajouter pour les œuvres futures; ou, en tout cas, s'il y ajoute, c'est en se confondant avec le passé, en se soumettant à lui. Bordeaux (et je désigne sous ce nom toute la matière de mon œuvre) finit toujours par absorber ce que me fournit la réalité quotidienne; toute œuvre due à une suggestion du présent avorte, si elle n'éveille une correspondance dans mon Bordeaux intérieur. Les inspirations journalières ne valent qu'en se transposant sans effort dans mes jours révolus. Les sensations les plus actuelles : couples de tango, bruits de jazz, etc., sans doute peuvent servir, mais comme le cadre qui, à la fois, éloigne le paysage, le détache du reste, en rend le détail plus précis. Mieux qu'à travers le parapet du pont de fer sur la Garonne, quand le train s'arrête au petit jour, c'est ainsi que Bordeaux souvent a surgi devant mes yeux, au plus épais d'un bar enfumé; des regards familiers à mon enfance, et aujourd'hui éteints, se sont posés sur moi lorsque j'étais à table avec des gens du monde et parmi de fameuses vedettes.

* * *

N'espère pas que je me laisse oublier, me souffle Bordeaux. Plus tu vivras d'une vie différente de celle que je te dispensais,

plus je prendrai en toi de relief, et n'espère pas que tel être qui t'occupe aujourd'hui pénètre jamais dans tes livres sans passer par moi : il faut d'abord que je l'attire, l'absorbe, et qu'il reprenne vie enfin dans mon atmosphère, la seule où s'élabore ta création misérable.

Ces réflexions ne valent-elles que pour moi-même? Je songe à Maurice de Guérin, qui, dès sa quatorzième année, s'éloigne de Cayla où il ne revient que l'espace de quelques vacances et puis pour mourir; et, tout de même, il a vécu sa courte vie dans un Cayla intérieur que le val d'Arguenon, la Chesnaie enrichissent de forêts et de plages marines. Si nous redoutons parfois quelque arbitraire, quelque artifice, dans l'attitude lorraine de Barrès, c'est l'évidence que la Lorraine le possède, qu'il ne s'en évade pas; à sa brume natale, il ne sut échapper en Espagne ni sur l'Acropole. Barrès n'a peint profondément que des déracinés ou des enracinés lorrains : Sturel, Renaudin, etc., d'une part, et les frères Baillard d'autre part. Du reste des hommes, il n'a su fixer que l'apparence hideuse, les grimaces (d'ailleurs avec génie). Il n'a jamais détourné son visage du visage sans éclat de sa terre natale.

* * *

Aimer sa prison, préférer sa prison, ou pour mieux dire, se préférer aux autres, comment s'en tenir là toujours? Impossible que cette complaisance pour sa terre et pour soi ne cède souvent à de furieuses nostalgies. J'ai renié Bordeaux plus de septante fois sept fois; j'ai aimé une phrase de Toulet où il dénonce cette ville de vins et de morues enlisée dans la boue d'un port sans navires; je me suis gaussé de ses habitants; j'ai fui l'affreux ennui de ses vignobles; les blessures ostentatoires de ses pins m'exaspèrent, et leurs ridicules petits pots individuels! J'ai toujours opposé à Bordeaux, pour la porter aux nues, la Provence... et pourtant, je l'aime; c'est-à-dire, je m'aime. Il est cela dont je ne serai jamais séparé : c'est moi, aujourd'hui, qui possède Bordeaux, et qui ne puis l'arracher de ma mémoire; mais un jour, ce sera lui qui, dans sa profondeur, me possédera. Quand je ne peux le souffrir, c'est que je ne peux non plus me souffrir et que je le hais de m'avoir fait créature si misérable.

D'autant que le sang de Montaigne ne laisse pas à ses fils le pouvoir de se créer des illusions consolantes : peu de villes où l'on prenne moins qu'à Bordeaux les vessies pour des lanternes, où l'on s'en laisse moins conter : en dépit de leur vanité fameuse, les Bordelais ne se trompent guère plus sur les autres ni sur eux-mêmes que sur ce vin dont ils deviennent, après un seul reniflement et deux ou trois clappements, l'âge, la provenance et le mérite exacts.

Aussi, chaque retour dans ma province, dans ma famille, est-il l'occasion d'une mise au point. J'aime à Bordeaux, reviser les valeurs qui, à Paris, sont surcotées, et, entre toutes ces valeurs, moi-même. Il est étrange que ce Bordeaux brillant, de mœurs faciles, m'ait toujours incliné à l'examen de conscience. C'est qu'il ne me fournit point que de repères pour mesurer mon vieillissement; la courbe de ma vie intérieure s'y est aussi inscrite à mon insu et m'accable. Si je ne voyais pas, soudain, mon visage dans la glace de cette devanture, je pourrais ne pas me souvenir des années qui l'ont flétri; peut-être même vais-je aujourd'hui dans ces rues d'un pas plus alerte qu'aux jours de mon adolescence; mais le cœur, lui, a une conscience impitoyable de son changement; il n'a pas besoin de se voir pour se sentir alourdi : voici le porche de Saint-Seurin qu'à quinze ans je franchissais, en proie à tous ces scrupules... Depuis lors, que d'actes accomplis m'ont à jamais défigurés! Pourtant, nulle différence essentielle entre ce que je fus et ce que je suis; aucune autre que celle qu'on voit entre un champ nu et chargé de semence, et ce même champ après que les blés sont en herbe. Tout ce qui s'est épanoui dans l'homme, l'enfant bordelais le portait à son insu; c'est à Bordeaux que s'éclaire pour lui cette parole terrifiante de notre Jacques Rivière : « Je suis sûr que si chacun regardait les événements de sa vie comme moi, du point de vue de ce qui lui était nécessaire, il y verrait une conduite, une préméditation de chaque instant qui lui révélerait la main de Dieu avec une clarté éclatante. Mais on ne voit rien, parce qu'on regarde toujours du côté du bonheur. Saisissant de voir combien la vie de chacun est étroitement concertée, comme elle est jouée, et dans un mouvement de plus en plus rapide, de plus en plus serré, à mesure qu'elle s'approche de la fin. Dans l'enfance, il y a du lâché, du gratuit, de l'aven-

ture. Mais, à mesure qu'on vieillit, tous les coups portent; plus rien n'arrive qui ne précipite l'âme dans sa destinée, qui ne l'emballe, qui ne l'expédie dans son sens. »

* * *

Oui, à Bordeaux, tandis que, désespérément, je regardais du côté du bonheur, quelqu'un préméditait ma vie. Si j'avais su, alors, regarder en moi, j'eusse pu déchiffrer mon destin futur avec plus de sûreté que dans les plis de mes mains. Les vertus et les vices de l'adolescent ressemblent à ces créatures au commencement du monde, lorsque Dieu ne leur avait pas donné encore de nom. Tous les éléments étaient là, qui, confondus, ne pouvaient produire un autre être que celui que tu es aujourd'hui.

* * *

Chaque destinée humaine comporte une révélation où, comme dans la Révélation chrétienne, les prophéties ne prennent de sens que lorsque les événements les ont éclairées. Bordeaux te rappelle cette raison de ta vie où tu étais entouré de signes que tu ne sus pas interpréter. Alors, la ville maternelle touchait doucement toutes les places douloureuses de ton cœur et de ta chair pour que tu fusses averti et que tu te prémunisses contre le destin; elle t'a exercé à la solitude, à la prière, à plusieurs sortes de renoncements. En prévision des jours futurs, elle t'empressait de visages grotesques ou charmants; de paysages, d'impressions, d'émotions, enfin de tout ce qu'il faut pour écrire.

Tu ne l'as payée que d'offenses, mais elle te pardonne; peut-être même te réserve-t-elle, comme à certains de ses fils d'une gloire médiocre. Maxime Lalanne ou Léon Valade, un buste à quelque tournant d'allée du Jardin Public. Un de tes jeunes amis parisiens, devenu grisonnant, et illustre, viendra, entré deux trains, pour l'inauguration et lira un discours sous un parapluie que l'on verra bouger trois secondes sur l'écran de Pathé-Journal. Puis, la petite troupe dispersée, il ne restera plus que les moineaux qui couvriront ton effigie de larmes blanches, et les enfants, pour qui tu ne seras rien que « le but » dans leurs parties de cache-cache.

FRANÇOIS MAURICAC.

Le judaïsme avant Jésus-Christ⁽¹⁾

Ce nouvel ouvrage n'ajoutera rien à la gloire du R. P. Lagrange, mais tous ceux qui auront la patience de le lire jusqu'au bout, car il forme un volume massif, lui devront l'enrichissement de leurs connaissances historiques.

Il s'agit d'une période unique dans l'histoire religieuse du monde. L'effervescence des idées présageait qu'une grande chose allait naître. L'Orient et l'Occident mêlaient les prophètes et les doctrines; l'esprit grec, croyant conquérir les barbares orientaux, s'en laissait imposer par leurs mœurs et le mirage de leurs civilisations millénaires. A tout moment, des cultes nouveaux se levaient à l'horizon et de vieilles religions se reprenaient à vivre. Toutes les propagandes se croisaient : il n'y manquait que l'art moderne de la réclame lumineuse; et encore ne suis-je pas bien sûr qu'on ne l'ait pas utilisé dans les sanctuaires de Mithra ou des Pythagoriciens.

A cette heure, un duel s'engagea, sur le sol de la Palestine, entre le vieux culte juif et la religion des Séleucides. La religion n'était peut-être qu'un prétexte. Ce qu'Antiochus Epiphane

(1) M.-J. LAGRANGE, *Le Judaïsme avant Jésus-Christ*. Paris, 1931.

voulait, c'était unifier ses domaines sous le signe de la civilisation hellénistique. Zeus remplacerait sans peine le Dieu isolé et maussade de Jérusalem; les Juifs se mettraient à la mode et feraient « du sport » comme les autres citoyens du royaume : ainsi serait-on plus sûr d'eux. Un peuple qui danse et s'amuse ne trouble point le bonheur des rois.

Qui gagnerait la lutte? A ce début du second siècle avant notre ère, tous les clairvoyants auraient misé sur la Syrie, et ce fut le Dieu de Judée qui l'emporta.

* * *

Le R. P. Lagrange est un guide savant qui vous conduira dans les dédales de la politique des Séleucides. Il vous montrera, au ciel, l'étoile des Machabées, cette étoile tombée ensuite dans la boue avec les indignes épigones de Judas et de ses frères. Dans ce monde décadent, les Romains font presque figure de sauveurs; Hérode lui-même, auquel le R. P. Lagrange refuse le titre de Grand, aurait ses beaux côtés. D'ailleurs, le soubresaut qui dressa toute la Judée contre Antiochus Epiphane, aux jours glorieux de Judas Machabée, jamais ne s'oublierait. Ni les derniers Asmonéens, ni Pompée, ni les Hérodes, ni plus tard les Procurateurs ne pourraient rien contre le nationalisme triomphant, qui fut surtout une réaction contre l'hellénisme et, du point de vue religieux, une affirmation sans équivoque de l'absolue souveraineté de Dieu. Jérusalem était le seul lieu du monde qui refusait l'hospitalité aux dieux étrangers, même débarqués d'Italie, et le soleil de Judée était le seul qui ne vit pas briller les enseignes déployées devant les troupes romaines. Les Procurateurs réalisèrent enfin l'idéal vers lequel on tendait depuis longtemps : la Cour et ses plaisirs, qui ne pouvaient qu'être les plaisirs de la civilisation hellénistique, son art, ses statues, son théâtre, ses jeux de toutes façons émigrèrent de Jérusalem. « La vie à Jérusalem était pour un magistrat romain une contrainte perpétuelle. Il avait le pouvoir, il se sentait méprisé. Aussi avait-il fixé sa résidence à Césarée, ville nouvelle, en majorité païenne quoique faisant partie de la Judée. Là il pouvait offrir les jeux qui étaient la principale joie des Romains : combats de gladiateurs, chasses à l'épieu contre les bêtes féroces, spectacles des humains déchirés par les dents des bêtes, sans parler des lutttes du pancrace et des courses de chars dans l'hippodrome. Jérusalem n'étant plus la ville de la Cour avait repris sa solennité grave de capitale de la religion du Dieu Très-Haut. Les documents sont muets, mais on doit imaginer que les créations d'Hérode tombèrent en désuétude. Le tyran avait pour principal public les étrangers qu'il attirait à sa Cour. Ils se firent de plus en plus rares, et les vrais Juifs, heureux de leur isolement, en profitèrent pour supprimer ces spectacles qu'ils avaient toujours eu en horreur, jugeant avec raison « qu'il était d'une impiété » manifeste de jeter des hommes aux bêtes pour le plaisir que d'autres trouvaient à ce spectacle, impie également d'abandonner » les mœurs nationales pour en adopter d'étrangères (1) ».

Encore faudrait-il ajouter que la plèbe juive ne demandait pas mieux que d'être séduite; les Pharisiens, sous le règne d'Hérode, crurent à certains moments que toute leur clientèle allait leur échapper.

Mais l'intérêt de ces luttes politiques pâlit devant le conflit des idées. La religion de l'avhé conservait son aspect extérieur; les sacrifices, le culte, les fêtes se célébraient sans doute dans la splendeur. Qui nous dit que l'esprit grec n'avait pas cependant conquis l'âme du judaïsme? Ainsi les eaux d'un fleuve coulent sous l'écorce de glace qui paraît les immobiliser.

* * *

(1) JOSÉPHE, *Ant.*, XV, VIII, 1.

Le plus gros effort des historiens des origines chrétiennes tend à fournir une réponse à cette question. Celle du R. P. Lagrange est nette : l'hellénisme n'a jamais pu entamer la foi monothéiste, ni la foi tout court, de l'élite religieuse de la population juive.

Il y aurait eu en Palestine deux pôles d'hellénisation. D'un côté les Sadducéens, la Cour asmonéenne et les grands prêtres avec les familles sacerdotales influentes. Les mœurs grecques enregistrent dans ce milieu des succès faciles; elles se confondaient pour ainsi dire avec les joies de la vie et les bienfaits de la civilisation.

D'un autre côté, les Esséniens auraient été touchés par l'influence grecque, qui leur aurait apporté la fleur de son ascèse dans l'organisation néopythagoricienne. Nous l'avons montré ici-même, nous ne pouvons suivre le R. P. Lagrange dans les hypothèses qu'il accumule à l'endroit des Esséniens, les pourvoyant d'une littérature dans le fatras des apocryphes du mouvement apocalyptique, et leur assurant une descendance dans la secte mandéenne. Nous reviendrons dans un instant sur ces points.

Enfin, « entre ces deux extrêmes les Pharisiens étaient, et ils sont demeurés, les représentants les plus résolus et les plus conscients de la lutte contre l'hellénisme. Résolus à ne pas le laisser pénétrer dans l'enceinte sacrée de la loi, ils entouraient sa lettre d'une haie infranchissable de gloses et de traditions. Leur fidélité à la foi religieuse en un seul Dieu, le Dieu d'Israël, ne se pouvait conserver intacte, à leur jugement, si l'on s'inspirait de l'hellénisme, fût-ce dans le dessein de se servir de sa culture de l'esprit comme d'une arme pour la défense des intérêts religieux ».

Le christianisme restera d'abord dans cette grande tradition de la défiance et de l'opposition vis-à-vis de l'hellénisme, évitant seulement la casuistique, les minuties dans les observances et le littéralisme religieux dans lequel le pharisaïsme s'est enlisé. Par dessus les Pharisiens, le Christ se rattachait à la tradition des Prophètes que le pharisaïsme n'avait su conserver qu'en partie. De part et d'autre cependant, c'était la même indépendance en face de l'esprit hellénistique.

La thèse du R. P. Lagrange a l'avantage d'être absolue; et d'ailleurs, l'érudition du savant Dominicain lui permet de parler avec autorité en cette matière qui lui est plus familière qu'à personne.

Au premier abord cependant, on ne voit pas pourquoi le Révérend Père tient tellement à ses théories sur les Esséniens et les Mandéens. Au lieu de fortifier sa thèse principale, ne l'affaibliraient-elle point? Si l'hellénisme a pu en imposer aux couvents esséniens, qui étaient la stricte observance du judaïsme, comment les Pharisiens, moins zélés en somme, ont-ils pu se soustraire à toute influence de l'esprit grec? Et si les Mandéens sont issus des Esséniens, ne serait-ce pas qu'il existait, aux frontières du judaïsme que nous appelons orthodoxe, une pullulation de petites sectes dont les historiens ecclésiastiques nous ont d'ailleurs gardé le souvenir et des noms? Qui nous expliquera dans quelle mesure ces conventicules auraient été sous la mouvance de l'hellénisme?

Ce sont là questions à peu près insolubles, et qui ne passionneront jamais l'opinion. Pendant qu'elles sommeilleront dans des articles aux tendances outrées, la reconnaissance catholique tressera au R. P. Lagrange une couronne impérissable.

I. CERFAUX.

Professeur à l'Université de Louvain.

Les Papiers de Stresemann

L'achèvement
de Locarno*Journal de Stresemann (29 octobre 1925).*

Notre note, par laquelle nous avons déclaré que nous poursuivons la politique de Locarno, a été très froidement accueillie à Londres. Il semble que la démission des Deutsch-nationale ait beaucoup compromis nos chances d'obtenir les avantages que nous demandons à la suite de Locarno. Mais d'autre part grandit l'antipathie à l'égard des Deutsch-nationale.

J'ai eu des entretiens avec von Alvensleben et Arnim-Muskau sur la création d'un parti conservateur libre.

Georges Bernhard, d'après ce que me dit le professeur Stein, parle avec enthousiasme de mes qualités d'homme d'Etat à la Société du mercredi. C'est l'habituelle exubérance des juifs. Quand on suit la même ligne politique qu'eux, on est un grand homme; si, sans rien perdre de ses qualités, on en suit une autre, leur sympathie se transforme aussitôt en haine.

Berlin, 29 octobre.

Visite de l'ambassadeur d'Italie qui m'a parlé d'abord de Locarno, puis de notre situation politique intérieure. A son avis l'attitude des Deutsch-nationale s'explique par le fait qu'ils ne se sentent à leur aise que comme parti d'opposition et qu'ils craignent de perdre leurs partisans. Il espère que tout de même le traité sera approuvé. Il m'a dit que Mussolini, au début, avait été contre le traité, comme créant deux espèces de frontières, les unes de premier, les autres de second ordre. Il fit ressortir ensuite l'importance de la garantie italienne, qui présente pour nous plus d'avantages réels et immédiats que la garantie anglaise, parce que l'Angleterre ne pourrait guère venir tout de suite à notre aide.

A DRESDE

Discours aux représentants de la presse saxonne (31 octobre).

Pour juger de la politique de Locarno, il faut garder présente à l'esprit notre note du 20 juillet, qui a été approuvée à l'unanimité par le Reichstag. Nous y disions que nous ne cherchons pas à obtenir une modification des traités existants; nous ajoutions pourtant d'autre part que ces traités ne peuvent pas constituer un statut juridique intangible. En d'autres termes nous déclarions que nous n'exprimons aucune renonciation morale et de cette déclaration la note ultérieure de Briand tient déjà compte.

Il est très important de remarquer que la seule chose sur laquelle insiste le préambule du traité de Locarno, c'est la nécessité d'établir la paix (1). La première rédaction de ce préambule contenait l'expression « maintien du *statu quo* ». Nous avons obtenu des Alliés que cette expression fût remplacée par le mot de « paix ». L'Allemagne et la Belgique, dit ce traité, et de même l'Allemagne et la France « s'engagent réciproquement à ne se livrer, de part et d'autre, à aucune attaque ou invasion, et à ne recourir, de part et d'autre, en aucun cas à la guerre ». Ainsi le traité n'exprime pas la reconnaissance de toutes frontières, mais seulement la renonciation à la violence. Les articles subséquents du traité ne se réfèrent jamais à l'article 1^{er}, mais à l'article 2, qui parle de renonciation à une attaque ou invasion (2). A la commission parlementaire des Affaires étrangères, il a été parfaitement établi par tous, de Westarp à Breitscheid, que la seule chose exprimée

par le traité, c'est la renonciation à une attaque, et qu'il n'est pas fait abandon de droits moraux quelconques. L'orateur socialiste, en particulier, a bien mis ce point en lumière. De mon côté, j'ai déclaré que le traité laissait intact le droit des populations à décider elles-mêmes de leur sort, ainsi que la possibilité d'arrangements amiables. Nous avons fait publier cette déclaration par le Bureau Wolff; huit jours se sont écoulés depuis, et aucune des puissances intéressées n'a élevé de protestation. Il est en effet bien clair que si des puissances s'engagent par traité à ne pas se faire la guerre, elles ne se privent naturellement pas du droit de s'entendre à l'amiable sur n'importe quelle question.

Une seconde question est celle des traités d'arbitrage. Dans la seconde partie de notre note du 20 juillet nous opposons notre système de traités d'arbitrage au projet français. Nous tenions à notre système, établi par M. Gaus, un très éminent juriste, parce que à l'Est nous ne voulions d'aucun traité qui pût impliquer, fut-ce indirectement, que nous reconnaissons les frontières actuelles. C'est notre rédaction qui a prévalu, pour tous les traités d'arbitrage.

Une troisième question est celle de la garantie de la France appliquée aux traités d'arbitrage avec la Pologne et la Tchécoslovaquie. C'est ici que nous avons eu à livrer les plus rudes combats. Les Français disaient qu'il était en somme peu honorable pour eux de conclure à leur profit un traité de garantie et d'abandonner leurs alliés à l'Est. Maintenant les traités d'arbitrage qui ont été paraphés admettent le droit de la France de venir en aide à la Pologne et à la Tchécoslovaquie, mais dans la mesure seulement où le Covenant l'admet, c'est-à-dire dans le cas où la Société des Nations permet qu'une puissance vienne au secours d'une autre. Les accords que la France a maintenant conclus avec la Pologne et la Tchécoslovaquie (1) sont de ceux que n'importe quand un État peut conclure avec un autre; ils ne sont plus des alliances de même portée qu'auparavant.

J'arrive à la question de notre attitude vis-à-vis de la S. D. N., étudiée dans la troisième partie de notre note du 20 juillet. Nous réclamons de la S. D. N. les droits de recevoir des mandats coloniaux. La partie adverse a reconnu ce droit; on ne nous dit plus que l'Allemagne est indigne d'administrer des colonies. Pour ce qui est de notre admission dans la S. D. N. nous avons parlé de l'article 1^{er} (deuxième alinéa) du Covenant; nous avons dit que pour nous il implique l'intention d'observer nos engagements internationaux matériels, mais qu'il ne peut signifier que nous avouons une faute morale quelconque. Jusqu'alors toutes les fois que nous avons protesté contre l'article 231 du traité de Versailles, notre protestation avait été repoussée; cette fois, quand j'ai fait ma déclaration au nom de la délégation allemande, on ne m'a pas contredit. Au cours de la séance, Briand a pris acte de ma déclaration. Tout cela est mentionné au procès-verbal. Il est donc clair, pour le monde entier, que jamais l'Allemagne ne s'avouera seule coupable. Assurément je n'ai pas du tout l'illusion que les Alliés vont maintenant laisser tomber cet article 231, partie intégrante d'un traité de paix signé par vingt-sept puissances; il n'y aurait pas dans l'histoire exemple d'une pareille rétractation officielle; mais dans notre lutte contre le mensonge de la *Kriegsschuld* un très satisfaisant progrès est fait maintenant, nos adversaires sont réduits à la défensive.

L'article 16 a été discuté également à Locarno. C'est un article nébuleux. Nous avons déclaré que pour nous il n'implique aucune obligation positive, mais seulement l'obligation morale d'aider loyalement la S. D. N. à accomplir sa tâche. Nous avons dit qu'en cas de guerre russo-polonaise et dans tous les cas où nous risquerions de nous attirer la déclaration de guerre d'une puissance, nous refusons de prendre part à une action militaire commune, nous ne permettons pas le passage de troupes et nous ne nous associons pas à un blocus économique. Nous avons dit que nous décidions seuls si et dans quelle mesure nous participerions d'une façon quelconque aux mesures prévues par l'article 16, et nous avons donné comme raison de notre attitude notre état de désarmement, qui ne nous permet même pas de défendre notre propre pays.

Notre note du 20 juillet disait en outre que notre désarmement devait être suivi du désarmement général. C'est ce qu'exprime

(1) «...conscients de la nécessité d'assurer la paix dans la zone qui a été si souvent le théâtre des conflits européens...»

(2) L'article 1^{er}, auquel semble attribuée ainsi une moindre importance, est celui qui garantit le *statu quo* territorial dans la région rhénane. (Note des Tr.)

(1) La conclusion de ces accords de la France avec la Pologne et la Tchécoslovaquie était mentionnée dans le Protocole final de la conférence de Locarno, comme suite aux traités d'arbitrage annexés à ce Protocole. (Note des Tr.)

aussi le Protocole final de Locarno, et au cours des débats de Locarno les puissances contractantes se sont déclarées prêtes à traiter immédiatement cette question au Conseil de la S. D. N. Au total j'ai donc la conviction qu'il n'est pas un point de note du 20 juillet qui n'ait été pris en considération à Locarno.

Parlons maintenant des répercussions du traité. Nous n'avons pas dit que nous posions comme condition de notre adhésion au pacte de sécurité l'octroi à l'Allemagne de certains avantages consécutifs à ce pacte; nous avons dit seulement que ce pacte constituait un fait nouveau d'une importance telle qu'il devait entraîner nécessairement certaines conséquences. Une dépêche du Bureau Wolff a publié, de Locarno, une déclaration du chancelier, faisant connaître que les deux délégués allemands assumaient devant le peuple allemand toute responsabilité pour que les promesses qui leur ont été faites par les autres délégués fussent tenues. M. le chancelier du Reich a commenté lui-même cette déclaration en disant que, bien entendu, il démissionnerait immédiatement, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, s'il était amené à constater qu'il s'était trompé sur la mentalité des contractants, c'est-à-dire si les répercussions attendues ne se produisaient pas. Nous avons avec intention renvoyé au 1^{er} décembre la date de la signature du traité pour avoir d'ici là la possibilité de continuer les négociations au sujet de cette contrepartie attendue. Je puis dire que depuis le retour de la délégation, pas un jour ne s'est écoulé sans que cette affaire n'ait été suivie. De Locarno, Chamberlain s'est d'abord rendu à Paris pour s'entretenir avec Painlevé des affaires rhénanes. De Locarno, Briand a invité Tirard et le général Guillaumat à se rendre à Paris et à préparer le plan d'un nouveau statut rhénan. Pendant des journées entières notre ambassadeur à Paris a conféré avec Tirard. Ces négociations exigent naturellement quelques semaines. Il s'agit, pendant au moins une quinzaine encore, de ne pas s'énerver et d'attendre que la clarté se fasse. Ces messieurs de l'Entente semblent pleins de bon vouloir. Il reste à savoir s'ils réussiront à faire admettre leurs vues par les ministres leurs collègues et par le parlement. Quant à l'évacuation de Cologne, il semble qu'elle aura lieu en deux étapes, dont la première ne saurait tarder, tandis que la seconde menace de traîner en longueur, non qu'il soit difficile de quitter Cologne, mais parce que les Anglais demandent des aménagements dans leurs futurs cantonnements de Wiesbaden.

En somme notre situation en politique extérieure s'est sensiblement améliorée. C'est pourquoi j'ai beaucoup regretté qu'un grand parti ait cessé de soutenir notre gouvernement, avant même d'attendre que les négociations en cours fussent parvenues à leur terme. Cette défection met le cabinet Luther en peu brillante posture et j'imagine qu'elle crée à Briand aussi de grosses difficultés. On n'avait pas le droit d'affaiblir à ce point le gouvernement et au risque de compromettre les résultats que nous escomptons en Rhénanie. Mais maintenant il ne faut rien brusquer. Ceux qui s'attendent à des décisions importantes en politique intérieure dans les huit jours qui vont venir se trompent. A la suite de la démission des ministres nationalistes, la *Germania* recommande un cabinet de grande coalition, dans lequel je serais chancelier. Je n'aime pas beaucoup que le public m'oppose ainsi au chancelier actuel. Je suis convaincu qu'il est absolument nécessaire que le même chancelier qui a négocié à Locarno soit aussi celui qui signera le traité; sans cela le gouvernement allemand perdra son prestige aux yeux de l'étranger; il ne faut pas que le chancelier qui a paraphé le traité soit renversé à la suite de dissensions intérieures. L'Allemagne a en ce moment la possibilité de redevenir une grande puissance jouant un rôle actif et d'être considérée comme telle. Je demande à vous tous d'ajourner toutes ces discussions au moins jusqu'au moment où nous serons en présence du résultat complet de Locarno. N'oubliez pas, au milieu des débats d'ordre intérieur, l'image que l'étranger est obligé de se faire de nous.

Interrogé sur les conséquences que pourrait avoir le rejet du traité de Locarno, Stresemann répond :

Je tiens le rejet du traité pour absolument impossible. Par quoi avons-nous donc ligué le monde contre nous en 1914? Ce n'est pas par les notes échangées entre le 1^{er} et le 30 juillet 1914. C'est parce que, au temps de notre prospérité, nous avons commis la faute de ne pas tenir un compte suffisant de la mentalité de l'étranger. Nous voulions la paix et nous parlions de guerre, alors

que les autres voulaient la guerre et parlaient de paix. L'Empereur était au fond le plus pacifique des hommes, mais ses discours n'en donnaient pas l'impression, et il en est résulté un très grand dommage. Quand, venant de Locarno, nous avons débarqué à Berlin, l'ambassadeur d'Angleterre, sur l'ordre de M. Chamberlain, nous a adressé une allocution qui contenait la phrase suivante : « le monde n'oubliera pas que c'est de l'Allemagne qu'est partie l'initiative de paix européenne ». Une pareille phrase, télégraphiée en Amérique, réduit à néant toute l'agitation poincariste, transforme les dispositions des peuples, nous fait gagner le bénéfice de ces impondérables dont parla un jour Bismarck lui-même. Nous aurons besoin, dans les prochaines années, de plusieurs milliards de crédit; nous nous effondrerons si nous ne les obtenons pas. Qu'on ne m'accuse pas de matérialisme, si je m'exprime ainsi. Comment un homme d'Etat peut-il gouverner, si le pays qu'il dirige n'a pas la possibilité matérielle de vivre? Pensez à l'hiver qui va venir. Des crédits ne seront accordés qu'à une Europe pacifique; or, nous avons besoin de crédits pour notre vie économique, comme la France en a besoin pour ses finances.

Comme Allemand je n'arrive guère à concevoir que le traité puisse être rejeté; quant à l'étranger, il ne le concevra pas du tout. Une répudiation du traité aurait à peu près les conséquences de ces gelées de mai qu'apportent les trois saints de glace après une série de beaux jours. L'échec de Locarno sera ressenti par nos partenaires comme une offense, et leur amitié offensée se tournera en haine. Pour notre industrie, pour notre agriculture même, les conséquences seraient désastreuses. Elles le seraient surtout au point de vue politique. On nous a dit à Locarno que le mot « Alliés » avait perdu son sens, on nous a affirmé du côté anglais que s'il revenait un gouvernement français qui tentât une fois encore une invasion de l'Allemagne, l'Angleterre se tiendrait à nos côtés avec toutes ses forces militaires et ses autres ressources. Si au contraire le traité est repoussé, Poincaré redeviendrait tout-puissant.

Le régime des alliances est terminé. Le temps où l'Entente nous dictait ses volontés est révolu. On a besoin de nous pour une nouvelle orientation économique de l'Europe. Il y a deux ans encore, quand j'étais chancelier, Poincaré refusait de négocier avec le gouvernement allemand. Il n'est pas imaginable qu'aujourd'hui, en présence du renversement complet de situation qui s'est produit, des pessimistes viennent dire que le gouvernement poursuit une politique folle, dont l'Allemagne sera victime. Restons attachés à Locarno. Nous serions cruellement punis si en ce moment notre désunion nous empêchait de saisir au passage le bord du vêtement de la Fortune.

LES DEUTSCHNATIONALE JUGÉS PAR L'ÉTRANGER

Lettre au Dr Walter Jänecke (4 novembre).

Il me revient que l'attitude du parti deutschnational est jugée avec une extrême sévérité dans tous les milieux d'affaires, et, chose singulière, plus sévèrement encore par les gros propriétaires fonciers que par les industriels. Je ne comprends pas comment les chefs de ce parti, qui pourtant avaient les moyens de raisonner, ont pu se laisser entraîner ainsi.

Pour l'allocution que vous devez prononcer après-demain, permettez-moi de vous faire connaître ce que M. Strong, gouverneur de la Federal Reserve Bank, m'a dit au moment de son passage à Berlin. A son avis, l'initiative prise par l'Allemagne pour pacifier l'Europe a fait en Amérique une impression extrêmement forte. Naturellement cette initiative pouvait n'aboutir à aucun résultat, mais si l'Allemagne était amenée pour de bonnes raisons à s'abstenir de négocier (M. Strong parlait au moment où nous venions de recevoir la note Briand), on ne pourrait lui en faire un reproche. Si, par contre, la pacification de l'Europe devenait impossible à cause des sentiments belliqueux d'une importante partie du public allemand, l'impression aux Etats-Unis serait fort mauvaise et de graves conséquences se produiraient, surtout dans le domaine économique. Les Américains souscriraient plutôt des *Liberty Bonds* que des titres d'emprunt allemand.

De tous côtés on me confirme l'exactitude de cette opinion de M. Strong. Quand nous sommes rentrés de Locarno, notre situation était littéralement splendide. Les paroles que nous a adressées l'ambassadeur d'Angleterre au nom de Chamberlain ont fait en Amérique une énorme impression. Maintenant tout est remis en

question. Briand paraît prendre assez facilement son parti de la défection des ministres nationalistes, parce qu'il est lui-même homme de gauche. Mais Chamberlain est complètement déconcerté et n'a plus l'énergie de s'employer, comme il était prêt à le faire il y a quelques semaines, pour nous faire obtenir la contrepartie que nous attendons.

A LA VEILLE DE L'ÉVACUATION DE COLOGNE

Le 23 octobre, l'Allemagne a répondu à la note des Alliés (1) concernant le désarmement; elle a fait connaître qu'une partie des demandes des Alliés ont reçu satisfaction, et que les autres demandes seront satisfaites à la date du 15 novembre. La Conférence des Ambassadeurs envoie le 6 novembre une note nouvelle. Les Alliés énumèrent encore plusieurs questions en souffrance, celle de la police, celle des associations de caractère militaire et celle de l'organisation du commandement; ils déclarent attendre sur ces divers sujets des propositions allemandes de nature à permettre le commencement d'évacuation de la première zone à la date du 1^{er} décembre.

Note de Stresemann (8 novembre).

Le chargé d'affaires français m'a demandé aujourd'hui par téléphone s'il pouvait venir me parler. Je l'ai reçu à 13 heures. Il voulait me donner des éclaircissements sur la note de la Conférence des Ambassadeurs, en se servant d'une instruction qu'il vient de recevoir de M. Briand. Il m'a parlé ainsi :

M. von Hoesch ayant dit à Paris combien cette note nous avait déçus, M. Briand tient à préciser le point de vue des Alliés. Quoi qu'il arrive, l'évacuation commencera le 1^{er} décembre. On a déjà désigné le premier bataillon anglais qui quittera Cologne ce jour-là. C'est un acte symbolique, qui marquera que l'évacuation commencera le jour même où nous serons réunis à Londres pour la signature des traités. La note de la Conférence des Ambassadeurs relative aux questions encore pendantes vient d'être envoyée parce que M. Briand est d'avis qu'il vaut beaucoup mieux que la discussion soit confiée au hommes d'État, et non aux généraux, et il espère que l'entente se fera bien mieux entre Berlin et Paris, entre lui et moi, qu'entre experts militaires.

Le chargé d'affaires a ajouté qu'il avait l'ordre de me donner quelques précisions sur les points suivants :

Question du haut commandement : Les Alliés sont prêts à nous donner satisfaction « dans la mesure du possible ». Ils attendent de notre part une proposition acceptable de compromis.

Question de la police : On n'a pas l'intention de maintenir cette rubrique et on est prêt à s'entendre avec nous. Les Alliés tiennent seulement à voir régler la question de l'existence de certains états-majors de police et à obtenir une modification des attributions de ces états-majors. Le chargé d'affaires me signale à ce propos la note des Alliés en date du 5 janvier dernier et l'article 178 du traité de Versailles.

Question des associations : Les Alliés ne demandent pas la suppression de ces dernières. Ils attendent une suggestion du gouvernement allemand, une déclaration par laquelle ce gouvernement affirmerait encore une fois que les associations ne sont pas en relation avec la Reichswehr et s'abstiennent de toute activité militaire. Même solution pour la question de l'usage d'armes interdites. M. Briand propose que le gouvernement allemand donne l'assurance que l'Allemagne n'emploie pas d'armes interdites.

En ce qui concerne l'évacuation de la Cologne, M. Briand envisage un délai pour la fin de l'évacuation. La zone de Cologne serait complètement évacuée quelques semaines après qu'aurait commencé le retrait des troupes. On a parlé en Allemagne d'un délai de quelques mois. Ce n'est pas exact. Il ne s'agit pas de mois, mais de semaines.

J'ai remercié le chargé d'affaires de sa communication, mais je lui ai dit que nous étions extrêmement déçus de voir que la date de la fin de l'évacuation ne nous était toujours pas notifiée, qu'il fallait qu'une certitude nous fût donnée avant la fin de la semaine, car nous avions besoin d'y voir clair.

Le chargé d'affaires m'interrompit et me dit que l'intention de M. Briand était précisément non seulement d'évacuer Cologne, mais de dessaisir complètement la Commission militaire interalliée de contrôle, qui n'aurait plus à débattre avec nous, mais surveillerait simplement l'exécution des mesures prises, puis serait dissoute.

J'entrai alors dans certains détails. Je demandai au chargé d'affaires s'il n'avait pas à me faire certaines propositions dans la question du haut commandement, et de quelle nature pouvait être le compromis qu'on nous demandait d'offrir; nous avons déjà fait une proposition pour régler cette question du haut commandement, mais on ne nous a pas encore répondu. Le chargé d'affaires me dit qu'il n'était pas au courant des détails et que ses instructions s'arrêtaient là. Je lui déclarai alors que je croyais pouvoir promettre une suggestion relativement aux armes interdites, que par contre je ne pouvais rien dire quant à la question des états-majors de police, que, en ce qui concernait les associations, on se trompait en France en supposant qu'elles avaient des relations avec la Reichswehr, et je rappelai au chargé d'affaires que certains chefs du *Stahlhelm* se sont récemment élevés avec une certaine véhémence contre un discours prononcé au Reichstag par le ministre de la Reichswehr.

À la fin de l'entretien j'insistai encore sur la question rhénane, répétant que le moment était venu de prendre une décision et que je serais heureux de nous la voir notifier très prochainement. Le chargé d'affaires s'exprima comme Lord d'Abernon, me disant que premièrement il fallait que le nouveau statut fût publié sans retard, deuxièmement qu'il devrait, pour produire tout son effet, apporter le règlement de tout.

MANIFESTATIONS TAPAGEUSES DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

A M. Severing, ministre prussien de l'Intérieur (début de novembre).

Je me permets d'attirer votre attention sur les sérieux dangers qui pourraient résulter pour notre politique extérieure de la manifestation que les sociétés patriotiques veulent organiser dimanche prochain devant le Château. Il me paraît absolument impossible que cette manifestation ait lieu présentement, surtout étant donné que la Conférence des Ambassadeurs doit se réunir lundi. Vous savez que nous avons soutenu avec les Alliés les luttes les plus acharnées à propos de ces associations, dont l'existence pose toute la question du désarmement. Je vous prie de vous rendre compte de l'effet qui sera produit sur la partie adverse, si dimanche prochain cent mille hommes, convoqués par ces associations, se mettent à chanter des hymnes comme *Siegreich woll'n wir Frankreich schlagen*. Cette manifestation aurait des conséquences intolérables, dont je ne puis pas prendre la responsabilité.

Je vous prie donc instamment d'empêcher cette manifestation à cause des difficultés de politique étrangère qu'elle nous créerait.

Au Dr von Keudell (1) (27 novembre).

Je regrette comme vous la situation présente. Quand je me suis employé pour faire entrer à toute force les Deutschnationale dans le gouvernement, mon idée directrice était qu'il ne se pouvait pas, qu'un parti appuyé sur des éléments aussi précieux de la population persistât dans son opposition à la forme nouvelle de l'État. Je ne vois pas pour nous la possibilité d'un développement hors de la forme républicaine présente. Ce qu'il nous faut, ce n'est pas une Vendée royaliste, c'est cette collaboration de tous qui a fait grandes la Prusse et l'Allemagne. Il faut surtout que la jeunesse apprenne à regarder courageusement les réalités comme elles sont et à porter le fardeau des responsabilités.

Loin de moi l'idée d'accuser le parti national d'avoir provoqué seul le conflit actuel. Mais j'avoue ne pas comprendre sa façon d'agir dans les questions de politique étrangère. La paix de Versailles n'a qu'un pendant dans l'histoire : la paix imposée par Rome à Carthage après la deuxième guerre punique. Or, je ne crois pas qu'il se serait trouvé au Sénat de Carthage un seul partisan d'Hannibal pour ne pas accepter avec joie un armistice comme est celui de Locarno. En effet, Locarno nous conserve la Rhénanie et la possibilité de récupérer des terres allemandes à l'Est. Je peux me tromper, mais jusqu'à présent personne ne m'a montré la moindre trace d'une autre voie, qui pourrait nous conduire à ce but.

GUSTAV STRESEMANN.

(1) Député au Reichstag (deutschnational).

(1) En date du 4 juin. (Note des Tr.)

Au Congo

« Croissez et multipliez »

La démographie congolaise révèle, dans les différentes régions de la Colonie, des situations très dissemblables, des contrastes frappants. Pour fixer tout de suite les idées, précisons : On trouve au Congo des territoires beaucoup plus féconds que les comités les plus féconds du Canada français, et des régions à natalité beaucoup plus basse que celle de l'agglomération bruxelloise, considérée jusqu'ici comme la moins prolifique du monde. Cette simple constatation montre combien, du point de vue sociologique, l'étude démographique approfondie des populations congolaises présente d'intérêt. Elle est malheureusement fort difficile jusqu'ici, faute de documents statistiques sûrs et complets (1).

Bornons-nous, aujourd'hui, à quelques notes relatives au territoire de Madimba, qui présente, semble-t-il, la situation démographique la plus favorable de toute la Colonie. Elles surprendront sans doute les démographes. Hâtons-nous de dire que les chiffres que nous citons sont parfaitement sûrs, contrôlés; que les relevés de naissances et de décès figurent dans les archives du territoire avec noms à l'appui, et sont corroborés par les registres de baptêmes et d'inhumations tenus dans les postes de mission.

Le tableau ci-dessous résume en deux lignes la situation démographique du territoire pour les deux derniers exercices connus, 1929 et 1930 :

	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
1929					
1930	10.382	10.359	11.948	12.088	44.777
	10.580	10.631	13.003	13.101	47.315
	Naissances	Décès	% ₀₀ naiss.	% ₀₀ décès	Excéd. de naiss. % ₀₀
1929					
1930	2.347	831	52,4	18,6	33,8
	2.991	998	63,2	21,9	41,3

Il n'y a pas d'erreur typographique. La natalité en 1930 est de 63,2 %₀₀; la mortalité de 21,9 %₀₀; l'excédent de naissances sur les décès de 41,3 %₀₀. Ces chiffres paraîtront à beaucoup inadmissibles. Répétons qu'ils sont sûrs, exacts à quelques dizaines près pour la population vivante, à quelques unités près pour les naissances et les décès.

Il serait intéressant de comparer de plus près les statistiques du territoire de Madimba avec certaines statistiques européennes. C'est malheureusement impossible. Nous ne possédons pas la situation de la population par âges; nous n'avons pas de chiffres relatifs à la nuptialité; et la statistique des décès ne porte qu'une classification assez sommaire et peu précise : adultes, c'est-à-dire personnes ayant apparemment dépassé l'âge de seize ans, et enfants. Tous les démographes savent combien il est fallacieux de comparer sans commentaires des coefficients de naissances et de décès sans tenir compte de la composition des populations. Le seul pourcentage des naissances ne donne qu'une idée très imparfaite de la fécondité. Une population de longévité faible aura, pour une fécondité égale, une natalité beaucoup plus forte

(1) Voir au sujet des statistiques démographiques congolaises les observations données dans le Rapport du Comité consultatif de la Main-d'œuvre 1931 et mes notes sur la Démographie congolaise communiquées à l'Institut Royal Colonial (*Bulletin des Séances*, II, 1931, 2).

qu'une population comptant beaucoup de vieillards; et une population très féconde pourra présenter une natalité assez faible précisément parce que le grand nombre d'enfants réduit par rapport au total de la population la proportion des sujets en âge de procréer.

Rapprochons cependant les chiffres de Madimba de certaines données européennes, tirées du rapport du R. P. Lemaire sur la situation démographique de la Belgique, présenté au dernier Congrès de la Natalité (1). Nous tenterons ensuite d'expliquer les anomalies apparentes des chiffres congolais, pour tirer enfin quelques conclusions des données acquises.

Le coefficient de natalité est passé pour la Belgique de 32,30 naissances par mille habitants en 1930 à 18,62 %₀₀ en 1830. Il était pour le pays le plus fécond de l'Europe, la Pologne, de 32,8 %₀₀ en 1930. La province de Québec, au Canada, avait en 1920 une natalité de 35,07 %₀₀. Le territoire de Madimba avait, en 1930, un coefficient de 63,2 %₀₀.

L'excédent de naissances sur les décès est en Belgique, d'après la statistique de 1930, de 5,4 %₀₀; dans la province de Québec (1920), de 16,63 %₀₀; Madimba de 41,3 %₀₀. L'augmentation de population par excédent de naissances sur les décès est donc dans ce territoire congolais près de huit fois plus forte qu'en Belgique; deux fois et demie plus forte qu'au Canada français! Cela malgré une mortalité de 21,9 %₀₀, comparée à 13,22 en Belgique et 19,44 à Québec.

Quelles que soient les circonstances anormales (anormales dans le sens de : exceptionnellement heureuses, comme nous verrons) qui existent dans le territoire de Madimba, ces chiffres révèlent au premier examen une fécondité prodigieuse.

Au tableau de la fécondité matrimoniale des principaux pays européens, que donne le P. Lemaire dans son rapport déjà cité, le chiffre le plus fort est celui des Pays-Bas en 1900-1901 : 320 naissances par mille femmes mariées de quinze à quarante-cinq ans. Pour la Belgique, le dernier coefficient connu était de 160,4 en 1924. A Madimba, il est né en 1930 2,991 enfants pour 10,361 femmes adultes, soit 288,9 par mille femmes; mais il s'agit ici de toutes les femmes adultes, y compris les vieilles, les jeunes filles non mariées et les veuves.

Cette moyenne de près de trois cents naissances annuelles par mille femmes est faite d'extrêmes très divers. Dans une chefferie, celle de Kimbamba, 185 femmes, veuves et vieilles comprises, ont donné le jour en 1930 à 122 enfants, battant leur record de 1929 où 180 femmes avaient eu 89 bébés! Pratiquement, on peut dire que toute femme mariée a un enfant tous les ans...

Les chiffres complets de cette chefferie sont assez extraordinaires pour mériter une mention : 165 hommes; 185 femmes; 337 garçons; 366 filles; total : 1,053 habitants. Naissances dans l'année, 122; décès 25; augmentation nette de la population, 85 du 1^{er} janvier au 31 décembre, bien qu'une douzaine d'habitants aient quitté la chefferie pour se marier ou s'établir ailleurs. Cette chefferie compte 703 habitants de moins de seize ans pour 350 qui dépassent cet âge. On peut se demander s'il se trouve au monde d'autres groupes humains présentant pareil exemple de fécondité.

Les sociologues estiment qu'il doit naître environ 3,5 enfants par ménage pour qu'une population progresse. Dans la chefferie que nous venons de citer, il existe, les morts défalqués, quatre enfants pour deux adultes, célibataires, veufs et veuves compris.

L'ensemble du territoire compte 26,104 enfants pour 21,211 adultes. Nous ne connaissons pas la nuptialité, ni la moyenne des enfants par couple marié; mais les registres d'impôts nous fournissent une indication significative : 17 1/2% du total des contribuables, c'est-à-dire des hommes de plus de seize ans, sont exempts d'impôt

(1) Voir la *Revue catholique* du 4 décembre 1931.

comme pères de famille monogamique comptant au moins quatre enfants en vie! Dans ce pays fortuné, on cesse tous rapports avec le fils après cinq ou six ans de mariage...

La mortalité est faible. Encore une fois, on ne peut comparer les chiffres d'une population féconde avec ceux d'une population stérile. Pour être rigoureuse, la comparaison devrait porter séparément sur chaque catégorie de la population, puisque les coefficients varient d'après les âges. Deux groupes peuvent avoir une mortalité identique avec des indices très différents. Si, dans tous deux, la mortalité infantile est de 10 % et la mortalité adulte de 10 ‰, celui qui comme Madimba a une natalité de 60 ‰ verra mourir chaque année, rien qu'en enfants de moins d'un an, 6 ‰ de sa population totale, tandis que Bruxelles avec une natalité de 10 ‰ ne perdra en enfants que 1 ‰ de sa population totale. A ne comparer que les indices globaux, la mortalité paraîtra dans la première population de cinq points plus élevée que dans la seconde, alors qu'en réalité elle est identiquement la même. Comme on distingue *fécondité de natalité*, il faudrait un terme nouveau pour distinguer les deux acceptions de « mortalité ».

La mortalité de 21.9 ‰ est donc à Madimba, compte tenu de l'énorme natalité, très favorable. Rappelons que dans un pays civilisé et fécond comme le Canada français, la mortalité est de 19.44 ‰.

Les 998 décès de 1930 se partagent en 406 décès d'adultes et 592 décès d'enfants. Dans ce nombre de 592, la part revenant à la mortalité infantile proprement dite, c'est-à-dire aux décès d'enfants de moins d'un an, n'est pas connue. Mais il suffit de répartir les 592 décès d'enfants entre les 3,000 bébés de moins d'un an et les 23,000 enfants entre un et seize ans, pour s'assurer que la mortalité infantile est beaucoup plus faible qu'on ne serait tenté de le croire. A 15 % de mortalité infantile, il n'y aurait que 142 décès d'enfants de un à seize ans, soit 6.1 ‰, ce qui paraît bien un minimum. Il paraît plus probable que la mortalité infantile s'établit aux environs de 12 %. Elle était en Belgique de 13 % en 1913; elle est de 9.2 % en 1930.

Un dernier chiffre : la population de Madimba est passée, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1930, de 44,777 à 47,315 habitants, soit une augmentation de plus de 5 1/2 % l'an. A ce rythme la population sera doublée en moins de quinze ans par ses propres forces, sans aucun apport d'immigration.

* * *

Ces chiffres bousculent assez rudement nombre d'idées reçues en matière de démographie congolaise : natalité déficitaire, mortalité infantile effroyable, population qui va s'éteindre... On le voit, nous sommes loin de compte.

Mais il faudrait se garder, d'autre part, de généraliser hâtivement. Madimba n'est pas tout le Congo. Il y a peu de territoires, s'il y en a, où la situation démographique se révèle sous un jour aussi favorable et les chiffres sont influencés par des circonstances toutes particulières dont il faut tenir compte pour les apprécier à leur juste valeur.

Qu'est-ce donc que ce territoire de Madimba, où les hommes obéissent si vigoureusement au précepte : Croissez et multipliez-vous! Territoire du district du Bas-Congo, chef-lieu Madimba, sur le chemin de fer des Cataractes, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Léopoldville. Superficie égale au tiers à peu près de celle de la Belgique; pour moins de 50,000 habitants, cela représente cinq habitants par kilomètre carré : ils s'y trouvent au large et l'on ne manquera pas de terres d'ici longtemps. Population essentiellement paysanne et économiquement très prospère : assez loin de Léopoldville pour ne pas souffrir de l'attraction et de la corruption du grand centre; assez près, grâce au chemin de fer, pour trouver dans le ravitaillement de la ville un débouché illimité et rémunérateur aux produits de ses champs : seize mille tonnes de

vivres ont été évacués vers Léopoldville en 1930, représentant une vente de plus de quinze cents kilos par homme adulte.

Peu d'industries; pas de recrutements pour l'extérieur, les gens gagnent largement leur vie dans le travail indépendant et familial sans avoir besoin de louer leurs bras.

Et puis surtout, il y a Kisantu. L'admirable centre des missions des Jésuites, après une longue période d'efforts apparemment stériles, a depuis une vingtaine d'années marché à pas de géant dans l'œuvre d'évangélisation, aujourd'hui pratiquement terminée. La population est chrétienne dans la proportion de 95 %; il ne reste qu'une très petite minorité de vieux païens; dans dix ans les derniers seront morts...

Les gens sont bons. La semence chrétienne est tombée en terrain favorable. De tout temps, l'esprit de famille et l'amour de la terre ont été très vifs chez les Bakongo; les enfants sont bien-venus au foyer; les mères sont prolifiques, vaillantes, bonnes nourrices.

L'assistance médicale est bien assurée — comme vont les choses au Congo. Bien entendu il n'est pas question d'un médecin par canton; mais les postes européens, surtout les postes de missions, sont nombreux et chacun a son petit dispensaire. Depuis quelques années la fondation médicale de l'Université de Louvain a ouvert à Kisantu un hôpital parfaitement outillé...

En somme, le territoire réunit toutes les conditions physiques, économiques, morales, sociales nécessaires à un rapide développement de sa population.

Mais cet ensemble de circonstances heureuses ne fournit pas l'explication totale des chiffres surprenants de la statistique démographique. En démographie, les points ont peu d'intérêt; il faut pour en saisir la valeur les insérer dans des courbes. Un événement social fortuit influence les chiffres de toute une génération; on ne peut comprendre les variations des chiffres si l'on fait abstraction des événements qui les ont conditionnés. La guerre, par exemple. Elle a éloigné et tué des maris; elle a fait des veuves. La natalité en a souffert pendant quelques années. Puis, la paix revenue, le flot montant de la jeunesse a d'année en année tendu à remener l'équilibre. Quinze ans plus tard, le déficit des naissances pendant la tourmente se traduit par une baisse brusque de la nuptialité puis par une baisse correspondante du coefficient des naissances : après la génération des fruits sacrifiés vient la génération des espoirs détruits... Et dans un demi-siècle encore il manquera quatre classes de vieillards...

Les chiffres de natalité, de mortalité, d'excédents de naissances sont de notre temps inexplicables si on ne les commente pas par l'influence de la guerre. Quand on a tué des hommes, il naît moins d'enfants, même si les femmes qui ont conservé leur mari sont demeurées également fécondes; mais en même temps la disparition d'un certain nombre d'adultes a tendance à relever le taux de la natalité parce que le chiffre moindre de naissances se divise par une population diminuée.

En ce qui concerne Madimba, la population n'est pas « normale ». Elle a passé par une phase de décadence due à la maladie du sommeil; il y a vingt-cinq ans, cette décadence permettait de prévoir une très rapide extinction. Les vieux missionnaires qui faisaient à cette époque leurs premières armes se souvenaient de la tristesse de leurs aînés succombant à la peine : « J'ai reçu cette école avec cinquante enfants, je vous en laisse dix et l'an prochain vous pourrez fermer... Où vous voyez la brousse plus verte j'ai connu un village prospère : il n'y a plus personne, les derniers habitants se sont enfuis, après avoir vu mourir les autres... »

Le roi Léopold offrit, en 1908, aux missionnaires de leur accorder des concessions dans l'Ubangi pour y transporter leur activité devenue sans objet dans le désert de Kisantu... Mais un espoir naissait; un traitement de la maladie semblait promettre d'être efficace; il fallait lutter jusqu'au bout... Et ce fut la victoire

On sauva les derniers restes d'une race condamnée. La joie revint avec l'espérance, et la fécondité suivit la joie. Les femmes se remirent à avoir des bébés. Bientôt les enfants grouillèrent dans les villages où il n'y avait pas de vieillards. Et les chiffres arides de la statistique traduisirent cette résurrection en folle sarabande, en extraordinaires soubresauts...

Aujourd'hui encore, la population du territoire est loin de présenter une composition normale. Les enfants nés depuis la victoire sur la maladie du sommeil commencent à peine d'arriver à l'âge adulte. Les vieillards sont en proportion beaucoup trop faible. Il faudra quelques années encore avant que l'on puisse dire que les coefficients de naissances et de décès se calculent sur un ensemble équilibré en personnes de tous les âges.

A la lumière de ce que nous venons de dire, des chiffres qui paraissent absurdes, comme ceux de la chefferie Kimbamba, deviennent explicables : 165 hommes ; 185 femmes ; 703 enfants dont 122 nés dans l'année. Comment est-il possible qu'il n'y ait, en femmes adultes, que trois fois le nombre des petites filles qui naissent en un an ? Evidemment, ce serait impossible si depuis quarante ans il était né pareil nombre de petites filles chaque année. Mais jusqu'il y a vingt ans, il en naissait combien ? Cinq ou six peut-être ? Il n'y a presque pas de vieilles. Dans vingt ans d'ici, une trentaine de filles atteindront l'âge nubile chaque année ; la proportion des femmes adultes aux enfants va se relever peu à peu pour retourner à la normale.

Il faut donc se garder de faire dire aux chiffres plus qu'ils ne signifient en réalité. Le coefficient actuel de naissances ne se maintiendra pas, l'excédent de naissances non plus. Et l'ensemble de conditions qui font de Madimba un territoire privilégié est impossible à réaliser partout. D'autres régions du Congo présentent un spectacle désolant, de belles populations sont en train de mourir, pour lesquelles on ne peut espérer une aussi splendide renaissance.

Il n'en reste pas moins certain que l'exemple de Madimba prouve l'extraordinaire vitalité de certaines races congolaises, et autorise pour l'avenir les plus magnifiques espoirs si nous savons mener de pair un développement économique sainement compris, une croisade sanitaire énergique et le redressement des mœurs par le christianisme.

* * *

Le petit monde d'enfants qui grouille là-bas laisse rêver par ces temps de crise et de chômage. On produit trop ; on consomme trop peu. Les gens dans la force de l'âge sont pensionnés ; on les raie des cadres producteurs pour faire place à d'autres. Les partisans du *birth control* préconisent la limitation des naissances pour prévenir la montée de producteurs futurs. Toujours on veut agir sur un des facteurs de l'équation ; certains ne voient qu'une nouvelle guerre pour éliminer radicalement les producteurs en surnombre — et donner aux survivants du travail à relever les ruines. Qu'il y ait déséquilibre entre producteurs et consommateurs, c'est clair : il y a en Allemagne deux fois plus d'électeurs que d'enfants — et six millions de chômeurs.

Mais l'exemple de Madimba donne à réfléchir. On y compte beaucoup plus d'enfants que d'adultes. Et la question se pose : Que se passerait-il s'il en était de même ailleurs ? S'il y avait par le monde civilisé cent millions d'enfants de plus pour consommer sans produire ? Cent millions d'enfants qui mangent du pain sans pousser la charrue, qui usent des semelles sans tanner des peaux ni fabriquer des chaussures ; cent millions de chers petits consommateurs à vêtir, à loger, à instruire, à soigner ? Brûlerait-on les stocks de blé ? Verrions-nous autant de chômeurs ?

PIERRE RYCKMANS,
Ancien Résident de l'Urundi,
Membre associé de l'Institut royal colonial.

La vie de groupe et l'Etat ⁽¹⁾

PRINCIPE FONDAMENTAL.

L'homme est appelé par la nature à se mettre en société. A l'état solitaire, l'individu serait dépourvu des moyens matériels, des directions intellectuelles, du réconfort moral indispensables à l'obtention de son bonheur. La vie de groupe n'est nécessaire qu'à raison de cette impuissance de l'individu isolé à se suffire.

Par là se justifie ce principe fondamental : « La collectivité est pour le bien de l'individu, et non l'individu pour le bien de la collectivité ». Dès lors, le bien du groupe ne sera pas d'une autre nature que le bien des individus (2).

Le principe est général, qu'il s'agisse de collectivités familiales, politiques (village, Etat), religieuses (paroisse, abbaye, évêché, chrétienté), ou économiques (corporation de métiers). Il est appuyé sur la morale générale, qui souligne la valeur de la personne humaine ; et cette affirmation de la primauté morale de l'individu, qui est assurément une des plus belles conquêtes de la civilisation du moyen âge, est à son tour soudeée à la métaphysique, laquelle ne reconnaît d'autre réalité substantielle existante que l'individu, dans tous les domaines.

L'UNITÉ DU GROUPE ET LES DROITS DE L'HOMME

La collectivité n'est donc pas une substance comme telle, ainsi que l'enseignent les organicistes contemporains, car, ainsi qu'on l'a dit plus haut (IX, 1), la notion même de personne collective implique contradiction. L'unité du groupe n'est pas l'unité interne propre à une substance de la nature, et principe de cohérence au dedans (IV, 7). « Hoc totum, quod est civilis multitudo vel domestica familia, habet solam unitatem ordinis, secundum quam non est aliquid simpliciter unum (3). » Les membres du groupe gardent intacte leur personnalité, se contentant de faire apport à la communauté de certaines de leurs activités, destinées à être coordonnées à l'intérieur de cette communauté. Ainsi en est-il notamment de l'Etat « qui comprend de nombreuses personnes, et dont le bien est le résultat d'activités variées » (4).

Au point de vue métaphysique, le groupe social est mis sur le même pied qu'un groupe d'hommes qui halent un bateau, *operatio multitudinis trahentium navem* (5). De part et d'autre, l'unité est une unité accidentelle, à savoir une unité de fonctions, unitas ordinis, exercées par divers membres, et tendant à réaliser un état de choses qui est au-dessus de la portée d'un individu isolé. La seule différence entre les groupes naturels (famille, Etat) et les groupes artificiels est que la mise en commun des activités est nécessaire dans le premier cas, facultative dans le second.

Le groupe étant fait pour le bien des individus, il va de soi qu'il ne peut porter atteinte aux droits imprescriptibles que l'individu tient de sa nature d'être raisonnable. Serf ou homme libre, riche ou pauvre, gouvernant ou gouverné, l'individu a « le droit de sauvegarder sa vie, de se marier et d'élever des enfants, de développer son intelligence, d'être instruit, de chercher la vérité, de vivre en société » (6). Voilà quelques-unes des prérogatives que consignent au XIII^e siècle les déclarations des droits de l'homme.

LA FAMILLE

La famille, cellule sociale naturelle, comprend le mari, l'épouse, les enfants, les serviteurs (*servi*). Elle a pour chef le paterfamilias,

(1) Chapitre de l'Introduction à la philosophie thomiste. Voir *Revue catholique* du 6 mai.

(2) « Bonum commune est finis singularum personarum in communitate existentium ». II^a II^ae, q. 58, art. 9.

(3) *In I Ethic. Nicom.*, lect. I.

(4) II^a I^ae, q. 96, art. I.

(5) *In I Ethic. Nicom.*, lect. I.

(6) I^a II^ae, q. 94, art. 2.

qui tient son pouvoir de Dieu (VI, 3). Bien que la femme soit « aliquid viri », elle est moins strictement dépendante du pater-familias que ne le sont les enfants, placés vis-à-vis du père dans un état de soumission complète. D'où il suit qu'il y aura entre la femme et son mari des rapports de justice plus rigoureux, puisque la justice, on l'a vu plus haut, suppose la distinction des personnes. Il est entendu que les enfants et les serfs gardent les droits individuels de l'homme. En ce qui concerne le serf, son état, au XIII^e siècle, ne ressemblait en rien au servage de l'antiquité et du haut moyen âge, et les législations canoniques et civiles ne cessaient d'améliorer sa situation.

ORIGINE DU POUVOIR DANS L'ÉTAT

Grand ou petit, l'Etat est un groupement de familles soumises à l'autorité ou au pouvoir d'un ou de plusieurs chefs.

D'où vient cette souveraineté, c'est-à-dire ce pouvoir à raison de quoi un homme a le privilège de donner à ses semblables des ordres dont il peut assurer le respect? Les scolastiques répondent : Tout pouvoir vient de Dieu. En voici la raison : l'univers entier est soumis au plan providentiel, à la loi éternelle qui régit toute réalité. Atteindre sa fin d'être raisonnable et arriver à son bonheur est pour l'homme l'unique façon de coopérer à cette finalité universelle (XIV, 1, 2). Or il ne le peut en dehors d'une société, et nulle société n'est possible sans une autorité qui assume le commandement. D'où la raison de gouverner les hommes, la *ratio gubernationis*, ne peut être en fin de compte qu'une délégation divine (1). Les gouvernants sont des mandataires divins. La théorie est générale et s'applique à toute détention de pouvoir. Quand il s'agit de l'Etat, elle est indépendante du point de savoir par quelle voie ce pouvoir, divin dans son essence, arrive à celui qui le détient et sur quelles têtes il repose. Ce sont là questions ultérieures, nettement distinctes de la première.

LA SOUVERAINÉTÉ EST UN OFFICIUM

La raison d'être de la souveraineté fixe sa nature : elle est une utilité, une fonction. Thomas d'Aquin établit que « les princes de la terre sont institués par Dieu, non pas pour qu'ils recherchent leur propre lucre, mais pour qu'ils assurent l'utilité commune » (2), car le royaume n'est pas fait pour le roi, mais le roi pour le royaume : « regnum non propter regem, sed rex propter regnum » (3). Même sous le régime de la théocratie papale, l'idée d'*officium* demeura mêlée à celle de puissance, et le pape est toujours le *servus servorum Dei*. Voilà pourquoi tous les traités écrits à l'usage des princes et des futurs rois condamnent l'exercice égoïste et arbitraire du pouvoir, ou la *tyrannie*.

Thomas établit tout un système de garanties pour préserver l'Etat d'un gouvernement aussi opposé à sa nature. Garanties préventives : que le peuple, au moment de désigner ses gouvernants, s'enquière de la personne du prince, *providendum de regé* (4). Garanties tout le long de son règne, car son pouvoir sera contrôlé, équilibré par l'intervention d'autres rouages, ainsi qu'on dira tout à l'heure. Garanties répressives : aux ordres injustes du tyran la résistance est non seulement permise, mais même ordonnée. Thomas condamne expressément le tyrannicide. Il veut qu'on aille jusqu'aux limites du possible pour supporter le maître injuste; mais si le régime est insupportable, il fait du droit de déposer l'indigne le corollaire du pouvoir de le désigner. La doctrine vaut, quel que soit le dépositaire de l'autorité, que ce soit un monarque, une aristocratie, ou une démocratie, et ceci nous amène à nous demander : Qui détient le pouvoir?

LE PEUPLE SOUVERAIN ET LES DÉLÉGATIONS POPULAIRES

Pour comprendre la doctrine de Thomas d'Aquin, il faut avec lui distinguer deux aspects de la question : Où réside la souve-

raineté dans n'importe quel Etat? Où réside-t-elle dans la forme la plus parfaite du gouvernement?

1^o A son point de départ et dans n'importe quel Etat, la souveraineté appartient au peuple, c'est-à-dire à la masse des individus. C'est le peuple qui est l'Etat. Théorie logique, puisque les individus sont les seules réalités sociales, qu'en dehors d'eux l'Etat n'est rien (XVII, 2), et que la souveraineté a pour raison d'être le bien de tous. La doctrine du peuple souverain n'est donc pas une invention moderne.

Mais la collectivité est trop nombreuse et trop chaotique pour exercer par elle-même le pouvoir. A son tour elle le délègue, le plus souvent — mais pas nécessairement — à un monarque, car en principe le peuple peut faire cette délégation aussi bien à une aristocratie ou à un gouvernement républicain. Si le délégué populaire est un monarque — c'est à cette époque le cas le plus normal — il représente la collectivité, il est son gérant. *Ordinare autem aliquid in bonum commune est vel totius multitudinis, vel alicujus gerentis vicem totius multitudinis* (1). De sorte que le pouvoir se transmet par des délégations successives de Dieu au peuple, du peuple au roi. Le peuple, sujet primordial du pouvoir, détient celui-ci par un titre naturel que rien ne peut détruire; le roi, de par la volonté du peuple qui peut changer. A la base de la délégation faite par le peuple au roi il y a un contrat, ou une manifestation de volonté, rudimentaire ou implicite dans les sociétés moins parfaites, explicite dans les Etats qui sont arrivés à un haut degré d'organisation. Cette volonté, qui peut se traduire de mille façons, suffit à rendre légitime la détention du pouvoir. La monarchie a l'avantage de ne pas éparpiller la souveraineté et la force; mais il appartient aux circonstances de décider quel est, à un moment donné de la vie politique d'un peuple, le meilleur gouvernement, — ce qui donne à la théorie toute la plasticité voulue.

2^o Cependant Thomas d'Aquin a des préférences très marquées pour une forme composite qu'il considère comme la réalisation la plus parfaite de la délégation populaire. C'est un système mixte de gouvernement, où la souveraineté appartient au peuple, mais où interviennent en même temps et la monarchie élective, et un rouage oligarchique qui tempère dans la monarchie l'exercice du pouvoir. « Le meilleur régime sera réalisé dans la cité ou dans l'Etat, où un seul commande à tous les autres à raison de sa vertu, où quelques chefs subalternes commandent selon leur mérite, mais où cependant le pouvoir appartient à tous, soit parce que tous les citoyens sont éligibles à ce pouvoir, soit même parce que tous sont électeurs. Or, il en est ainsi dans tout gouvernement qui résulte d'un heureux mélange de royauté, parce qu'il n'y a qu'un chef, d'aristocratie, parce que beaucoup collaborent dans le gouvernement, suivant leur vertu, de démocratie ou de pouvoir populaire, parce que les princes peuvent être élus dans les couches populaires, et qu'il appartient au peuple d'élire ses chefs (2). » Une grande largeur de vues éclate dans cette page écrite vers 1250, et où sont affirmés, comme des principes de politique, le suffrage universel, le droit pour le dernier des hommes d'être élevé au pouvoir, la consécration de la valeur personnelle, le règne de la raison chez les gouvernants ou le « Gouvernement des lumières », les avantages du système électif qui permet de choisir les plus dignes, la nécessité pour le peuple d'être soumis à une éducation politique.

ATTRIBUTIONS DE LA SOUVERAINÉTÉ

Un triple devoir incombe à qui gouverne l'Etat : assurer le bien-être, le conserver, l'accroître. Il lui appartient d'abord de réaliser les conditions indispensables au bien commun en faisant régner la paix parmi les citoyens (cette paix est appelée quelquefois *convenientia voluntatum*), en assurant les rapports de justice qui sont à la base de l'entente, en favorisant la vie morale des individus, en pourvoyant la communauté des ressources matérielles nécessaires à la subsistance. Le bien public instauré, il faut que le gouvernant veille à sa conservation. A cet effet, il doit charger de l'administration un nombre convenable d'agents capables; répri-

(1) « Cum ergo lex aeterna sit ratio gubernationis in supremo gubernante, necesse est quod omnes rationes gubernationis quae sunt in inferioribus gubernantibus a lege aeterna deriventur. » Ia II^{ae}, q. 93, art. 3.

(2) *De regim. principum*, I, c. 1-3.

(3) III, c. II.

(4) I, c. 6. Cf. *Comment. Polit.*, lib. III, c. 14.

(1) Ia II^{ae}, p. 90, art. 3.

(2) Ia II^{ae}, q. 97, art. 1. Les *servi* sont privés de droits politiques, pour insuffisance de culture générale; les hérétiques et les Juifs, parce que la civilisation catholique était regardée comme la seule civilisation existante et que dès lors toute rébellion contre l'Eglise revêtait la forme d'une révolte contre l'Etat. Bien entendu, leurs droits civils demeuraient sauvegardés.

mer le désordre; stimuler la bonne volonté de tous par un système de récompenses et de châtements; protéger l'Etat contre les ennemis du dehors. Enfin, le gouvernement est investi d'une troisième mission plus large et plus élastique: parer aux abus, travailler au progrès.

L'instrument par excellence qui permet au gouvernement de remplir ses attributions est le *pouvoir de faire des lois*, c'est-à-dire de donner des ordres. — La théorie thomiste de la loi humaine, ou positive (1), sous sa double forme de droit des gens (*ius gentium*), commun à tous les Etats, ou de droit civil (*ius civile*), propre à un Etat, est solidaire du système des lois. En effet, la loi civile n'est et ne peut être qu'une dérivation de la *lex naturae*; par conséquent, elle se rattache finalement à la *lex aeterna* (XVII, 5). Voici, d'erechef, l'individu protégé contre l'Etat, car « dans la mesure où la loi positive est en désaccord avec la loi de nature, elle n'est plus une loi, mais une corruption de la loi » (2). En ce sens, l'arbitraire est banni de la loi positive. Celle-ci est un « ordre de la raison, édicté en vue du bien commun et promulgué par celui qui a charge de la communauté » (3). La loi positive adapte aux *circonstances concrètes* (*tempora, negotia*), les prescriptions immédiates ou médiate de la loi naturelle, qui sous leur forme abstraite appartiennent au droit des gens. Que le malfaiteur soit puni est un commandement du droit des gens. Qu'il le soit par l'amende ou la prison est de droit positif. La loi positive est donc à la fois fixe et muable. Elle varie avec les circonstances, et il appartient au gouvernement de la modifier, à condition qu'il se souvienne que « le mieux est l'ennemi du bien » et que chaque changement dans la loi l'énerve en lui enlevant de son prestige.

JUSTICE SOCIALE ET BIEN COMMUN

Le bien commun est le résultat d'un bon gouvernement et il dépend du règne de la justice sociale.

Thomas professe sur la justice et la solidarité sociales des vues remarquables. Pour les comprendre, il faut tenir les yeux fixés sur les notions de droit (*ius*) et de justice (*justitia*) exposées plus haut (XVI, 3).

Faire justice, c'est rendre à autrui son droit, *ius*, lui donner une compensation équitable en échange d'activités dont il n'a pas recueilli le bénéfice. Lorsque l'acte posé par un citoyen profite à la collectivité, la justice sociale entre en jeu. Elle implique donc un double élément :

a) Que l'activité d'un ou de plusieurs membres d'un groupe social soit dépensée de telle façon que toute la collectivité en profite;

b) Qu'en retour, le membre individuel reçoive de la communauté une juste compensation.

La justice sociale, ainsi comprise, repose sur une affirmation solennelle de la solidarité et de l'entraide. Tout acte humain, moralement bon, parce qu'accompli dans une société, se répercute en elle et lui profite de quelque façon (4). Non seulement le soldat qui se bat et l'artisan qui travaille, mais encore le moine qui prie, le savant qui étudie produisent des activités sociales qui, comme telles, profitent à tous. Même les élans de la passion individuelle relèvent de la justice sociale (5) et sont « ordonnables au bien commun », parce que ces élans intensifient l'action, et dès lors son retentissement social.

Qui fait régner la justice sociale et comment? Il appartient aux gouvernants d'assurer la convergence des activités individuelles, et d'orienter les actes bons vers le bien commun. Un citoyen isolé n'a point qualité pour prendre à ce sujet les initiatives nécessaires. A titre de chef, *architectonique*, le prince a charge de la justice sociale. Il est le *custos iusti*, le *justum animatum*, le gardien du droit, sa personification vivante et visible. Il possède la vertu de justice par voie de commandement, *per modum imperantis et dirigentis*, tandis que les citoyens n'y participent que par voie d'obéissance, *per modum executionis* (6). De même que le maître

d'œuvre de la cathédrale a la haute surveillance des tailleurs de pierre, des menuisiers, des sculpteurs, des verriers, et veille à ce que leur travail soit prêt en temps et lieu, de même l'ordonnateur de la justice sociale a droit de regard sur les diverses activités sociales, et décide de leur rôle respectif dans la vie de communauté. A lui de s'assurer que le moine prie, que le soldat défend le pays, que le savant étudie, que l'artisan travaille, de façon à ce que toutes ces activités réalisent l'harmonie du corps social. A lui de rechercher les meilleurs moyens de garantir l'entraide afin que « tout profite à tous ». Son intervention réglemente avant tout les actes extérieurs; elle ordonnera les œuvres fortes, la tempérance, la mansuétude. Mais elle s'étendra au besoin aux actes qui relèvent du for intérieur (1).

Le prince s'acquitte de cette haute mission humanitaire par voie de commandement, *imperans et dirigens*. A première vue, il y a là une autocratie et intolérable ingérence, un égotisme qui paraît ruiner l'autonomie individuelle, point de départ du système. Qu'on se rassure! La théorie porte en elle-même les correctifs aux abus qu'elle semble légitimer, car la réalisation du bien commun est le seul motif qui autorise l'intervention du gouvernant; et le bien commun « n'est pas autre chose que le bien de chacun des membres de la collectivité » (2). Une intervention tracassière qui serait destructrice de la liberté individuelle serait contraire au bien commun et à la justice sociale, donc illégitime.

Par la doctrine de la justice sociale, le thomisme présente aux gouvernements un idéal qu'ils ne peuvent jamais perdre de vue, et qu'ils doivent réaliser dans la mesure où le permet l'état donné d'une civilisation.

MAURICE DE WULF.
Professeur à l'Université de Louvain.

Goethe en Suisse⁽³⁾

La Suisse est, après l'Italie, le pays que Goethe a le mieux connu le mieux aimé, dont il a subi le plus l'influence.

Goethe avait arrangé sa vie comme un itinéraire. Il avait appris l'art difficile de ne voir partout que l'essentiel, de savoir détacher son cœur à temps des êtres et des choses, de ne point s'arrêter inutilement en route, de ménager sa volonté aussi bien que ses sentiments et de préparer des étapes. Parti du romantisme, du *Sturm und Drang*, il s'était élevé, peu à peu, à force d'études, et de sacrifices et de discipline, vers l'objectivité — on sait que le mot lui était cher — vers la sérénité, comme on gravit lentement une montagne; comme, par la vallée de la Reuss, qui est encore dans le style d'Ossian, on s'élève vers le Saint-Gothard, qui est de style classique et sur lequel le ciel d'Italie étend son azur.

Goethe lui-même a dit : « Le voyage est un chef-d'œuvre, une épopée. » C'est ainsi qu'il a placé ses voyages en Suisse dans sa vie à un moment où il éprouvait le besoin de rompre le cours même de son existence, pour se reprendre, se retrouver soi-même et se renouveler.

* * *

(1) Q. 58, art. 9, ad 3^m.

(2) Dans le même art. 9, q. 58. Non seulement le prince est l'arbitre de la justice sociale ou légale, mais il contribue au règne de la justice particulière: d'abord en se faisant le distributeur aux citoyens des honneurs, distinctions, conformément aux exigences de la justice distributive (*actus distributionis, qui est communium bonorum, pertinet solum ad praesidentem communibus bonis*. I^a II^{ae}, q. 61, art. 1); ensuite en prononçant, par l'organe de ses tribunaux, le *ius* privé des citoyens, conformément à la justice commutative (*determinare ius; iudicium... importat... definitionem vel determinationem iusti sive iuris*, q. 60, art. 1). Thomas condamne le jeu des intrigues en matière judiciaire (*acceptio personarum*) et, conformément à son optimisme moral, il tient avec le droit romain que le doute profite à l'accusé (q. 63).

(3) Discours prononcé à Francfort le 12 mai 1932.

(1) *Humana seu positiva*. I^a II^{ae}, q. 95, art. 3.

(2) Q. 95, art. 2. Même les tribunaux pouvaient se rapprocher de la loi naturelle, en corrigeant la loi positive.

(3) Q. 90, art. 4.

(4) Voir le texte thomiste le plus saillant. Q. 58, art. 5 in corp. Cf. art. 6. L'efficacité sociale (*virtus*) appartient à n'importe quel acte moralement bon.

(5) Q. 58, art. 9, ad 3^m.

(6) Q. 58, art. 1, ad 5^m.

Commençons par fixer les itinéraires des trois voyages de Goethe :

Le premier voyage fut entrepris en juin 1775, en compagnie des deux frères Stolberg, les comtes Christian et Léopold-Frédéric ; il conduisit Goethe à Zurich, puis de là au Saint-Gothard.

Le deuxième voyage, d'octobre à décembre 1779, fut le plus long. Goethe accompagnait le duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar. De Bâle en Suisse romande par le Jura, jusqu'à Genève; puis de Genève au Saint-Gothard, par le Chablais et le Valais; enfin retour par la vallée de la Reuss, Zurich, Constance et Schaffhouse, la chute du Rhin.

Le troisième voyage, en septembre et octobre 1797, fut consacré à la Suisse centrale et, comme les précédents, aboutit au massif du Saint-Gothard. Goethe avait pour compagnon le peintre zuricois Henri Meyer, qui était venu le rejoindre de Florence.

Qu'est-ce qui attirait Goethe en Suisse?

D'abord la nature, la montagne. Ce que cette nature était au XVIII^e siècle, les gravures-aquarelles des petits maîtres suisses, par exemple D'Aberli, ou les estampes des *Tableaux de la Suisse*, de Zurlauben, l'évoquent encore à nos yeux. Ce sont des paysages où l'on voit un lac, dont les eaux transparentes reflètent les nuages, s'étendre, à l'horizon, entre des collines, vertes d'abord, ensuite bleues. Au fond, des montagnes vaporeuses que dominent des glaciers aux reflets roses. Sur tout cela s'arrondit un ciel dont l'azur s'atténue de légères vapeurs. Au premier plan, des paysans en vestes rouges et des paysannes à chapeau de paille ornés de fleurs ont l'air de jouer une scène de pastorale devant un seigneur de la ville appuyé sur sa longue canne, et une dame, son éventail à la main. C'est l'Arcadie, de Gessner, c'est l'état de nature retrouvé en contact au milieu d'une Europe que la civilisation a corrompue.

Cette Helvétie idéale, irréelle, qui donc l'avait mise à la mode? Qui était responsable de la vision que s'en faisaient alors les voyageurs étrangers, comme ces jeunes Stolberg, compagnons du premier voyage? C'étaient les écrivains, les poètes suisses eux-mêmes. C'étaient Haller avec ses *Alpes*, Gessner avec ses *Idylles*, Rousseau avec sa *Nouvelle Héloïse*.

Au XVIII^e siècle, en effet, la Suisse est célèbre par ses grands hommes autant que par ses paysages ou plutôt ses grands hommes possédant célèbres ses paysages. Car c'est au XVIII^e siècle que la Suisse, réagissant contre les influences étrangères qui menacent et la corrompre et de la démarquer, prend conscience de soi-même, de ses traditions et de ses mœurs, de son histoire et de sa terre, de sa diversité mais aussi de son unité. Nous avons l'héliétisme littéraire; le mouvement est pour la Suisse ce que le mouvement philosophique est pour la France, et, pour l'Allemagne, le *Sturm und Drang*. Ou plutôt, il devance le *Sturm und Drang* et le prépare. Les Suisses s'affirment alors comme des précurseurs. Leur chef de file est le Zuricois Bodmer qui se révolte le premier contre Gottsched et l'école saxonne, c'est-à-dire contre l'influence française et le goût français dans la littérature allemande. A cette influence française et à ce goût français, Bodmer oppose l'Anglais, et il traduit le *Paradis perdu*, il oppose le moyen âge allemand et il retrouve le moyen âge germanique, les *Nibelungen* et les *Minnesinger*. Haller, de son côté, marque le commencement de la renaissance poétique, tandis que Gessner renouvelle la pastorale d'où il bannit la galanterie mondaine pour la remplacer par la peinture des vertus primitives et de l'âge d'or, et par l'évocation de l'état de nature.

* * *

Telle était donc la Suisse lorsque Goethe entreprit, en 1775, son premier voyage.

Le père du jeune Goethe, le conseiller Wolfgang, appartenait à la génération pour laquelle les Suisses avaient été des libérateurs.

Un des maîtres qu'il choisit pour son fils, un certain docteur Albert, possédait pour Bodmer une admiration profonde. Mais Goethe, que la vie intéressait plus que les livres et qui dédaignait les querelles littéraires, eut tôt fait de dépasser les honnêtes, les trop honnêtes Helvétiens. Il les trouvait pédants, il leur reprochait leur manque d'art; leurs ouvrages vieilliss'ennuyaient; leurs préoccupations moralisantes l'agaçaient. Aussi, lorsqu'il partit en compagnie des Stolberg, fût-ce moins en disciple enthousiaste de Bodmer, de Gessner ou de Rousseau, qu'en homme libre cherchant une nature libre. La nature, il en avait alors la nostalgie. Il s'était pour ainsi dire échappé de Francfort pour sortir d'une crise de romantisme : ennuis intérieurs, peines d'amour, réelle mélancolie. Il avait besoin, comme il le dit lui-même, d'une nourriture fraîche et d'un sang nouveau : *Frische Nahrung, neues Blut*. Goethe, en 1775, a vingt-six ans. Il est déjà célèbre. Il est l'auteur de *Werther*, qu'il a publié l'année auparavant (1774), et de *Götz de Berlichingen*, qui date de 1773. Il est, en un mot, le Goethe romantique. Mais il sent très bien que ce romantisme, il faut qu'il le domine et qu'il en sorte, et que son œuvre est à ce prix. Le contraste qu'il fait avec ses compagnons le démontre. L'enthousiasme agité des Stolberg, leurs illusions naïves, tout ce qu'il y a de superficiel et d'irréfléchi en eux le fatiguent, et il en sourit. Les Stolberg croyaient vraiment que la Suisse était la patrie de la liberté. A la veille du départ, les deux jeunes comtes n'avaient-ils point bu à la mort de tous les tyrans? A peine arrivés chez les Alpicoles, ils avaient cru rentrer dans l'état de nature. Mais il arriva ceci : durant une promenade aux environs de Zurich, ils avaient oublié, en se baignant, la pudeur puritaine qui veillait. Leur nudisme fit scandale. Les Excellences du Conseil menacèrent de sévir, il fallut l'intervention de Lavater pour arrêter les poursuites. Petite conséquence frivole de l'influence que Gessner exerçait alors. Les Stolberg s'esquivèrent pour aller chercher au bord du lac de Bienne les traces de Rousseau.

Goethe jugea cette escapade avec sa dédaigneuse indulgence. Lui-même cherchait une autre nature, celle de la *Wahrheit*, non celle de la *Dichtung*. Tandis qu'il faisait au vieux Bodmer la visite obligatoire, il regardait, par la fenêtre ouverte, l'immense paysage, et la nostalgie des montagnes bleues l'empêchait d'écouter la conversation du patriarche.

Un seul homme l'intéressait alors en Suisse : Lavater. A ce moment, une amitié très tendre s'établit entre ces deux hommes. Ils se tutoient et ils collaborent. Goethe s'intéresse aux *Fragments physiognomiques* dont il corrige les épreuves et dans lesquels il insère plusieurs articles. Mais il entre plus de curiosité que d'affection dans ses rapports avec l'apôtre un peu indiscret qu'est Lavater. Dès que Goethe sent que celui-ci veut à tout prix le convertir et le coincer dans son fameux dilemme *ou chrétien, ou athée*, non sans injustice ni ingratitude, il lui échappe.

* * *

Quatre ans plus tard, Goethe revient en Suisse. C'est le deuxième voyage, d'octobre à décembre 1779. Il était un tout autre homme, le Goethe de Weimar personnage officiel, homme de Cour et de gouvernement. Mais c'est aussi le Goethe qui se replie sur soi-même, s'étudie, s'extériorise, compare ses œuvres aux chefs-d'œuvre du passé. Les années de Weimar furent, en effet, une longue période d'incubation durant laquelle le Goethe romantique s'absorba dans le Goethe classique. Le voyage de 1779 marque une étape importante dans son développement. C'est un nouveau contact avec la nature, mais ce contact ne présente plus rien de romantique. C'est de l'observation directe, scientifique, presque sèche. Point d'abandon, point d'effusion non plus. Goethe néglige les hommes, ces Suisses qu'il a d'ailleurs sévèrement jugés. Ce qui l'intéresse,

c'est la diversité de ce petit monde où toutes les formes de vie se retrouvent dans un espace restreint ; c'est la montagne qu'il observe en savant, mais aussi en artiste, comme il le dit : concentrer son attention sur les objets extérieurs. Il achève de s'objectiver. En ce sens, le voyage de 1779 est une préparation, un prélude au séjour en Italie.

En 1797, le Goethe qui part de Tubingue, à 4 heures du matin, pour son troisième et dernier voyage en Suisse, c'est le Goethe classique. Entre 1779 et 1797, il a écrit *Iphigénie*, *Egmont*, *Torquato Tasso*, les *Élégies romaines*, *Wilhelm Meister* : il a composé, il va publier *Hermann et Dorothee*. Il approche lui-même de la cinquantaine, il est depuis neuf ans revenu d'Italie.

Le classicisme de Goethe offre un danger pour son œuvre : celui de la perfection glacée, de l'art statique, de l'abstraite universalité. Les modèles antiques dont il est épris, il les applique trop directement à des sujets modernes, au détriment de la vie. Son amitié pour Schiller le sauvera.

Le troisième voyage en Suisse est sous le signe de Schiller, comme le précédent est sous le signe de Lavater. Comme les précédents, c'est le besoin de reprendre contact avec la nature qui le provoque.

Mais il diffère des précédents en ceci : Goethe ne s'intéresse plus seulement aux paysages, à la montagne, mais encore aux hommes et à l'histoire. Il note, à Schwitz, le 30 septembre : « Méditation sur la situation et l'aspect général du pays, considérés en rapport avec son état politique ». En tout cela on sent l'influence de Schiller. Il a d'ailleurs une autre raison pour visiter la Suisse primitive : c'est qu'il projette d'écrire un poème sur Guillaume Tell. On sait que, renonçant à ce projet, Goethe passa ses notes à Schiller et que celui-ci, en 1805, nous donna ce chef-d'œuvre : le *Wilhelm Tell*. Nous savons aussi par la conversation du 6 mai 1827, avec Eckermann, de quelle manière Goethe concevait ce sujet. Guillaume Tell représentait pour lui le héros primitif, la force inconsciente, tandis que les autres personnages historiques, Stauffacher, Walther Fürst, auraient incarné les forces conscientes, le patriotisme, l'amour de la liberté, la volonté d'affranchissement. Ce poème, s'il l'eût écrit, eût démontré la supériorité de l'intelligence et de la volonté humaines sur les énergies naturelles, la supériorité de la conscience sur l'inconscience. Mais le drame de Schiller révèle à chaque instant l'influence de Goethe, car Schiller a vu la Suisse par les yeux de son ami, le voyageur de 1797. Ce qu'on trouve de beauté antique dans le *Wilhelm Tell* vient de Goethe. En revanche, les nécessités mêmes de l'action dramatique ont obligé Schiller à faire de son héros non le symbole passif de la nature alpestre, de la nature suisse, avec ses torrents et ses rochers, mais une force active et réfléchie.

À l'influence de Goethe s'est d'ailleurs ajoutée l'influence du grand historien suisse Jean de Müller. Pour en revenir au voyage de 1797, nous dirons que les notes et les lettres que Goethe nous a laissées constituent une des évocations de la Suisse les plus vivantes que nous possédions ; ces lettres et ces notes, nous les considérons comme un chef-d'œuvre. Goethe perçoit à tout instant l'union intime de la poésie et de la science, de l'homme et de la nature, du peuple et de la terre. La poésie est pour lui une vérité et la vérité, poésie.

* * *

Chacun des voyages de Goethe en Suisse le conduit au Saint-Gothard.

En 1775, le Saint-Gothard était pour lui l'expression directe de la nature, une source de force créatrice comme il est une source de fleuves. En 1779, c'est la « montagne royale », le centre même des Alpes, leur point d'unité, la borne de granit posée entre le Nord et le Midi. En 1797, c'est de là-haut qu'il regarde vers l'Italie où il a laissé ses dieux.

Ainsi la Suisse fut, pour Goethe, d'abord l'occasion de reprendre contact avec la nature ; c'est-à-dire avec la réalité objective, à trois moments décisifs pour lui-même et pour son œuvre ; ensuite le centre d'une Europe dont il ne cessait de faire la synthèse dans son propre esprit : n'a-t-il pas désiré, un instant, de s'établir à Bâle parce que cette ville encore allemande touche à la France et se trouve sur la route de l'Italie ? La diversité de la Suisse n'est pas autre chose que celle d'une petite Europe réconciliée avec elle-même. Ses montagnes, que Goethe a contemplées en artiste, étudiées en savant, ces montagnes, dont l'image revient si fréquemment dans son œuvre, ont toujours été pour lui le symbole de l'universalité.

GONZAGUE DE REYNOLD.
Professeur à l'Université de Berne.
Membre suisse à la Commission de Coopération
intellectuelle à la S. D. N.

Mistral en Italie

I

Du jour où il prit conscience de la tâche de restaurateur de l'esprit latin, dont le chargeait une mystérieuse Providence, jus qu'à la veille de sa mort, Mistral, au cours de sa longue existence, s'est constamment occupé de l'Italie. Ce mot d'occupation convient, il me semble, au souci qu'il eut de n'exclure la terre romaine d'aucune des manifestations où il prépara la renaissance des « peuples bruns ». Chez lui, ce qui domine dans cette fidèle amitié italienne, c'est l'idéologie de la race, de ses devoirs, de sa noblesse, de sa solidarité, de sa mission à travers les siècles. C'est ainsi qu'aucune des actions de l'Italie moderne ne le laisse indifférent : du rapprochement avorté d'au lendemain 1870 jusqu'à la guerre de Tripolitaine, il suivra avec une attention, tantôt enthousiaste et tantôt anxieuse, ce qui se passe outre-Alpes. Il accomplit admirablement son métier de chef, de patriarche latin, prenant un soin égal de tous ses enfants.

Mais, et c'est ce qui distinguera Mistral de presque tous les voyageurs français en Italie, la passion italique, chez lui, est presque exclusivement intellectuelle. Aussi invraisemblable que cela paraît chez un poète de cette envergure, la terre italienne ne l'a point séduit, il n'a exercé sur lui aucune magie, ne l'a attiré par aucun de ses charmes auxquels ont succombé tant d'esprits français. Il n'a eu aucune hâte d'aller vers ce pays qui cependant faisait l'objet passionné de ses études et de ses préoccupations. Il a laissé s'écouler sa jeunesse et même son âge mûr sans entreprendre le divin voyage, pour lui plus facile et plus naturel pourtant que pour tant d'autres nés loin des bords méditerranéens.

Ce n'est point du dédain, ni de l'indifférence, ou si vous voulez de la sérénité de l'indifférence familiale. Il ne considère pas l'Italie comme un motif de curiosité ou d'inspiration littéraire : il est trop près d'elle par le sang et par l'idéal pour qu'elle puisse émuover ses sens : comme une sœur, comme une camarade d'enfance à qui on donne une totale affection, exempte toutefois du frisson d'amour. Voilà, je crois, la situation morale du Maillanais à l'égard de l'Italie.

Puis, il y a autre chose, de plus important. La Provence a pris Mistral, tout entier, comme poète. Il est l'homme de son terroir, il le restera jusqu'à la fin. Paris, l'universel séducteur, a, pour lui, déployé des faveurs inouïes et d'insignes concessions, sans pouvoir le retenir. C'est un paysan qui n'aura jamais le goût des voyages : dans sa retraite de Maillane, qui ne fut jamais une solitude, il n'a pas ressenti l'humeur vagabonde qui a fait courir hors de leur maison tant d'écrivains et tant d'artistes. Quant à lui, sa Provence suffit à l'harmonie de son âme, et comble sa soif de beaux rythmes. Il ne dédaigne personne, il ne méconnaît aucune poésie, il répand très loin des frontières d'Avignon le fruit de sa pensée, ses amitiés lui viennent de tous les coins de la terre latine et même de Germanie, mais il garde, inviolable, le sanctuaire de son cœur où seule Mireille a le droit de pénétrer.

Mistral, Latin, vit constamment avec l'Italie ; Mistral, poète,

est fidèle à Maillane, l'unique aimée, qui lui donne des satisfactions complètes et le dispense de toute incursion en terre étrangère, même quand l'étranger fait partie de la famille. Le caractère même de la poésie mistralienne expliquerait donc, selon nous, cette contradiction apparente, qui tint, presque toute sa vie, Mistral éloigné d'un pays qu'il chérissait sincèrement, et qu'il ne manqua jamais d'associer à son œuvre de « rassembleur » des nations latines.

L'unique voyage qu'il fera en Italie ne sera entrepris, bien que prémédité à diverses reprises, qu'au soir de sa carrière et ne sera qu'une sorte de couronnement de ses travaux. Ce n'est qu'au printemps de 1891, au seuil d'une vieillesse qui allait être verdoyante, que Mistral et sa femme se décidèrent à partir. Un vrai voyage de noces, car si le poète atteint la soixantaine, M^{me} Mistral n'a que trente-cinq ans. De simples lettres adressées au « pays » nous ont conservé le souvenir de cette rapide et unique excursion sur une terre si semblable à celle à qui son âme s'est consacrée. Quel abîme entre lui et tous les écrivains français qui l'ont précédé sur la péninsule! Comme nous sommes confondus par ce ton naïf, amusé, de grand enfant malicieux! Phrases formidables de Chateaubriand, fougues et colères de Louis Veuillot, sarcasmes d'Ed. About, acuité du regard du capitaine Lyauté, il nous faut tout oublier! C'est un monde ingénu où la science se transforme en air et en lumière, où l'histoire se change en fée, où l'on ne demande à la terre italienne qu'un ravissement français-cain : un saint François qui aimerait l'Aioli!

Quiconque ne connaîtrait point la haute action latine que Mistral mène depuis l'âge de vingt ans irait jusqu'à traiter de superficiel et presque d'ignorant ce prince incomparable de la Latinité. Il l'accuserait d'indifférence devant les grands problèmes de l'art et de la politique, d'une puérité indigne du « reporter » le plus indigent! Car il déroute vraiment, ce récit éclairé d'un charme intime qui heurte les pédants, écrit pour un public très particulier, difficile et bonhomme à la fois; récit qui coule de source, précieux témoin d'une heure où le poète, se reposant de sa haute mission de mage, conducteur de peuples, donne cours à son simple plaisir. Isolées de l'œuvre et de la pensée de Mistral, ses lettres d'Italie agacent les profanes et risquent de donner une idée, je ne dis pas primaire ou inculte du poète, mais d'une candeur qui hoque par sa pureté même! Les romantiques et les ultraromantiques nous ont habitués à entendre parler des beautés et des choses romaines avec tant de solennelle éloquence et de passion qu'il nous semble presque impie de traiter de ces grandeurs avec un esprit tranquille et une simplicité de conteur à qui l'on n'en conte point! La précision nette, la langue directe et drue de Mistral, retrouvée de l'antique, étonnent après un siècle de périodes cadencées et de cris savants.

Car il est vrai que nos grands écrivains ont trop souvent éprouvé à l'égard de l'Italie une sorte de tendresse morbide. Ils n'en ont guère aimé que les colonnes brisées ou la cendre des ossements romains. Les touristes dévalant la pente lumineuse de l'est des Alpes y ont trouvé, sous un ciel béni, de plantureuses ripailles, la joie des filles aux yeux de braise, et l'harmonie trop langoureuse des mandolines. Nos jeunes gens en voyage de noces rêvent à la hâte dans ses musées ou au bord de ses lacs avant de rentrer sagement chez eux rechausser, souvent pour toujours, leurs bourgeoises pantoufles. J'exagère à peine, mais je tiens à montrer l'originalité profonde de Mistral, même dans un mince paquet de lettres adressées d'Italie à ses Provençaux. Ce poète de clocher fut peut-être le moins particulariste de nos écrivains. Voltaire lui-même, si cosmopolite, qui fleuretait avec la même aisance aussi bien avec la Chine qu'avec le grand Frédéric, n'eût pas ce sens de l'étendue qui fait de Mistral l'une des plus belles illustrations de ce génie de l'universel qui caractérise la sensibilité et l'intelligence françaises. Paysan d'un modeste village, il reçut le don de faire resplendir toute la richesse de la civilisation méditerranéenne. Une des plus belles intelligences qui soient nées sous le ciel de France, et que j'admire plus encore que la sensibilité du poète si on pouvait un seul instant essayer la sacrilège tentative de les dissocier. Ah! oui, il y a de la « poésie pure » dans Mistral, mais quel soleil darde partout ses rayons ennemis de toute obscurité! Un des chefs-d'œuvre de la nation française! Un « clerc » qui fut un grand politique sans trahir aucune cause! Un prophète, sans gémissements; un Apollon divinateur, sans serpent python!

D'où vint Mistral? M. Gabriel Boissy a récemment soutenu, avec des arguments suggestifs, que Mistral était en réalité un homme du

Nord, un Gaulois, séduit par la Méditerranée. Ne serait-ce point là l'explication véritable de son rayonnement? Car l'esprit de Rome, si puissant soit-il, n'est qu'un aspect, altissime, c'est entendu, mais un aspect seulement, de cette civilisation méditerranéenne dont l'ampleur et la complexité rejoignent l'immensité des civilisations hébraïques et égyptiennes qui l'ont précédée. Rome n'est pas tout, en effet. Il y a Athènes, il y a le christianisme, il y a tout le charme, à peine barbare, d'une vieille Gaule perdue, mais qui envoya ses très nombreux enfants sous les cieux fortunés de l'olivier et sur les bords de la mer divine. Voilà pourquoi se reconnaissent en Mistral, à l'étonnement de beaucoup de Français demeurés spirituellement un peu trop au nord de la Loire, des peuples aussi divers, somme toute, que les Roumains ou les Catalans, les Grecs ou les Luxembourgeois. Mistral est un centre aimanté qu'irrésistiblement rejoint un jour toute nation issue des grandes loix et des grands souvenirs méditerranéens. Sa gloire essentielle est là, et ils sont à plaindre ceux qui, de bonne foi, le continent dans le rôle d'un joueur de tambourin ou de charmeur de cigales!

Certes, à l'égard de l'Italie, Mistral ne lui doit aucune des grandes obligations littéraires d'un Chateaubriand ou d'un Alfred de Musset. Mais il y a autre chose, et mieux. Mistral eut ce sens supérieur des fraternités et des nécessités latines, une divination de ce qui reste encore à ériger aux « peuples bruns » de grand dans l'univers. C'est pourquoi son œuvre de renaissance provençale n'a jamais été séparée, chez lui, de son idéal de renaissance latine : Provence, France, Latinité furent dans son cœur et dans sa volonté une trinité indissoluble qui résista à toutes les méfiances, à toutes les calomnies, à toutes les incompréhensions. C'est pourquoi encore, et dès le début de son apostolat, il convia tous les Latins aux manifestations félibréennes. Il n'aimait pas agir en solitaire, mais à s'entourer de foules dont il était le conducteur sage, clair voyant et mesuré.

II

Au risque d'impatienter le lecteur, nous n'aborderons pas encore le voyage de Mistral en Italie. Nous croyons indispensable de montrer auparavant que cette excursion du poète est en quelque sorte la récompense, le sourire de Rome, sa mère spirituelle, plutôt qu'une initiation. Il importe d'insister, car on a écrit plusieurs inexactitudes au sujet de l'inspiration mistralienne. La vérité, c'est que l'Italie n'avait rien à apprendre à Mistral, mais qu'elle a fait plutôt, et de tout temps, partie des préoccupations latines du poète. Jusqu'à sa mort, cette préoccupation italienne a été au premier rang, et c'est ce que nous voudrions souligner avant de passer au récit même du voyage.

Mieux que Chateaubriand et que M. Claudel, Mistral aura été un poète diplomate. Loin des potins d'alcôve et de salle à manger, il a vivifié des projets qui eussent paru insensés aux chancelleries les plus hardies. Il prévint de longue date et prépara de main de maître un état d'esprit où nous commençons aujourd'hui à nous mouvoir avec quelque aisance : celui des relations entre peuples latins. Oh! je sais combien d'obstacles il nous reste à franchir pour atteindre le but, mais « du haut de la Tour Magne le saint signal est fait », les coupeurs sont partis, les prix sont inscrits en lettres d'or et d'espoir au ciel de notre Méditerranée. Il nous faut persister et ne pas manquer de souffle...

Donc, en 1874, la Provence allait célébrer le cinquantième centenaire de Pétrarque. Avignon, Laure, le poète des sentiments raffinés, les félibres : évocations aériennes qui devaient se heurter à la dure politique. Pouvait-on, sous le gouvernement conservateur du maréchal Mac-Mahon, exalter l'Italie au lendemain de la brèche qui, par la *Porta Pia*, avait réduit à néant l'Etat pontifical? Et l'Eglise, pouvait-elle demeurer absente d'une cérémonie qui allait dérouler ses fastes au pied du Château des Papes? L'Espagne carliste était feu et poudre : dans le Sud-Est, des cantons méditerranéens organisaient d'anarchiques « communes », images sanglantes de celles de Paris. Les Allemands avaient à peine gagné la douloureuse frontière..., et déjà se répandre en réjouissances?

Et c'est à une heure aussi critique que Mistral songe à une Confédération des peuples de civilisation latine! Poète! C'est son excuse, sa force, et la raison de son triomphe. Cent autres eussent échoué. Lui va, sans crainte, après la Catalogne, tendre la main à l'Italie. De quoi s'agit-il? Des catholiques provençaux, conservateurs, vont célébrer en Avignon une fête italienne, et recevoir comme hôtes d'élite des sujets d'un roi révolutionnaire,

usurpateur et excommunié? Oui, répond Mistral, qui comparait naguère Mireille au Christ qui naquit parmi les pères! Oui, s'écrie Aubanel, catholique pratiquant, et « imprimeur de Sa Sainteté »!

C'est qu'ils aperçoivent dans le lointain, sur un horizon qui dépasse la vue des hommes moyens, une cité merveilleuse. Non point un mirage de la Crau, mais une construction solide, édifiée par une foi sans peur, dégagée, du moins quant au Pape, des contingences de la politique. Ils ont comme une prescience de la conciliation entre la Papauté et la Maison de Savoie. Ils admirent trop les vertus spirituelles pour ne pas « sentir » qu'un jour le Vatican abandonnera, au profit des âmes, des revendications justes, légitimes, mais temporelles.

Et le gouvernement français, est-il si opposé que ce semble à une entente avec l'Italie? Au lendemain de 1870, nous sommes seuls. La Russie et Édouard VII sont encore imprévisibles : pourquoi ne pas regarder vers la Troisième Rome? Mais qui donc oserait, officiellement, tourner les yeux vers le Quirinal excommunié? Cherche-t-on, en surplus des difficultés intérieures? Elles foisonnent. On découvre que Pétrarque est un héros de la Libre-Pensée et de la République! Des anticléricaux français en appellent à Garibaldi qui intervient avec fracas. C'est tout juste s'il ne menace pas Mistral de ses « chemises rouges »! (En attendant que les « chemises noires » découvrent à leur tour un Pétrarque fasciste.) Les journaux « républicains » de Paris se mettent à l'unisson, et le *Sicile* trouve d'un goût délicat de publier une lettre signée « Pétrarque », où l'on faisait dire au chantre de Laure son peu d'amour pour la poésie provençale et sa prétention d'être le précurseur de Garibaldi! Quel charme et quel esprit! Victor Hugo y ajoute son grain de sel. Il déclare pompeusement que la vaillante démocratie du Midi est comme l'avant-garde de la démocratie universelle à laquelle le monde pense lorsqu'il entend la *Marseillaise*, et il exalte les « Etats-Unis d'Europe »! Toutes ces divagations à propos de vers amoureux de Pétrarque.

Tandis que Victor Hugo et consorts vaticinaient à tort et à travers, Mistral et ses amis agissaient et, par un art subtil, réalisaient des enchantements. Dans une Europe toute secouée d'émotions politiques, au milieu de tirailles jalouses et de tirades absurdes, voici le monument harmonieux qu'ils élèvent en pleine joie du soleil.

Mil huit cent septante-quatre, les 18, 19 et 20 juillet, « cent mille pèlerins d'art fraternisèrent dans l'admiration du beau et une population ardente s'abreuva à la source des plus nobles sentiments ». Le chevalier Nigra, ambassadeur du roi Victor-Emmanuel s'y trouvait et le préfet du Vaucluse aussi. L'archevêque d'Avignon célébrait une messe pontificale en plein air, sur l'immense place du palais des Papes. Le gouvernement français, la jeune Italie, la Provence et l'Église avaient fini par se rencontrer. Seul boudait Victor Hugo!

Le succès du chevalier Nigra fut inouï et dépassa les espérances de Mistral qui avait tant souhaité sa venue, si ingénieusement préparée sous le couvert d'une société académique de Padoue dont il serait le représentant aux fêtes de Pétrarque! En fait, il parla au nom de l'Italie. Les discours et les toasts du diplomate italien furent annoncés par télégramme dans le monde entier; il fut félicité par notre ministre des Affaires étrangères, et la presse européenne, réunie sous les murs d'Avignon, apprit à l'Europe que le chevalier Nigra n'avait rien dit qui n'eût été concerté d'avance entre le roi Victor-Emmanuel et lui. Quelle plus brillante réussite pour les ambitions latines de Mistral! Les catholiques furent conquis par le tact et l'éloquence du séduisant ambassadeur et les journaux conservateurs d'Avignon constatèrent que le diplomate italien exerçait une sorte de fascination. Le préfet du Vaucluse, le sympathique M. Doncieux, lui répondit en échos harmonieux : « Je bois à la prospérité de la France et de l'Italie, ces deux nations ayant les mêmes croyances, les mêmes intérêts, les mêmes devoirs, et j'ajouterai : les mêmes destinées; car, qu'elles le veuillent ou non, elles sont solidaires et ont une même mission à remplir. »

Retenons ces dernières paroles que nous avons expressément soulignées. Elles sont la base de l'idéal mistralien. Sait-on quel fut le résultat immédiat des fêtes d'Avignon? Celui de faire monter d'un franc-or les fonds publics! C'était bien peut-être pour la première fois dans l'histoire du monde qu'un banquet organisé par des poètes en l'honneur de la poésie avait une influence sur la Bourse! La « diplomatie » de Mistral triomphait sur toute la ligne.

Hélas! au lendemain de ces agapes, France et Italie se tournaient le dos, sollicitées chacune par des gens du Nord : elles ne devaient plus se retrouver que dans les tranchées de 1914.

L'action de Mistral n'aura pas été étrangère au retour progressif de l'Italie vers nous et, constamment, il aura été parmi les pionniers de ce rapprochement, ne manquant aucune occasion de témoigner sa sympathie pour l'activité latine de celle dont il souhaitait l'alliance pour son pays.

Les traces sont nombreuses, dans sa correspondance, de ces efforts constants. Nous en détacherons quelques lignes significatives. Il écrivait à Jean Carrère, le célèbre correspondant du *Temps* à Rome : « Dans ma tragédie de la Reine Jeanne, j'ai idéalisé de mon mieux les anciennes relations des Deux-Siciles avec la Provence. En souvenir de cette fraternité historique, j'envoie donc à l'Album de l'Associazione della Stampa deux couplets du Celeusme que les rameurs de la galère réelle chantaient dans ma tragédie en naviguant entre Charybde et Scylla. »

Au même Jean Carrère qui s'employait à l'immense travail, encore inachevé, de l'amitié franco-italienne : « Soyez félicité de tout cœur pour le succès de votre campagne : c'est du très bon jëlibrige. »

Quelques années plus tard, deux billets significatifs. L'un de novembre 1911 :

« Je suis profondément touché par l'active amitié que vous me témoignez au milieu des grands événements dont vous êtes le témoin et historiographe. Au nom du jëlibrige, grand merci pour l'honneur que vous doit notre langue, à vous qui avez chanté et fait chanter la Coupo, au milieu des Latins qui vont conquérir Tripoli. »

L'autre de février 1914, le mois qui précéda sa mort :

« A mon cher ami Jean Carrère, qui, par sa popularité épiquement conquise, rallie en Italie le renouveau jëlibrigé de la Provence, à la gloire italo-provençale de nos troubadours, mes remerciements pour la médaille d'or qu'il vient de m'offrir en sept exemplaires. »

Mais une preuve plus décisive encore de son amour pour l'Italie, de sa clairvoyance prophétique, je l'ai découverte à Rome même, chez le traducteur italien de Mistral, l'éminent et sympathique professeur à l'Université, mon ami Mario Chini. Reçu chez lui dans une exquise intimité où M^{me} Chini-Pompéi, elle-même fine et lettrée, apporte une délicate harmonie, j'ai pu prendre connaissance d'une lettre qu'il reçut de Mistral en 1912 et que je reproduis ici, pour la première fois, persuadé qu'elle apporte une intéressante contribution, non seulement aux relations de Mistral avec l'Italie, mais aussi à la meilleure connaissance de son esprit poétique et politique. Voici donc ce document inédit :

« Maillane (Provence), 15 janvier 1912.

« Cher traducteur, je ne puis que vous envoyer mes souhaits les plus sympathiques pour l'essor de votre revue l'Eroïca, mais le temps me manque absolument pour les développer. N'oubliez pas que je suis dans mes quatre-vingt et un ans, et qu'il faut songer à faire mon paquet pour le départ; d'ailleurs votre ardente phalange de jeunes Italiens, ambitieux de beauté et d'indépendance en tout genre, n'a qu'à prendre pour devise le cri du premier Risorgimento

Italia farà da se

pas besoin de prendre conseil hors de chez vous, écoutez les voix de votre terre maternelle et chantez à l'unisson.

« A vous de tout cœur,

F. MISTRAL. »

Les événements ont, depuis 1912, largement félicité le conseil du poète. Son admiration pour la Rome papale n'était pas moindre. Sa lettre est célèbre par laquelle le 4 juin 1910, il demandait au vénéré pape Pie X la bénédiction apostolique. A ce même Pape, dont Rome conserve le souvenir attendri et le tombeau toujours couvert de fleurs, il dépêchait un de ses amis, l'abbé Celse, chargé de remettre au Souverain Pontife, un exemplaire de sa *Nerte*, écrite à la gloire des papes d'Avignon. Il regrettaient que ses quatre-vingt ans l'empêchassent de l'y apporter lui-même. Et Pie X, recevant avec émotion don du vieillard, se plut à évoquer son œuvre qu'il connaissait lumineusement, lecteur de Mistral comme son prédécesseur Pie VII lisait le *Génie du Christianisme* au début du siècle précédent.

III

Le récit du voyage de Frédéric Mistral et de M^{me} Mistral en Italie a paru pour la première fois, en provençal dans le journal *L'Aioli* (fondé à Avignon par le poète lui-même), sous forme de

Lettres adressées à son baïle, son rédacteur en chef, l' « ami Folco », c'est-à-dire le marquis de Baroncelli-Javon, et sous le titre *Escourgudo pèr l'Itàli* : Excursion à travers l'Italie. — Aujourd'hui, une plaque de marbre rose, apposée au jour du Centenaire par les soins fidèles de M^{me} Jeanne de Flandreysy, rappelle, sur les murs du palais du Roure, la publication de l'*Atoli* de 1891 à 1899 et la collaboration de Mistral avec le descendant des Florentins *Della Rovere*.

Les lettres de Mistral parurent aux dates des 27 avril, 7 et 17 mai 1891 et le récit de M^{me} Mistral sur le voyage à Venise porte également la date de mai 1891, Lettres et récit furent, pour la première fois, traduits en français par Pierre Devolvuy, ancien capoulié du Félibrige et publiés dans la *Revue universelle* en 1927. C'est à cette traduction que nous emprunterons nos citations. Une autre version, due à Charles Maurras, parut aux jours du Centenaire aux *Editions du Cadrans*, dans un tirage très limité... et à un prix qui restreignit le champ des acheteurs! En somme, ces lettres de Mistral sont à peu près inconnues du grand public, et c'est peut-être mieux ainsi, car, à ceux qui ne le connaissent que fort peu, Mistral, dans ces récits, apparaîtrait « superficiel ». Et pourtant quelle révélation sur l'âme simple du poète que ces amicales effusions écrites à soixante ans, d'un cœur jeune et frais!

La première ligne de la première lettre, datée de Gènes, marque bien la joie du rêve accompli : « Depuis longtemps, ami Folco, je m'étais promis le voyage d'Italie... cette fois nous voici embarqués ». Il passe par Monaco où il s'arrête juste le temps de perdre « le beau louis d'or » et d'admirer la Turbie, « une Tour Magne bâtie par César Auguste », *Trophœa Augusti*, explique-t-il, pour les amateurs d'étymologies. Et voici la douane à Vintimille.

Ecoutez ceci, Français qui franchissez à l'aise la frontière italienne d'aujourd'hui, et qui n'êtes cependant pas munis d'un brevet de chevalier de la Couronne, comme l'était Mistral : « une foule de voyageurs, tels que les pauvres ombres qui vont passer la barque à Caron, se pressent à l'entour des tables, pour ouvrir leurs valises, portemanteaux et malles. Les douaniers joulent, mêlent tout cela. Vous avez beau affirmer, donner votre parole que vous ne portez rien de prohibé, ils vous mettent vos hardes sens dessus dessous. » Mais Pétrarque sauve Mistral de cette épreuve : n'est-ce point pour reconnaître ses bons offices des fêtes de 1874 que le gouvernement italien l'avait décoré : aussi passe-t-il la douane salué bien bas par les douaniers qui se vengent sur le restant des voyageurs!

Il n'a pas fait cinquante kilomètres que le régionaliste, le poète, le virgilien, intervient : « mais ce qui charme au-dessus de tout, ce sont ces oliviers, ces bois d'oliviers, abandonnés à eux-mêmes, ramus et chevelus comme de grands saules pleureurs, qui donnent au pays une couleur classique et poétique incomparable. Comme ces arbres habitent mieux la terre que les arbres qui y croissent aussi, tels que palmiers, eucalyptus, caoutchouc, etc., et qui, pour opulents et orgueilleux qu'ils soient, ne sont pas d'ici, nous le voyons bien; pas plus que les messieurs de Paris ou de Londres qui viennent hiverner dans les villas de ces rivages. »

De Gènes, où il ne passe qu'une journée et demie, il résume son impression sur la « Superbe » par un mot : *C'est une incomparable gloire*, et le voici sur la route de Rome, seul dans le comparatif avec sa femme, grâce à un pourboire gentiment sollicité par le contrôleur et aimablement octroyé. Aussitôt commencera une sorte de nostalgie de la Provence qui se traduira par d'incessantes comparaisons avec le « pays ». Les meilleures descriptions qu'il pourrait donner de l'Italie, sont celles où il retrouve ses horizons familiers.

« Pise, avec ses vieux remparts de brique rougeâtre, noircis par le temps, perdue dans le fond d'un pays plat, nous fait l'effet de notre Aigues-Mortes, mais beaucoup plus grand ». L'état des monuments ce cette cité morte lui suggère des réflexions qui ne sont pas à notre honneur : « Car, dans cette Italie intelligente et noble, encore qu'il y ait eu, comme partout, des révolutions, celles-ci n'ont jamais été aveugles et stupides comme en France. Les monuments, les statues, les églises, les palais, les tombeaux, les blasons des familles historiques, tout est là, entier, respecté, honoré du peuple. L'histoire nationale écrite sur les pierres est de toute évidence et sans cesse pour tous un enseignement d'honneur et d'amour pour la patrie ». Un tour rapide en ville où « il y aurait de quoi bér et admirer un mois de temps », et l'on s'en va sur les trois heures du matin au souvenir mélancolique de Dante.

Comme les Maremmes de Toscane ressemblent à sa Provence

désertique, à son littoral de Crau, avec leurs vastes garrigues, leurs marais, leurs étangs, et ce mauvais air qu'on appelle la Malaria, et qui engendre les fièvres! — De loin en loin, vous voyez là, comme en Camargue, des manades de chevaux et, aussi de taureaux noirs, avec leurs gardians à cheval qui, au lieu de trident portent un aiguillon, avec un fusil en bandoulière. Dans le Latium, il retrouve Arles : « De-ci, de-là, quelque troupeau avec ses pâtres, avec ses ânes, comme les troupeaux transhumants d'Arles. La vie pastorale est la même partout ». Oh! il est bien fier de son terroir, et au lieu de citer comme tant d'autres vaniteux auteurs les expressions propres aux pays visités comme pour se prévaloir d'en connaître la langue, lui, fait de la couleur locale à rebours, si j'ose dire : garrigues, gardians, les mots de chez lui viennent tout naturellement sous sa plume.

Et les comparaisons continuent : « *Civita-Vecchia* nous approchons... Voici le Tibre, un grand canal, guère plus large que la Sorgue, mais certainement moins limpide; puis Magliana, pauvre! qui nous rappelle Maillanes; puis à travers les friches, tout d'un coup, de vieux remparts faits de briques noires, avec la bosse d'une coupole qui, par dessus, épie... C'est Rome... le train continue sa route au milieu de friches et de quelques carrés d'artichauts et de choux... »

Quelle candeur dans cette arrivée paysanne à Rome, qui méprise tout procédé littéraire! Et pourtant, il sait sentir aussi profond que Chateaubriand la grandeur romaine : « Rome, écrit-il, est véritablement à la hauteur de tous les rêves qu'on peut en avoir faits, sinon supérieure. Là, de quelque côté que vous vous tourniez tout est encore plus beau ».

Il admirera certes les merveilles du passé, mais ce n'est pas un érudit, encore moins un « homme de lettres »! Il veut surtout bavarder avec le bon peuple d'Italie, se faire raconter des histoires pour les rapporter ensuite au bon peuple d'Avignon, dans son style coloré, aux descriptions courtes et aiguës, avec une gentillesse que nul voyageur de langue française au-delà des Alpes n'a possédée avant lui. C'est un Mistral enjoué, spirituel, caustique, qui s'est complu et reconnu dans une Italie rurale, digne et fière à Rome, vibrante et exultante à Naples, travaillée ça et là par la politique, mais où la moindre facette de plus humble humanité se revêt d'esprit et scintille au soleil : « Ici, à Rome, les cochers sont versés à tout hasard dans l'archéologie et l'histoire romaine comme des professeurs. On les dirait tous latinistes! »

Mistral à Rome me rappellera un tout petit peu Barrès à Sparte : il regardera, il admirera franchement, mais en se retournant de temps à autre comme pour s'assurer que ce qu'il a laissé derrière lui ne le cède pas en grandeur et en beauté à ces choses fameuses qu'il a sous les yeux. Ce ne sera pas la romanesque et assez romantique mélancolie de Joachim du Bellay, mais la critique nette et raisonnable d'un poète à qui le paysan provençal a prêté son ceil aigu et vif.

À Saint-Pierre, il éprouve un sentiment commun à bien des voyageurs français que tant de magnificences écrasent : il est, certes, « confondu d'admiration », mais, écrit-il, fort justement à mon goût, « la masse tout brute du palais d'Avignon est plus imposante ». Les merveilles de la basilique l'émeuvent : « vous vous sentez à l'aise et emparadisé dans le Beau absolu ». Mais aussitôt après un correctif qui a du poids : « Il faut avouer cependant qu'il y a telle chapelle roussie par le soleil et tout embaumée du thym des Apilles qui inspirerait peut-être un sentiment plus religieux ».

Je ne puis m'empêcher, à ce propos, de constater que les Français qu'on dit moins sensibles et moins sentimentaux que les Italiens ne peuvent guère s'accommoder des édifices sacrés de goût somptueux auxquels ils reprochent précisément de manquer d'atmosphère recueillie. Il y aurait là matière à développement.

En 1932, la mendicité n'existe plus ou presque dans Rome. En 1891, nous sommes loin déjà des mendians d'Edmond About; néanmoins la tradition était encore bien vivante quand Mistral passa en Italie : « la mendicité ici se pratique de toutes les manières. Sans cesse autour de vous, il y a quelque main ouverte. Un trait pittoresque : dans la rue vous voyez un pauvre qui demande l'aumône à un brave Récollet. Le moine, gravement tire sa tabatière de sa poche et l'offre au pauvre qui, gravement, prend une pincée de tabac et dit merci ». Toute l'Italie pauvre et généreuse du siècle dernier est dans ce geste.

Mistral a le sens de la mesure et de la proportion et l'applique avec imprévu : « L'arc de Septime-Sévère, plus loin celui de Titus, et puis celui de Constantin. Mais, pour beaux qu'ils soient, ces arcs font moins d'effet, nous semble-t-il, que ceux d'Orange et de Saint-

Rémy, parce qu'aujourd'hui ils se trouvent en contre-bas et que les nôtres sont beaucoup mieux placés».

«Voilà le Colisée énorme... nos arènes d'Arles et même de Nîmes, quoique moins grandes, ne pâlisent pas, — il s'en faut! — devant celles de Rome; surtout quand les taureaux et nos Arlésiennes leur redonnent la vie qui s'est éteinte ici, pour toujours».

Enfin le Corso lui-même ne trouve pas grâce devant les rues de Provence: «il ne vaut point la rue de Noailles à Marseille (maintenant la Canebière prolongée), ni même, à mon avis, la grand'rue d'Avignon, ni les lices d'Arles non plus».

Mais le musée lapidaire du Vatican lui fait retrouver le magnifique enthousiasme de Chateaubriand en termes dignes de la belle Antiquité: «Toute l'Antiquité, avec ses dieux et déesses, ses héros, ses poètes, ses orateurs, ses empereurs, tout cela en pur marbre qui est doré par le temps comme la cime des grands arbres, se trouve là, rangé dans des galeries magnifiques... Il faisait, ce matin-là, un temps céruleen et calme; et tous ces marbres, dans l'azur olympien, semblaient respirer leur immortelle gloire».

Pendant Mistral, observateur caustique et bonasse, revient avec plaisir vers le bon peuple. Il erre dans les rues et d'abord dans celle qui lui rappelle le pays: la *via degli avignonesi*. Il s'avise que les Romains aiment à remuer la poêle: «Une porte non l'autre, vous voyez sur le seuil frire des pommes d'amour, des artichauts, des beignets ou des ablettes du Tibre». La gravité romaine? Ce n'est pas sur quelque toge de marbre qu'il la découvre, mais au café: «Les cafés sont fort étroits: des cafetons comme nous en avons en Arles. On vous sert votre tasse avec une carafe d'eau, et jamais d'eau-de-vie. Les consommateurs, dignes et sobres, passent ainsi leur veillée avec leur café de trois sous, en parlant discrètement de la fraîcheur de l'aqua marcia et des bonnes fontaines de Rome. En un mot, à dire franchement, la vie extérieure (et nous ne pouvons juger que de celle-là), nous semble morne, comparée à celle de France». Voilà une réflexion qui, trente ans à l'avance, démentait toutes les accusations inexactes portées sur le Fascisme destructeur de la gaieté romaine, et de la liberté de bavarder au café!

Mais à Naples, c'est du délire, et il s'y sent si bien chez lui. «Une illumination extraordinaire, à perte de vue, enflamme toute la grande ville et toute la côte, en haut, en bas, et dans tout le golfe. Il fait nuit, mais le peuple, aussi bien les messieurs que les pauvres, est lâché dans les rues, joyeux, criant, riant, courant. Et tout cela est simple et gai comme à Maillane». La note est à peine forcée, et si gentiment, de cette comparaison d'une nuit napolitaine au village de Maillane! Comme à Maillane! Ce cri part du cœur, et c'est pour cela qu'il trouve Naples à son goût. dans l'effervescence des premiers jours de mai. Parce que les gens s'y promènent sans morgue, et parce qu'y fleurit le rire d'âmes sans complications. C'était bien le voyage qu'il avait souhaité, ce voyage entrepris «dans une atmosphère de sérénité, comme un repos, comme une récompense», selon les termes mêmes de M^{me} Mistral en une lettre qu'elle nous faisait l'honneur de nous écrire à propos de cette excursion dont elle rappelait le souvenir à la veille des fêtes romaines du Centenaire (1).

PHILIPPE DE ZARA.

(1) La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

A l'occasion des fêtes de Pentecôte,
LA REVUE CATHOLIQUE DES IDEES
ET DES FAITS ne paraîtra pas la
semaine prochaine.

A propos d'élections

TRISTESSES DE CE MONDE

A des signes qui s'inscrivent tout à la fois sur la carte d'Europe et dans les âmes, on peut discerner ce qu'il y a de fragile et de transitoire dans une civilisation désormais menacée par la double puissance de l'argent et du nombre. Ce n'est partout qu'angoisse et misère. De l'Irlande à la Chine, des marches du Rhin aux rives naguère heureuses encore des fleuves espagnols, des mornes étendues de Russie aux foules grouillantes de Détroit, des hommes ont faim, s'inquiètent, s'affaissent, trouvent à peine au fond de leur âme le courage d'interroger leur propre destin. D'autres, au contraire, saisissent l'occasion de l'écroulement, s'efforcent de lire le sens du drame et de le résoudre à leur profit. De New-York, de Londres, de Paris ou de Berlin, les grands financiers jettent des ordres qui, transmis en ondes invisibles, s'en vont ruiner quelques rivaux à l'autre bout du monde. De Moscou, la dictature d'un prolétariat matérialisé étend sur l'Europe un réseau serré d'influences. La voix d'Hitler rassemble l'Allemagne, elle appelle tous les appétits, elle s'incorpore toutes les misères. Le financier, le marxiste ou l'hitlérien sentent trop bien que nous avons peur, que notre opposition est faible, hésitante, résignée même devant l'événement. Toute leur force réside dans ce sursaut dont ils ont su masquer leurs angoisses, dans ce visage qu'ils se sont soudain composé. Saisi dans ce tourbillon d'influences, partagé, submergé par lui, où donc l'esprit peut-il demeurer aujourd'hui sans risquer son indépendance? En France comme ailleurs, tous les partis sont devenus une immense solidarité de la peur et de l'égoïsme, un syndicat de combinaisons affairistes. Il reste des hommes, ici honnêtes, là dociles à toutes les compromissions déloyales; mais le système est rongé de vers, il sécrète la pourriture comme un corps sain renouvelle son sang. Et le public lui-même s'accoutume à cette universelle veulerie. «Indépendant, qu'est-ce que ça veut dire?...» jetai l'autre jour un électeur décoré à M. Gillouin qui disait son dégoût de tous les partis. Je m'enquis du nom de cet homme qui ne savait plus ce que signifiait le mot même d'indépendant (ou qui peut-être considérait l'indépendance comme un danger!)... C'était un professeur catholique de l'enseignement supérieur. Pauvre cher Péguy! Pauvres, heureuses, fortunées cohortes des ombres qui ont perdu leurs chairs un jour d'août 1914 ou d'octobre 1918, Clermont, Psichari, Lagrange, du Roure même, qu'eussiez-vous pensé de ces gens? A nous seulement était réservée cette répugnance d'un avilissement général. ce dégoût, ce lent affaissement, plus laid, sans doute, et plus ignoble que l'approche soudaine de la mort.

Je ne sais pas ce que peuvent être des élections en Belgique; la seule chose dont je puisse porter témoignage c'est que les élections françaises ont dépassé en ignominie les pires bassesses des surenchères et des corruptions démocratiques. La vue de trois mille hyènes jetées sur quarante millions de pauvres hères, exsangues, saturés d'impôts, mornes, bavards, tremblants d'effroi ne forme pas un beau spectacle! On peut relire *Leurs Figures*, imaginer en la multipliant par cent l'abjection stigmatisée par Maurice Barrès, on n'atteindra pas le niveau du fleuve de boue qui nous envahit depuis trois semaines. J'en demande pardon pour mon pays aux étrangers qui auraient pu nous visiter ces temps derniers, mais ce n'est point sur les panneaux électoraux que s'inscrit l'authentique visage de la France. La seule manière dont on puisse espérer empêcher le mépris total des Français au delà des frontières est de supplier nos amis de distinguer entre le pays légal et le

pays réel, entre la France et la République. Si un Stresemann peut se vanter, dans une lettre confidentielle adressée au Kronprinz, d'avoir roulé le sénile Aristide Briand, si un hitlérien qui ne voit la France qu'à travers son gouvernement et ne la juge que par la chaîne ininterrompue de ses lâchetés, peut nous nommer les « hommes à l'ardoise » avec un mépris sans pareil, que nos amis, du moins, sachent bien que plus profond dans le pays que toutes les Chambres et tous les ministères, quelques centaines de jeunes têtes refusent encore de se courber sous l'injustice ou la menace. Un régime inhumain, barbare, favorisé tout à la fois par les plus hautes autorités spirituelles et par les plus basses puissances d'argent pourra peut-être se débarrasser de ces courageux en les envoyant, dans une prochaine guerre, couvrir de leurs corps un sol livré consciemment aux bandes ennemies... pour le moment, ils existent, ils vivent encore, ils peuvent toujours garder un sens au mot si oublié d'honneur.

* * *

On a beaucoup enquêté ces temps-ci sur les écrivains et la politique. M. Pierre Bost a dirigé une consultation aux *Annales*, M. Jean Descola à la *Revue française*, M. Henry de Jouvénal a réuni un certain nombre de témoignages sous le titre un peu ambigu de *Rajeunissement de la Politique* (1). Il y a quelque temps, MM. Robert de Saint-Jean et Roger Giron avaient déjà tenté auprès des jeunes écrivains d'alors une enquête analogue. La situation semble-t-elle changée? Les écrivains s'intéressent-ils à la politique? Quelques-uns même comptent-ils passer à l'action?... Les desseins apparaissent confus, les projets vagues, les réticences encore nombreuses cette année. Peu de volontés décisives, de promesses de s'engager. Le fait central, indiscutable celui-là, c'est que le Parlement français perd une à une toutes les têtes qui y pouvaient représenter autre chose que des intérêts. M. Léon Blum et M. Herriot sont normaliens comme M. Tardieu fut journaliste. Quelques lustres de pratique leur ont permis d'oublier avantageusement leur formation et leurs origines. Les paroles qu'ils font entendre ne sont plus que politiciennes. Où est Barrès dans cet hémicycle où son masque grave et amer, son âpre voix comme jaillie du fond de la poitrine savaient faire lever les yeux vers d'autres horizons que les circonscriptions à satisfaire? Où est la musique de Jaurès, où la loyauté de de Mun, où est aujourd'hui la fine, retorse, l'ardente et fausse dialectique de Marcel Sembat? C'est le châtement, la condamnation de ce régime parlementaire que de combiner l'éloignement de tout ce qui eût pu élever les opinions de la nation. Cette Chambre bientôt ne sera plus qu'un repaire de commerçants avides de razzias et d'avocats impécunieux et achetables par les plus offrants. Quand un homme neurt qui eut une figure dans la politique française, il est presque toujours remplacé par un financier ou un sot. Ainsi l'ardent Jules Delahaye, l'accusateur de Panama, a-t-il vu son siège occupé par M. Anatole Manceau! Ainsi M. Pierre Tartinger, ancien vendeur de grand magasin, dont la compétence en affaires est au moins égale à l'inculture, remplace-t-il actuellement Maurice Barrès! Cette primauté de la sottise, de la souplesse malhonnête est de celles qui jugent un régime. Les historiens révolutionnaires ont beaucoup parlé de l'incapacité des cours. On voudrait savoir ce qu'ils pensent de la nullité intellectuelle et morale des parlements. Le seul examen poursuivi du haut d'une tribune de ces visages outés, sans éclat, de ces vieilles faces fripées par les angoisses et les mauvais coups, suffit à édifier un homme sur ce qui peut sortir l'honnête, de lucide, d'équitable, de fort, des bavardages d'un tel roupeau. Et l'inhumanité est telle, dans ce régime, qu'à l'homme soumis aux décisions de ces incompétences vendues, il ne reste

qu'un carré de papier qu'on escamote ou qu'on altère à volonté. Aucun visage, aucun recours, aucune imploration possible. C'est moi, c'est vous qui sommes supposés souverains — c'est le pays qu'on dit être maître! — Les six cents hommes, dont l'intelligence particulière ne suffirait pas à gérer avec des chances médiocres de succès la plus modeste des entreprises, vont décider de notre vie et de notre argent, ils vont approuver des programmes, voter des impôts, créer des prébendes, couper, tailler dans la chair vive de la nation. S'ils couchent cinq millions de nouveaux morts sur une terre mal défendue, s'ils acculent un autre million d'hommes au chômage, s'ils ruinent toute autorité au sein même de la famille en arrachant au père ses pouvoirs pour les transmettre à la machinerie de l'Etat, nulle sanction ne les châtera, ne viendra les faire expier. On parlera « ministère » et « majorité », jamais responsabilité. Le citoyen d'un régime démocratique est comme ce forçat qu'on abandonnerait au désert, sans eau, sans abri et sans pain, et auquel on demanderait tous les quatre ans s'il préfère que la ville située à des milliers de kilomètres soit gouvernée par tels ou tels représentants. « Vous êtes libre, lui dirait-on, vous êtes souverain, vous êtes maître de choisir vos maîtres. » Et l'homme épuisé, abruti par tant et tant d'heures de famine répondrait en balbutiant « Du pain! du pain! ». Alors le délégué du gouvernement partirait vers d'autres régions pour consulter d'autres forçats non sans avoir dit rituellement : « Le citoyen Forçat a voté. » Deux jours, un mois, Forçat espérerait que ce pain qu'il a demandé lui serait peut-être jeté... puis, le pain ne venant jamais, il retomberait dans un désespoir résigné, parfois secoué de sursauts, clamant des imprécations solitaires qu'aucune puissance n'entendrait.

* * *

On comprend, dès lors, que tout ce qui, dans un pays, a la capacité de réfléchir et de juger s'éloigne d'un pouvoir aussi bas. Et cependant?... Telle loi votée voici cinquante ans par une assemblée analogue à celle qu'on élit aujourd'hui exerce peut-être encore ses ravages sur des générations nouvelles. Nulle permanence dans le pays ne peut subsister (famille ou homme) à laquelle on en puisse appeler de l'injustice ou du méfait. Chaque jour seulement, un peu davantage, l'étau se resserre, l'esprit s'éloigne et cherche à fuir. La crise pourtant demeure et s'accroît. Les rancœurs, les envies s'attisent. Les haines grondent. Le marxisme invisiblement progresse et gagne les couches profondes du peuple. Tout y conduit dans l'enseignement et dans la vie.

On verra bientôt ce paradoxe qui marque la fin de tous les régimes : les maîtres d'une civilisation ne se maintiennent au pouvoir qu'en soutenant leurs adversaires des subsides pris aux fonds communs. En 1922 on a vu certains industriels favoriser la C. G. T. ; on voit en 1932 un ministère français, soutenu quatre ans par une majorité antiradicale, distribuer les fonds secrets aux radicaux. D'ailleurs, qu'importent les étiquettes, les professions de foi, les programmes. On aurait tort à l'étranger de voir dans des élections, dont à l'heure où j'écris on ignore encore les résultats définitifs, une volte-face du peuple français. La nation, le peuple réel, n'a rien à voir avec ceux qu'on appelle leurs représentants. En 1928, une majorité envoyée au Palais-Bourbon pour soutenir les droits de la France, a voté l'évacuation de Mayence après l'infâme ratification des « dettes » de guerre à l'Amérique. Des hommes auxquels on avait confié les droits des pères de famille ont souscrit à l'école unique. On voit comme les personnes comptent peu dans l'action de la machinerie.

Dans une très juste, très lucide analyse intitulée *La Faillite du capitalisme?* (1), M. Pierre Lucius insiste sur cette vérité qu'aucune réforme profonde et effective de l'économie européenne

(1) Corrêa.

(1) Payot.

ne peut avoir lieu sans une réforme antécédente et parallèle des institutions politiques. Il montre, avec une grave précision, comment libéralisme économique et démocratie se trouvent enchaînés dans les principes comme dans les faits. Je ne sais pas de plus juste tableau de la crise contemporaine, de son étendue et de ses causes. Un tel livre doit faire son chemin, renseigner, éclairer, couvrir. Il a le mérite de respecter la hiérarchie des reconstructions nécessaires. Pour M. Lucius comme pour nous, l'économie et la politique actuelles aboutissent à une faillite parce que d'abord elles sont inhumaines, qu'elles sont les applications malfaisantes mais logiques d'une mauvaise conception de l'homme.

Et c'est ici qu'il faut regretter de voir les intellectuels s'éloigner des soucis publics. Ce qui leur fait horreur aujourd'hui n'est que la transposition du rêve de quelques-uns de leurs ancêtres. Nous payons en 1932 les erreurs du XVIII^e siècle. Les belles têtes des marquises encyclopédistes n'ont pas suffi à satisfaire les puissances sanguinaires des molles rêveries de Rousseau. Celles-ci exigent encore nos têtes pour démontrer que l'homme naît bon!

Si le marxisme représente un danger réel, c'est qu'il est le seul système cohérent que des gens soucieux de politique aient pensé contre Rousseau. Pour Marx, l'homme ne naît bon ou mauvais,

il est une sécrétion sociale. Cette démission des valeurs humaines est la grande tristesse de ce monde. Empêcher qu'elle soit consommée, telle est la tâche urgente de tout ce qui a encore pour quelque années l'ambition de penser. M. Paul Nizan, cet écolier révolutionnaire doué pour d'innocentes dissertations déplore, dans un récent essai — *Les Chiens de garde* (1) — que la philosophie de la Sorbonne entrave l'action libératrice du marxisme auquel il rêve orgueilleusement. Une fois de plus, M. Paul Nizan donne la mesure de sa clairvoyance! Il a bien tort de s'en prendre à un système de pensée qui constitue le meilleur fourrier de la révolution matérialiste qu'il défend. V a-t-il, en effet, meilleur agent de collaboration pour une action révolutionnaire qu'un enseignement qui sclérose systématiquement tout ce qui vit dans un monde menacé par elle?

M. Paul Nizan est naïf. Les intellectuels formés par soixante ans de démocratie préparent inconsciemment le marxisme, en sont les soutiens, les chiens de garde. Les seuls vrais révolutionnaires du monde moderne sont ceux qui, voulant travailler contre ses inhumaines conséquences, travaillent d'abord contre ses principes et ses causes.

JEAN MAXENCE.

(1) Rieder.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le centenaire des Frères des Ecoles chrétiennes à Bruxelles

Au cours des solennités commémoratives de ce glorieux événement qui n'est autre que le rétablissement de la liberté d'enseignement par l'arrivée à Bruxelles des Frères de saint Jean-Baptiste de la Salle, il a été prononcé dans deux admirables discours des paroles illuminatrices qui rayonnent sur ces fêtes jubilaires et découvrent d'emblée la sublimité de l'apostolat qu'elles ont magnifié.

Samedi soir, à la séance de Patria qui commémorait spécialement le centenaire de la Commission des Ecoles chrétiennes à Bruxelles, Henri Goffinet dont le talent oratoire s'est affirmé avec un nouvel éclat s'exprimait ainsi : « Le commandement de l'ancienne loi consacre la paternité de chair : « Croissez et multipliez-vous! » Le commandement de la loi nouvelle consacre la paternité d'esprit : « Allez et enseignez toutes les nations. » Il est semblable à l'autre, mais sur un plan supérieur. Il s'adresse à ceux-là surtout qui sont appelés à la vie plus parfaite. »

Cette forte pensée prend tout son relief quand on la rapproche de cette heureuse formule du Cardinal-Archevêque dans son discours du dimanche :

« Quoi de plus important, quoi de plus essentiel, non seulement pour les individus eux-mêmes, mais pour la société, pour l'avenir de la patrie et de l'humanité, comme pour le bien de l'Eglise, que l'œuvre éducative? Quelle fonction est plus sublime et quel travail plus méritoire? *L'œuvre éducative achève l'œuvre génératrice, ou plutôt, elle en fait partie intégrante, car on peut dire que l'enfant qui naît n'est homme que lorsque l'éducation a fini de le former.* »

Pères par l'esprit, associés et suppléants des pères selon la chair dans l'auguste fonction qui achève leur œuvre génératrice : voilà ce que sont les maîtres de l'enseignement primaire. Educateurs chrétiens, les Frères de Jean-Baptiste de la Salle, se plaçant en outre sur le plan surnaturel, orientent les enfants de Dieu que sont leurs élèves vers leur suprême destinée, la possession éternelle du Souverain Bien.

J'eusse souhaité qu'à l'occasion de ces solennités, qui revêtent un caractère grandiose, la parole fut donnée à une compagne pour rappeler la place qui revient à saint Jean-Baptiste de la Salle dans l'histoire de la Pédagogie. Il en reste trop qui ignorent

ce que fut ce trait de génie et de sainteté de greffer un Institut pédagogique sur un Institut religieux, de créer le religieux-instituteur pour édifier sur la base de cette création l'Ecole chrétienne. C'est à ce grand homme du grand siècle, le Vincent de Paul de l'enseignement que l'on est redevable d'immenses améliorations dans l'organisation et les méthodes de l'école populaire. C'est lui qui par l'établissement des *éminaires par maîtres*, est le véritable fondateur des écoles normales, primaires et moyennes. C'est lui qui, par l'organisation des écoles dominicales, prototypes des écoles techniques, fut l'initiateur de l'enseignement professionnel moderne. N'est-ce pas à lui encore, qu'il faut faire remonter les pensionnats de l'enseignement moyen qui inaugurèrent le secondaire moderne? Il n'y a pas jusqu'à nos établissements de correction qui ne trouvent leur origine dans les *maisons de force*, écoles de bienfaisance pour jeunes délinquants instituées par le célèbre chanoine de Reims. Des études récentes de Jules Herment ont démontré que la gloire d'avoir fondé la Pédagogie moderne en l'asseyant sur une saine psychologie devait de droit lui revenir et qu'elle avait été fausement attribuée à Pestalozzi et autres pédagogues humanitaires.

L'Institut qu'il a fondé à Reims en 1682 s'est nourri de la substance de sa doctrine, et s'est successivement enrichi par l'apport d'une tradition qui compte deux siècles et demi d'existence.

Il est étrange que la Belgique en ait tardivement bénéficié, puisque la première école des Frères ne fut ouverte chez nous à Saint-Hubert, qu'en 1791 par trois Frères de Nancy, pour être bientôt balayée par la victoire des Sans-Culottes. Détail piquant : traités en émigrés, ces maîtres furent incarcérés à Bruxelles, et telle fut leur première installation dans la capitale : la prison. Libérés cependant par l'intervention des notables, ils reprirent le chemin de Saint-Hubert où ils continuèrent à enseigner jusqu'en 1817. La mort du directeur-fondateur amena la fermeture définitive de l'établissement. D'autres écoles, fondées à Dinant, Namur, Liège, Tournai ne trouvèrent pas grâce devant l'absolutisme calviniste de Guillaume I^{er}, qui d'abord traccassa les maîtres pour les expulser ensuite en 1826.

Mais ces petits Frères portaient dans les plis de leur robe et de leur manteau à manches flottantes la liberté d'enseignement. C'est leur proscription, en effet, qui, pour bonne part, suscita le pétitionnement général, imité de l'Irlande, revendiquant la liberté, et c'est ce pétitionnement rejeté par le gouvernement hollandais qui fut le prélude de la révolution de 1830.

1830, qu'on ne l'oublie pas, c'est l'insurrection, dès le principe, des curés et des Liégeois, au dire d'un ambassadeur anglais, la

sainte insurrection des pères de famille chrétiens réclamant le droit d'élever leurs enfants selon leur conscience et mettant leur main dans la main des libéraux réclamant, eux, la liberté de la presse. Faut-il s'étonner, après cela qu'aussitôt levé le soleil de l'indépendance, Bruxelles, où venait de se constituer la Commission des Ecoles chrétiennes sous la présidence du baron de Man avec le concours du baron de Sécius et de plusieurs membres du clergé, s'efforça d'attirer les disciples de saint Jean-Baptiste de la Salle. C'est le 30 mai 1832 que le Frère Charles, resté si longtemps populaire, aidé de deux compagnons français, ouvrit dans la rue du Chêne une pauvre petite école de trois classes. L'exiguïté du local les obligea à quitter ce Bethléem pour s'établir avec six classes au n° 5 de la rue du Poinçon, dans un immeuble que la générosité de Léopold 1^{er} leur permit d'acquérir.

Une seconde école naîtra en 1835 sur la paroisse des Minimes, grâce à l'intervention des Merode-Westerloo, dont le nom brille au livre d'or de l'enseignement chrétien. Sept ans après, une troisième école voit le jour sur la paroisse Sainte-Catherine. Voilà le trépid sur lequel s'élèvera l'œuvre des Frères à Bruxelles. Elle ne cessera, en effet, de se développer parce qu'elle justifiera la confiance des familles et parce qu'elle saura retenir dans son orbite de gravitation les anciens élèves. A travers toutes les vicissitudes, les difficultés des temps, les oppositions des hommes, à travers les fluctuations de nos législations contradictoires, les écoles des Frères, visiblement bénies par la Providence, se maintiendront même pendant les rigueurs de l'occupation allemande où elles seront sauvées par le vicomte du Parc. Elles trouveront les ressources nécessaires à leur multiplication dans les libéralités catholiques et des indifférents mêmes, purs amis de la liberté, ne refuseront pas de participer à la souscription ouverte depuis plusieurs années par l'infatigable dévouement de M. Van Hemelryk, curé du Sablon, pour assurer aux enfants pauvres l'eau, la lumière et le feu que la commune de Bruxelles leur refuse cruellement, tandis qu'elle gorge de subsides les écoles officielles.

Plus de vingt écoles primaires tenues par plus de deux cents Frères, fréquentées par plus de sept mille élèves, trois écoles Saint-Luc, d'autres établissements encore : telles sont les conquêtes de la liberté d'enseignement, les victoires remportées par la Commission des Ecoles chrétiennes, collaboratrice insigne des Chers Frères. Ceux-ci ont grandi en popularité, à telles enseignes, qu'on peut ouvrir une école des Frères dans n'importe quel quartier de l'agglomération, avec la certitude d'y voir affluer les élèves.

Il était juste de célébrer pacifiquement ces victoires et d'en rendre grâce à Dieu. Sainte-Gudule fut le théâtre des grandes démonstrations religieuses : messe du samedi 6 mai, où six mille élèves assiégèrent la Sainte-Table et chantèrent leur foi ; solennelle fonction du dimanche avec assistance pontificale du Cardinal Van Roey et chant du Te Deum triomphal devant une foule recueillie et fervente où se confondaient tous les rangs de la société, où les pouvoirs publics étaient noblement représentés.

Il était juste aussi que l'éloquence fût conviée à cette magnifique commémoration. Elle a merveilleusement répondu à cet appel. Tour à tour, le samedi, le baron de Trannoy, le vicomte du Bus de Warnaffe, le baron Henri Goffinet — dont cette Revue a reproduit les discours — puis, le lendemain, MM. Day et Delfeld, l'un, président du Comité central du Centenaire, l'autre, président du Comité organisateur des Fêtes commémoratives ; derechef le baron de Trannoy, le R. P. Rutten, le Premier ministre, M. Renkin, le C. F. Denis, visiteur provincial, tous du même cœur, chacun avec son accent propre, sa vibration personnelle, ont exalté l'œuvre accomplie pendant un siècle, magnifié le dévouement des instituteurs du peuple, rivalisé d'éloquence pour exprimer l'admiration et la reconnaissance du Bruxelles catholique envers la Commission des Ecoles chrétiennes et l'Institut des Frères.

Le samedi, le Nonce apostolique avait donné lecture d'un télégramme du Saint Père apportant à l'assemblée ses félicitations et ses bénédictions et l'avait délicatement commenté.

Le dimanche, Son Eminence le Cardinal, avec l'élévation d'idées qui lui est familière et un réel bonheur d'expression, célébra l'œuvre éducative des Frères et salua dans la gloire du Centenaire bruxellois, la splendeur de l'enseignement chrétien tout entier en Belgique.

Cette assemblée de dimanche, glorification de la liberté d'enseignement et de l'excellence de l'enseignement chrétien, fut

honorée par l'auguste présence du Roi, ayant à sa droite le Cardinal, à sa gauche, le C. F. Denis. Fidèle à la pensée dynastique qui anima Léopold 1^{er} et Léopold II, le Roi a voulu témoigner publiquement de la haute estime qu'il professe pour ces vaillants éducateurs du peuple. Il renouvelait ainsi son geste de 1921, lorsqu'il vint, au lendemain de la victoire, présider à l'érection du mémorial, érigé à l'Institut Saint-Georges, en l'honneur des maîtres et des élèves, héros du devoir militaire.

Il ratifiait, par sa présence à l'assemblée commémorative, l'éloge des Frères qu'il avait prononcé en cette occasion.

Accueilli par une ovation délirante, il parut extraordinairement intéressé, n'omettant pas une seule fois d'applaudir les orateurs, ni de les féliciter après leurs discours et manifestant la profonde satisfaction qu'il éprouvait d'être entouré par de chaudes et respectueuses sympathies. Le Roi sait où sont les plus sûrs soutiens du trône. Il a tenu à leur faire sentir sa royale confiance.

J. SCHYRGENS.

Exportation	Vente exclusive pour le Gros
Concessionnaire des Pipes	
ROPP, ORLIK et LA SPORTIVE	
ARTICLES POUR FUMEURS	
PIPES, PORTE-CIGARES	MAROQUINERIE
Ancienne Maison N. Adriaens	
TH. VRANCKX	
SUCCESSIONNAIRE	
Marque de Fabrique A.N. B.	4, rue Bodenbroek, BRUXELLES
	près de l'église du Sablon 954

United Shoe Machinery Company
Société Anonyme belge
33-35, rue Brogniez, Bruxelles
Registre du commerce de Bruxelles 3089
❖❖❖
<i>D'une simple semence à l'outillage le plus complet nous pourvoyons à tous les besoins de la</i>
Cordonnerie, Sellerie Bourellerie, Maroquinerie
893

TANNERIES-CORROIRIES
E. & F. ROLLIN
 Chaussée de Louvain, 100
 Tél. Bruxelles 15 11 22
 Vilvorde 133 **VILVORDE**
Cuirs lissés pour semelles
Courroies en cuir
 pour transmission

860

Chaussures REX S. A.
 RUE DAVID, 61
 VERVIERS

Spécialité pour } ENFANTS
 GARÇONNETS
 FILLETTES

HOMMES et DAMES (classiques)
 Usine spécialisée à HERVE

952

Elégantes et confortables, les chaussures
"CHAMPION"
 USENT LA ROUTE...
A. MOULIN & C^o
 4, rue de Frameries, à Pâturages

Fabrication supérieure d'articles classiques et de
 luxe pour hommes, dames, garçonnets, fillettes et
 enfants.

Maison fondée en 1894

1028

Société Anonyme des Usines
ROOS, GEEBINCKX & DE MEYER
 34, rue de Bruxelles, ALOST

Manufactures de Couvertures
 de laine et de coton unies, rayées,
 imprimées et à la Jacquard pour
 le Pays et l'Exportation.

TORCHONS — LAYETTES — COUVRE-LITS

<p>L'Assurance Liégeoise <i>Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances contre tous risques.</i> Fondée en 1895.</p> <p>Capital : 15,000,000. — Réserves : 30,000,000. Registre du commerce, Liège n° 50.</p> <p>Agréée par le Gouvernement pour la réparation des dommages résultant de la loi du 24 décembre 1903.</p> <p><i>La Compagnie traite :</i> Assurances Accidents de travail; Assurances Accidents de toute nature; Assurances Automobiles; Assurances de responsabilité civile des particuliers. — Patronages. — Comités sportifs, etc. Assurances contre le vol; bris de glaces; Assurances Vie. — Rentes Viagères.</p>		<p>La Foncière Liégeoise Société anonyme. Fondée en 1913.</p> <p>Capital : 10,000,000 de francs. Registre du Commerce, Liège n° 51.</p> <p>Traite toutes opérations hypothécaires, par annuités, avec ou sans assurance-vie.</p> <p>Emissions d'obligations rapportant un intérêt de 5,50 % net de tous impôts.</p> <p>Placement de capitaux pour compte de particuliers.</p> <p>Tous renseignements sur simple demande.</p>
<p><i>S'adresser aux sièges sociaux des Sociétés :</i></p> <p>Boulevard d'Avroy, 39 — Rue Bertholet, 5 — Place St-Jacques, 6, LIÈGE Téléphone 12880 (quatre lignes)</p>		